DERNIERE EDITION
HUIT PAGES

LA PRESSE

CIRCULATION MOYENNE PAR JOUR 54,931

TREIZIEME ANNEE—N° 256 MONTREAL, VENDREDI 3 SEPTEMBRE 1897 UN CENTIN

LE PREMIER COUP D'ESSAI

La compagnie hydraulique des rapides de Lachine

ECLAIRE L'HOTEL BALMORAL A L'ELECTRICITE

Inauguration officielle des travaux le 18 courant

La compagnie des rapides de Lachine a lâché l'eau dans les turbines aux usines de Lachine, hier après-midi, et, à titre d'expérience, hier soir, a illuminé l'hôtel Balmoral pendant toute la soirée. L'expérience a pleinement réussi et l'on peut dire en toute sécurité que l'utilisation de la force motrice des rapides de Lachine est un problème résolu. Aujourd'hui les électriciens mettent la dernière touche aux dynamos et ajustent les différents circuits. D'ici à 48 heures, fort probablement, la compagnie pourra desservir tous ses clients avec le courant électrique des rapides même.

Comme on le voit, la compagnie ne prendra possession de l'usine que lorsque les entrepreneurs auront fait fonctionner les turbines et dynamos pendant 30 jours, d'une façon satisfaisante.

L'inauguration officielle est fixée au 18 septembre. La compagnie invitera tout le monde commercial et industriel à venir constater ce vrai triomphe, de mécanique, une merveille en son genre, dû en grande partie aux efforts et au talent de l'ingénieur en chef de la compagnie, M. Lea Walbank.

Douze turbines ont fonctionné, hier. Vingt quatre seront mises en mouvement ces jours-ci. Quarante-huit sont en place. Avec ces 24 turbines, développant chacune une force motrice moyenne de 300 chevaux, la compagnie peut desservir tous ses clients. Il y a place, aux usines, pour 72 turbines. On le voit, la compagnie des rapides de Lachine est prête à parer à tous les besoins de l'industrie et du commerce.

M. Trudeau, entrepreneur, d'Ottawa, est actuellement aux usines, pour surveiller l'installation des appareils de chauffage et de cuisine à l'électricité, que fait installer la compagnie.

Tout fonctionnera le 18 courant.

M. Walbank nous dit qu'il est assuré d'une chûte d'eau constante de 14 pieds. Il y a actuellement 16 pieds d'eau contre les portes conduisant aux turbines. Le bassin de déversement est de 1,500 pieds de large et l'eau ne montera pas plus de deux pieds dans ce bassin tant l'entraînement sera rapide.

De nombreux intéressés visitent les travaux tous les jours.

LE PAIN

Les boulangers vont en augmenter le prix prochainement

Le blé ayant subi une hausse depuis deux jours, on peut s'attendre à ce que le prix du pain soit très prochainement élevé. Hier, un certain nombre de boulangers, parmi lesquels se trouvait M. Léon Charland, le président de l'association des boulangers, maintenant désorganisée, se sont réunis à l'hôtel Gagnon, à l'angle des rues Amherst et de Montigny, pour discuter la situation. Comme ils n'étaient pas en nombre, ils n'en sont venus à aucune décision, mais une autre assemblée sera tenue samedi ou lundi prochain.

Les boulangers ont l'air perplexes. Ils déclarent que les prix actuels du pain ne leur laissent aucun profit et qu'ils subiraient même des pertes continuelles, s'ils n'employaient encore de la farine achetée avant la hausse. M. Léon Charland dit que tous les boulangers sont en retard pour suivre le cours normal des prix, et qu'ils faudrait vendre 15 et 16 centins, au lieu de 14 et 15, pour correspondre à la hausse de la farine.

Quoiqu'il en soit, il n'y a pas de doute que la décision des boulangers, à la prochaine assemblée, sera d'élever d'un centin, le prix du pain.

LES POMPIERS DE POUGHKEEPSIE

Une parade sur le Champ de Mars, en leur honneur

Les membres de la brigade du feu de Montréal ont paradé, hier après-midi, sur le Champ de Mars, en l'honneur de la visite ici de la "Phoenix Hose Company", de Poughkeepsie, N. Y. Nos visiteurs étaient précédés de la fanfare du 21e régiment de la garde Nationale de New-York, et traînaient avec eux leur joli dévidoir plaqué d'argent. Nos visiteurs ont reçu une véritable ovation de la part de la foule qui encombrait les abords du Champ de manoeuvres. Leurs jolis uniformes ainsi que leur casque d'airain leur donnent une apparence tout à fait martiale.

Les détails de la parade avaient été laissés aux soins de l'échevin Stevenson, du chef Benoit, de l'assistant-chef Dubois et du pourvoyeur Beaulieu, et ils ont été exécutés à la lettre et avec entrain. Les citoyens ont beaucoup admiré la bonne tenu de nos hommes dans leurs diverses évolutions. Les chevaux ont aussi attiré l'attention générale. On les a trouvés superbes.

PAROISSE NOTRE-DAME

La congrégation des jeunes gens de la paroisse Notre-Dame, reprendra ses réunions dimanche prochain, 5 septembre, dans la chapelle de Notre-Dame du Sacré-Coeur, à 7¾ h. du matin. Tous les membres sont priés d'être présents à cette première réunion.

PARC SOHMER

Réception aux pompiers de Poughkeepsie

Les membres de la brigade du feu de Poughkeepsie ainsi que leur excellente fanfare, ont assisté, hier soir, à la représentation du Parc Sohmer. Il y avait foule. M. Ernest Lavigne, pour la première fois depuis sa maladie récente, a pu reprendre son bâton de chef. Il a été accueilli par des tonnerres d'applaudissements.

L'entrée en scène des musiciens étrangers a aussi reçu des marques de faveur de la part du vaste auditoire qui remplissait le grand pavillon. Le clou de la soirée a été l'exécution de la marche "Kokomo" par les deux bandes réunies sous la direction de M. Frank Schofield, chef de musique des pompiers américains.

LES JEUNES GENS QUI ALLAIENT AU KLONDYKE!

Sur des bicycles volés

M. Joseph Verdon, demeurant au No 723 rue Sanguinet, et employé comme chauffeur par la compagnie du chemin de fer incliné de la montagne, est venu hier matin, en cour de police, donner une déposition contre les nommés Fred. Upper, Albert et Herman Kind et Charles Beattie.

Ces derniers sont accusés d'avoir pénétré avec effraction chez M. W. Kerr, marchand, No 2230, de la rue Ste Catherine et d'y avoir volé des bicycles et autres marchandises. Nous avons raconté au long l'échauffourée entre les officiers de police et les prisonniers, dans les bois des environs du Coteau Landing.

Les armes à feu dont les prisonniers se sont servis proviennent, croit-on, aujourd'hui, d'un vol avec effraction commis dernièrement par les prisonniers, dans le bureau de M. James Simpson, surintendant de la compagnie, où M. Verdon, le plaignant, est employé.

Le procès, qui devait avoir lieu aujourd'hui, a été remis à huitaine. Le détective Charpentier a en sa possession les revolvers volés.

LES TRAMWAYS

Fêtes organisées par les employés

Les membres du comité des fêtes jubilaires, organisées par les employés des tramways, au bénéfice de l'Oeuvre des Etrennes, des hôpitaux et du Fresh Air Fund, nous assurent que ces fêtes dépasseront en splendeur tout ce qui a été vu dans le genre, au Canada, jusqu'à présent.

Plusieurs amusements, tels que carrousels, promenade à dos de mulets, vues animées au moyen du cinématographe, phonographe, etc., seront donnés gratis au public. Le prix des billets d'entrées pour ces fêtes, n'est que de dix cents. Chaque billet donne le droit d'entrée sur le terrain à un adulte et à deux enfants âgés de moins de quinze ans.

Ces fêtes, auxquelles tout Montréal devra prendre part, dureront une semaine, du 13 au 18 courant.

HOPITAL NOTRE-DAME

Le rapport mensuel du médecin-interne

Le docteur Lamarche, médecin interne de l'hôpital Notre-Dame, a publié, aujourd'hui, son rapport pour le mois d'août. Pendant le mois, 146 patients ont été admis à l'institution, et 157 ont été congédiés ; il restait 94 patients internes, au 1er de septembre. 16 décès se sont produits pendant le mois dernier, dont 3 dans les trois jours qui ont suivi l'admission du malade. La voiture d'ambulance a fait 59 courses ; opérations chirurgicales pratiquées, 81 ; consultations dans les différents dispensaires, 2,177 ; prescriptions remplies, 2,995.

LE FEU CHEZ MM. BRAYLEY

Un cas de combustion spontanée

Les commissaires des incendies ont tenu hier matin, une enquête dans les causes du feu qui a éclaté dimanche matin, vers 4 heures, chez MM. Brayley, Sons and Co., No 25 rue William. L'incendie a éclaté au 3ème étage. — L'on se croit en présence d'un cas de combustion spontanée. A cet étage, se trouvait une imprimerie où l'on fabriquait des étiquettes servant aux divers remèdes expédiés par la maison. Vû la nature inflammable des marchandises, les flammes, activées par un vent très fort, ont résisté aux efforts de toute la brigade de nos pompiers, qui, sous la direction du chef Benoit, a fait des prodiges de valeur.

Les pertes sont évaluées à $15,000. Le montant des assurances est de $12,500. L'établissement avait été fermé le samedi vers une heure, et il n'y avait pas de feu dans la bâtisse.

CONCERT DES MARINS CATHOLIQUES

Belle séance, hier soir, au Cercle des Matelots Catholiques, coin des rues St Pierre et de la Commune. La salle était bondée de spectateurs et un programme des plus variés et des mieux réussis a été exécuté.

Voici ce programme :

M. Page, chanson de marin ; M. Girard, do ; M. Logan, do ; M. Boyce, do ; M. Wallace, do ; M. Shea, solo de violon ; M. Thomas, solo de sifflets ; M. Noolan, chanson comique ; M. J. B. Holland, chanson comique ; Mlle O'Hara, chanson ; Mlle Dowling, do ; capt. Maufton, do ; Mmes Casey et Hocking, duo de harpe et de violon ; Mme James Doherty, chanson ; M. A. May, do ; M. J. Murray, do ; M. T. C. Emblem, do.

Ce programme a été magnifiquement rendu et l'on s'est amusé en veux-tu en voilà.

LA SOCIETE SAINT PATRICE

Les directeurs de la société Saint-Patrice ont fait, hier, la distribution des prix qui ont été gagnés dans les différents concours, lors du dernier pique-nique de l'association.

Comme lundi prochain, fête du travail, est un jour de fête légale, l'assemblée mensuelle régulière qui devait avoir lieu ce jour là, a été fixée à mardi soir.

UNE TROUVAILLE

Hier soir, le gardien Paterson, du quai de la compagnie Allan, a trouvé deux habillements complets cachés sous une pile de planches dans les environs du quai. La police a été avertie de la chose et fait des recherches pour savoir si l'on se trouve en présence d'un crime ou dun vol.

LA FETE DU TRAVAIL

Lundi prochain, fête du travail, l'hôtel de ville, le palais de justice et la douane seront fermés.

LES ASSISES CRIMINELLES

Ludger Tardif s'avoue coupable de tentative de suicide

IL SERA SOUMIS A UN EXAMEN MEDICAL

Acquittement de George Lalonde

Les petits jurés, dans l'affaire Georges Lalonde, accusé du vol d'une caisse de cognac chez M. Alexis Cusson, épicier, de la rue St Paul, ont rendu un verdict d'acquittement.

On a procédé ensuite à l'assermentation du jury dans la cause de Ludger Tardif, accusé de tentative de suicide. D'après le témoignage du constable Evariste Boisclair, qui a arrêté l'accusé, ce dernier, dans la nuit du 23 au 24 juillet 1897, était ivre et causait un tapage infernal dans la rue Dorchester près de la rue St Laurent. Tardif n'était pas assez ivre pour ne pouvoir s'en aller chez lui seul, mais comme il était connu de la police, comme dangereux quand il avait bu plus que de raison, il fut emmené au poste No 5 sous la double accusation d'ivresse et d'avoir causé du tapage. Tardif fut enfermé dans la cellule No 1 avec un autre prisonnier, mais comme il se conduisait brutalement envers un autre prisonnier, on a dû l'enfermer seul dans la cellule No 3 où quelques instants plus tard on le vit en train de se couper les artères avec un morceau de verre, pour mettre fin à ses jours. Le constable Laporte lui a enlevé le morceau de verre et lui a lié les bras avec une courroie. Peu après, le prisonnier, étant venu à bout de se délier, se pendit à un barreau de sa cellule avec la courroie. Quand le gardien des cellules s'aperçut de cette nouvelle tentative, le prisonnier commençait à râler. Plus tard, il essaya de s'ôter la vie au moyen de sa cravate et en se frappant la tête sur les cellules et, finalement, on dut lui mettre les menottes et le surveiller constamment.

Immédiatement après l'audition du second témoignage, MM. J. A. Drouin et Nap. Garceau, avocats, ont déclaré à la cour que le prisonnier avait décidé de changer son plaidoyer et de s'avouer coupable. La cour a consenti à suspendre la sentence en attendant le rapport d'un expert médical sur l'état mental du prisonnier.

NOTES

La cour a ordonné, hier après-midi, d'exécuter le "bench warrant" contre Pierre A. Patenaude, accusé de vol, parce qu'il n'a pas répondu au troisième appel. Il sera arrêté aujourd'hui. Les cautionnements sont maintenant forfaits. Ce sont MM. Alcide Larichelière et Hormisdas Renaud, qui ont cautionné pour Patenaude.

—Le procès de William Beaubien, accusé de voies de fait graves sur un garde du pénitencier, est fixé à cette après-midi.

—Les grands jurés ont présenté les accusations suivantes comme fondées : James Jordan, obtention d'argent sous de faux prétextes ; Richard Naigle et Henry Milway, vol ; George Bail, obtention d'argent sous de faux prétextes; et comme accusation non fondée, J. O. Rivard, séduction.

—Les grands jurés sont libérés jusqu'à mardi prochain.

NOTES

A l'occasion des obsèques de feu Mme juge Ouimet, la cour d'assises n'a pas siégé, ce matin. Il y a séance cet après-midi.

UN GRAND FESTIVAL

Donné par les employés de la compagnie de trammays

Attractions extraordinaires aux terrains de l'exposition

Durant ces dernières années, les employés des chars urbains ont grandement aidé les hôpitaux Général et Notre-Dame, et les directeurs de ces deux institutions considèrent ces employés comme des souscripteurs annuels. Comme vos lecteurs le savent, ces bénéfices ont été réalisés, pour la plupart au Parc Sohmer. Cette année, les employés des chars urbains ont, en outre, décidé de donner leur appui à deux oeuvres nouvelles.

Celle des étrennes aux enfants pauvres, fondée par 'La Presse" et la "Fresh air Fund" fondée par le "Star."

Le comité d'organisation, présumant qu'il fallait trouver de nouveaux moyens de subvenir aux besoins de ces quatre institutions, a résolu d'organiser un festival qui aura lieu aux terrains de l'exposition, durant le mois courant.

La compagnie de l'exposition a elle-même été très empressée à aider ces oeuvres philanthropiques par tous les moyens possibles, et grâce à elle, nous aurons à Montréal des attractions qui surpasseront tout ce qui s'est vu sur le continent américain.

Il faudrait des colonnes et des colonnes pour dire tout ce qui se passera durant ces six jours du grand festival, et nous préférons réserver des surprises au public que de lui dire à l'avance ce qui l'attend.

A neuf heures, le lundi, 13 septembre, on fera l'ouverture officielle du festival. Le comité a résolu de fixer le prix d'entrée à 10 cents afin de permettre à tout le monde d'y assister ; même les enfants ne paieront que la moitié de ce prix.

Cette admission donnera droit, en outre, de voir les représentations cinématographiques des célébrations jubilaires de Londres, de la réception de sir Wilfrid Laurier par le président Faure, à Paris, et d'une infinité d'autres scènes intéressantes et actuelles. Chacun aura aussi le loisir d'assister à un concert phonographique, dans le palais de cristal qui sera changé, pour la circonstance, en un vaste salon.

Il y aura aussi à la partie nord du terrain, des parties de crosse, base-ball, football, tug-of-war, jeux d'acrobates, exercices d'haltères, jeux de palets, courses en bicycle, à pied et à cheval, ouvertes à toutes les personnes présentes.—Aucun genre d'amusement ne sera négligé.

Le clou de ce festival sera une fontaine lumineuse, avec cascade, comme on n'en a jamais vu au Canada. A la partie sud du terrain au "grand stand," il y aura aussi des attractions qui se représenteront durant la soirée, sous les feux de 5000 lampes électriques.

Un point qui ne manquera pas non plus d'intéresser l'assistance sera le "musée vivant," où l'on verra des groupes de statues anciens, par exemple, sir Wilfrid Laurier entouré des différentes provinces du Dominion.

Et ceux qui ne voudront point se payer un siége au "grand stand," pourront tout aussi bien voir en se tenant debout sous les tentes immenses qui les abriteront contre la fraîcheur de la nuit.

L'illumination des différents édifices de l'exposition sera féérique, et si le comité voit ses ordres exécutés selon son désir, il n'y a aucun doute que ce festival fera du bien et que les oeuvres charitables à l'occasion desquelles il est donné rapporteront des bénéfices qui en vaudront la peine.

L'HYGIENE PUBLIQUE

Conférence du docteur G. Janin dans la section de médecine publique

A la convention de l'Association Médicale Britannique

La question qui a été étudiée, ce matin, dans la section de médecine publique, sous la présidence du Dr E. P. Lachapelle, par M. G. Janin, ingénieur civil (autrefois du corps des Ponts et Chaussées de France), conférence qui a été savamment présentée par le Dr A. L. de Martigny, portait sur les meilleurs moyens à prendre pour protéger les rivières où la plupart du temps les villes s'approvisionnent d'eau potable, contre la contamination par les eaux des égouts.

Employer, avec profit, à l'exemple des plus grandes ville d'Angleterre, de France et d'Allemagne, à l'irrigation des champs de culture maraîchère, les eaux d'égouts si riches en engrais, au lieu d'en empoisonner les rivières, c'est la solution qui s'impose pour les municipalités, d'après l'étude développée ce matin par M. Janin, à l'instigation de notre Conseil Provincial d'Hygiène.

Cette solution s'impose à toutes les villes importantes, mais à Montréal la question est d'autant plus urgente que l'exécution prochaine du projet d'extension des jetées du havre va mettre encore plus d'obstacles à l'écoulement des eaux d'égouts qui polluent déjà le havre.

Si, pour atténuer ce danger, on a, comme nous le croyons, projeté de construire un égout collecteur se déversant au delà des bassins, ne serait-ce pas l'heure, au lieu de se contenter d'une demi-mesure de salubrité, d'étudier l'établissement d'un champ d'épuration et d'utilisation agricole des eaux d'égout comme ceux dont le conférencier a, ce matin, fait ressortir, documents en mains, la supériorité hygiénique et économique.

Il est impossible qu'une question de cette importance pour la santé publique soit plus longtemps ignorée et nous espérons que nos conseillers municipaux, et, au besoin, nos gouvernements ne feront pas plus longtemps la sourde oreille aux avis de notre Conseil Provincial d'Hygiène et aux enseignements de M. Janin, qui s'est voué à cette oeuvre d'intérêt public avec le savant concours du docteur de Martigny et que nous félicitons de cette patiente campagne qui vient d'être couronnée d'un succès mérité devant le Congrès de savants qui honorent notre ville de leur présence.

MM. les Drs E. Lachapelle, président de section, P. H. Bryce, de Toronto, Dr Harvey Littlejohn, d'Edinbourg ont prit part à la discussion qui a suivi la lecture du mémoire et tous ont exprimé le désir de voir dans un avenir aussi rapproché que possible la mise en pratique par nos grandes villes des conclusions émises par M. Janin.

A SAINT TELESPHORE

Les institutrices de la paroisse de St-Télesphore ont fait chanter, hier, une grand'messe pour l'ouverture des classes. L'assistance des enfants a été nombreuse. Il y a eu un grand nombre de communions. Monsieur le curé F. Reid, toujours zélé pour l'avancement de la jeunesse dans les voies du bien, a fait, à la fin de la messe, une éloquente allocution qui a fort impressionné les personnes présentes. Il a fait d'abord connaître combien est sublime la vocation des institutrices, puis il a terminé en retraçant les principaux devoirs des enfants envers ces personnes qui se dévouent à la classe enseignante. Monsieur Deschamps, ecclésiastique, assistait au choeur.

ASSEMBLEE REMISE

L'assemblée du comité des chemins, convoquée pour hier après-midi, a été remise à 11 heures, mardi prochain, à cause de la réception que donnait le maire Smith, sur la montagne, aux membres de l'association médicale anglaise.

POISSON ETRANGE

Des citoyens de Verchères prétendent avoir vu dimanche après-midi, près de l'Ile Marie, un poisson étrange d'une dizaine de pieds de long, dont la tête ressemblait à celle d'un chien. Des chasseurs, qui passaient en chaloupe, tirèrent trois fois sur le monstre, qu'on n'a pas revu depuis.

A PROPOS DE JEUX

On nous prie de corriger certaines erreurs commises par les journaux au sujet de la condamnation, en cour de police, des propriétaires de jeux de hasard. Il a été dit qu'au cours du procès, il a été prouvé que "les accusés avaient bien et dûment obtenu leur licence, pour tenir une table de jeux et même que les employés de la police municipale de St Louis du Mile-End, avaient enseigné à ceux-là comment se jouait la partie de hasard." Ces faits sont erronés. Rien de tel n'a été prouvé ; la police de St Louis du Mile-End connaît trop son devoir pour prendre part à des jeux que la loi défend.

LES PIANOS SAISISSABLES

Melle Marie Emma Lachapelle, institutrice en musique, demeurait avec M. O. Lachapelle. Un bon jour, elle fit transporter son piano dans l'entrepôt de L. G. St Jean pour l'y faire vendre. De là une saisie-gagerie par droit de suite de la part du propriétaire de M. Lachapelle, M. Edw. Hart.

Melle Lachapelle a produit une intervention disant que le piano lui appartenait.

Néanmoins, Son Honneur le juge de Lorimier a jugé que le piano était le gage du propriétaire et a renvoyé l'intervention.

UN TRAIT DE BRAVOURE

La sottise d'une mère

Son enfant sauvé par un conducteur de tramways

Hier après-midi, vers quatre heures, il y avait dans le tramway portant le No 119, et qui circule dans la rue Ste Catherine, une dame anglaise avec son enfant, âgé de trois à quatre ans. L'enfant était assis sur le haut du siège du côté où l'on débarque. Le petit bonhomme s'amusait à jouer en se cramponnant après l'un des supports de la couverture du véhicule sans que la mère sembla s'en apercevoir. Le conducteur voyant le danger que courait le petit garçon s'approcha de la mère et la pria bien poliment de faire attention à son bébé. "Mêlez-vous de vos affaires", répondit celle-ci. Le conducteur, sans s'occuper de cette réponse peu polie, ne cessa de surveiller les gestes du petit garçon, et se tint sur le marche-pied en arrière du siège où se trouvait la mère et l'enfant.

En arrivant près de la rue Mathieu, ce que l'employé de la compagnie des tramways avait prévu arriva, l'enfant perdit l'équilibre et tomba dans le vide. Heureusement que le conducteur put sauter sur le marche-pied du bas et étendre le bras assez vite pour le saisir par les jambes. Néanmoins, la secousse faillit faire perdre l'équilibre au conducteur et peu s'en est fallu que l'enfant et son sauveur ne fussent projetés sur la chaussée. La mère ne remercia même pas celui qui venait ainsi de risquer sa vie pour sauver celle de son enfant. Le nom de ce brave employé mérite d'être connu, c'est M. Adélard Dupont.

TRIBUNE LIBRE

Montréal, 2 septembre 1897.

L'honorable L. A. Jetté,
Doyen de l'Université Laval.

Honorable Monsieur,

La "Presse" d'hier soir, informe le public que le vice-recteur a annoncé aux élèves qu'une chaire de notariat sera créée sous peu et que le nom du nouveau titulaire ne sera connu qu'alors. Ainsi, ce titulaire n'est pas encore choisi, et j'ose espérer que vous me permettrez quelques observations concernant le choix d'un titulaire à cette chaire.

Tous les notaires sont, je n'en doute pas, très satisfaits de la décision que l'Université Laval a prise de créer une chaire de notariat. Je crois qu'en le faisant, l'université rend un grand service à la profession de notaire, et conséquemment au public intéressé directement, à ce que le notaire soit bien éclairé sur les devoirs et responsabilités de sa profession.

Jusqu'à présent, les notaires n'ont pas eu l'avantage d'avoir des notions pratiques sur les devoirs et responsabilités de leur profession et sur tous les sujets dont le notaire a, à s'occuper. Plus le notaire sera éclairé et instruit sur le rôle qu'il a à jouer, plus il sera en état de le remplir.

Puisque l'Université Laval a jugé à propos de créer cette chaire, c'est qu'elle croit que son utilité est reconnue et qu'elle en attend de bons résultats ; aussi prendra-t-elle, je l'espère, du moins, les plus grands soins et le plus de renseignements possibles pour s'assurer les services d'un notaire pratiquant qui aura, dans son opinion, les connaissances théologiques et pratiques que requiert l'enseignement qui doit être donné par le titulaire de cette chaire ; car le succès de cette chaire dépend du titulaire qui sera choisi pour l'occuper. Vous savez comme moi qu'il y a bien des notaires ayant une assez belle clientèle et qui, cependant, ne seraient pas qualifiés pour enseigner la pratique du natoriat ; cet enseignement requiert aussi du notaire une assez longue pratique au moyen de laquelle il aura pu se mettre en contact avec toutes les difficultés qui se présentent dans l'exercice du notariat.

En autant qu'il s'agit du notariat, il n'y a certainement pas de précédents pour le choix du titulaire ; cependant comme les cours du notariat est tout à organiser, je crois qu'un concours de notaire serait le mode qui donnerait le plus de satisfaction aux membres de la profession de notaire, et qui vous permettrait de choisir le notaire qui semblerait donner le plus de garantie, et l'on ne serait pas tenté de vous taxer d'avoir fait un choix pour servir d'autres fins que celles du notariat.

Il est possible que cette chaire ne soit établie qu'à titre d'essai, car lors de l'entrevue qui a eu lieu entre un certain nombre de notaire et les professeurs de l'Université, l'automne dernier, l'un d'eux semblait voir l'établissement d'une chaire peu favorablement, on émettait même des doutes sur son utilité.

En face d'un tel état de choses, il est à craindre que si le titulaire choisi ne donnait pas satisfaction, la chaire du notariat serait supprimée purement et simplement et que l'on viendrait dire que cette chaire est inutile.

Les notaires, de leur côté, ont pleinement confiance que cette chaire rendra les plus grands services au notariat et au public, mais à condition qu'on choisisse un titulaire qui soit qualifié sous tous les rapports et qui ait donné, dans un concours qui serait organisé, des preuves qu'il est apte à occuper l'importante chaire du notariat.

J'ai l'honneur de me souscrire,

Honorable Monsieur,

Votre tout dévoué serviteur,

L. BELANGER.

NECROLOGIE

Un autre de nos principaux hommes d'affaires vient de nous être enlevé en la personne de Monsieur Robert Mitchell, manufacturier, décédé après une courte maladie, à sa résidence, à Westmount, le 1er courant, à l'âge de 76 ans.

M. Mitchell se sentait indisposé depuis environ un mois et ce n'est que dans ces derniers jours que la maladie a fait de rapides progrès.

M. Mitchell était natif d'Ecosse, et était le fondateur de la célèbre maison qui porte aujourd'hui le nom de "The Robert Mitchell Co. Ltd." ; il était venu s'établir à Montréal en 1851, et depuis ce temps il n'a cessé d'employer dans ses ateliers un grand nombre d'ouvriers de différentes lignes, tant de la ville que de la banlieue, qui tous avaient pour lui un grand respect et estime. Plus d'un peut aujourd'hui dire qu'il perd en cet homme, un véritable père et bienfaiteur.

M. Mitchell était membre de la Chambre de Commerce et était en relations avec les principaux hommes d'affaires tant du Canada que de l'étranger ; il a su, par son travail énergique et constant, faire la renommée de cette célèbre maison dont il était le chef. Il était en outre un homme très charitable, et bien peu de nécessiteux lui ont tendu la main sans recevoir de lui quelque secours. Il était aussi bienfaiteur pour différents hôpitaux de la ville, et plus particulièrement de l'hôpital Général et de l'hôpital Western dont il était directeur. Il laisse une veuve, deux garçons (qui font partie de la Cie Mitchell) et trois filles.

Ses funérailles doivent avoir lieu le 4 courant.

Que Dieu donne à ce digne et modeste homme la juste récompense de ses oeuvres.

UN EMPLOYE.

PENIBLE ACCIDENT A BEAUHARNOIS

Noyé en se baignant

(Dépêche spéciale)

Beauharnois, 3—Albert Leduc, fils de M. Michel Leduc, s'est noyé, hier après-midi vers les trois heures. Le matin, il était parti en chaloupe en compagnie de deux de ses cousins pour aller aux îles où ils se sont amusés à la pêche pendant quelques heures. Avant de revenir Leduc décida de prendre un bain. Ses cousins lui firent remarquer qu'il serait prudent de ne pas se jeter à l'eau profonde. Leduc répondit qu'il n'y avait pas trop d'eau pour lui. En même temps, il se jeta à l'eau. Il fut immédiatement saisi de crampes et disparut sans que ses compagnons aient pu lui porter secours. Son corps fut aussitôt repêché et transporté à la demeure de son père. Le coroner Demers, après avoir interrogé les témoins n'a pas jugé à propos de tenir une enquête. Leduc était âgé de 20 ans.

GRAVES ACCIDENTS A OTTAWA

Un enfant tué

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 3—Un jeune garçon du nom de Victor Desjardins, résidant sur la rue St André, et âgé de 13 ans a été tué instantanément, hier soir, pendant qu'il jouait auprès d'une maison en construction. Un des ouvriers ayant laissé tomber un morceau de madrier, le jeune Desjardins a été frappé à la tête, il a eu le crâne ouvert. Les parents appelés en toute hâte n'ont trouvé qu'un cadavre. L'enfant venait de confesse à la Basilique.

—Un nommé Edouard Lavergne, d'Aylmer, a été sérieusement blessé, hier, par son cheval. Lavergne battait du grain sur la ferme Ritchie. Le cheval qui conduisait la machine le frappa d'une ruade à la tête pendant qu'il arrangeait une partie du mécanisme.

CHRONIQUE DE LA BANLIEUE

ST HENRI — La commission scolaire s'assemblera aujourd'hui et le rapport des avocats concernant la question du paiement de la taxe de l'eau fournie aux institutions religieuses sera entendu.

—J. B. Baillargeon a été condamné à $1 et les frais ou 8 jours de prison pour ivresse manifeste.

—Maggie Kellie, ramassée ivre sur la rue St Jacques, hier soir, s'est vue gratifier d'une condamnation de $5 et les frais ou 15 jours d'incarcération.

STE CUNEGONDE — Un nommé Jos. Deslauriers a été arrêté dans une maison de la ruelle Fauteux, hier soir, par le chef de police Tremblay et le constable Binette. Deslauriers est accusé d'avoir volé bon nombre d'effets de ménage chez sa maîtresse de pension. Il subira son procès à Montréal où il a été conduit ce matin par les autorités.

ST LOUIS — Enfin ! ! Des gens contents ce sont ceux qui demeurent sur la rue Hypolite, aux alentours de la carrière que l'on sait. Sur l'injonction de la cité, M. Beaubien, le propriétaire de la dite carrière, a fait commencer les travaux d'assainissement tant et si longtemps désirés de ce foyer de pestilence. Tous le monde pourra désormais respirer à son aise sans crainte d'être empestée par les miasmes délétères qui saturaient l'atmosphère à certains jours.

LE NOUVEAU CODE

Changements importants qu'il apporte

Depuis hier, le nouveau code de procédure civile est en vigueur au palais, ce qui occasionne un peu de confusion.

Ce code diffère un peu de l'ancien. Voici quelles sont les principales différences :

Maintenant les actions "in formâ pauperis" deviennent plus rares, attendu qu'on n'en accordera plus pour injures verbales, et que les avocats des pauvres ne pourront pas se faire payer de ces derniers, ni recevoir d'eux aucune somme d'argent sous peine de mépris de cour.

De plus, il sera loisible au demandeur de traduire le défendeur devant les tribunaux, après jugement, pour lui faire déclarer quels sont ses biens saisissables ou à quel endroit, pour le compte de qui il travaille, à quelles conditions.

Enfin, on ne pourra désormais saisir que le cinquième du salaire des ouvriers gagnant moins de $3 par jours, que le quart de ceux gagnant entre $3 et $6 par jour et le tiers de ceux gagnant plus que $6 par jour.

LE Dr RICHET

Il fera la chasse au Caribou

M. le shérif Thibandeau, en compagnie de MM. le Dr Richet, de Paris ; du Dr E. P. Lachapelle, du Dr Benoit, du Dr Richer, etc., est parti pour le lac Chapleau, où ces messieurs vont donner la chasse au caribou.

AU GRAND TRONC

Sir Wilfrid Laurier est parti ce matin pour Arthabaska. Après le banquet, hier soir, le premier ministre et sa famille, lord Aberdeen et sa suite sont venus passer la nuit dans leurs wagons spéciaux à la gare du Grand Tronc. Le wagon de lord Aberdeenn a été attaché au train de Lévis ce matin.

—On attend ce soir sir Charles Rivers-Wilson, le président de la compagnie du Grand Tronc, de retour de son voyage d'inspection de la ligne.

CE DRAME SUR LE FLEUVE

La chaloupe de M. Giguère aurait été volée

PAR TROIS JEUNES GENS

Qui sont disparus mystérieusement

(Dépêche spéciale)

Lavaltrie, 3 — Relativement à cette chaloupe trouvée dernièrement sur le lac St Pierre, voici tous les renseignements qu'il est possible d'obtenir à Lavaltrie. Cette chaloupe est la propriété du département de la marine et des pêcheries et était ici pour le service des Phares, dont M. Denis Giguère est le gardien. Ce dernier y avait fait inscrire son nom avec le mot "Canadienne" sur l'autre côté.

Cette chaloupe, quoique tenue continuellement au cadenas, a été volée avec deux paires de rames, un aviron et d'autres agrès, dans la nuit du 23 au 24 juillet dernier. Les rames, etc., ont été prises dans un petit hangar qui était à proximité et qui était aussi fermé à clef. Les voleurs avaient brisé les deux cadenas pour s'en emparer. Le matin du vol, M. Giguère a trouvé à la porte du hangar où étaient les rames, un outil en fer pouvant servir de mèche.

Dans la même nuit, un des châssis du hangar de la Cie R. et O., sur le quai de Lavaltrie, a été brisé ; mais il n'y avait là rien à prendre.

Aussi dans la même nuit, deux laiteries dans le village ont été enfoncées et différents comestibles enlevés. A la porte d'une de ces laiteries, il a été trouvé le matin suivant, un bâton muni d'une corde et pouvant servir de cassetête.

La veille de ce jour, on avait vu rôder dans le voisinage trois jeunes individus, à mine suspecte et tout à fait étrangers à la localité. Ils étaient arrivés à Lavaltrie par le grand chemin venant de St Sulpice.

A dix heures du soir, dans la nuit du vol, ils ont été vus par plusieurs personnes dans les rues du village. On a supposé tout de suite qu'ils étaient les auteurs de ces vols.

Un fait important qui confirme cette supposition, c'est que M. Denis Giguère, en faisant le lendemain des recherches, a appris au village de Lanoraie qu'on avait vu descendre ce matin là, vers les 5 heures une chaloupe peinte en rouge et montée par trois hommes. Un peu plus tard dans la matinée, on les a vus vis-à-vis Dautray se dirigeant vers les îles de Sorel. Mais on n'a pu découvrir rien de plus. Qu'est-il advenu de ces gens depuis le 24 juillet ? Tout le monde l'ignore.

La chaloupe a été retrouvée le dimanche suivant, brisée et à demi remplie d'eau. Elle contenait des vêtements percés de balles.

LE VOL A LA CAMPAGNE

(Dépêche spéciale)

Ste Anne de la Pérade, Qué., 3 — Des voleurs sont entrés par effraction dans le magasin de M. L. H. Laganière, marchand de ce village, ont fait sauter le coffre-fort au moyen de la dynamite et ont volé $35 en argent.

PARTIS CE MATIN

—Les pompiers de Poughkeepsie qui étaient en promenade ici depuis quelques jours, sont partis, ce matin, à 9.30 heures, par le Delaware et Hudson.

BICYCLISTES CONDAMNES

Il paraît que la police a ouvert une campagne contre les bicyclistes qui n'ont pas payé la taxe pour leurs machines. Six ont été arrêtés depuis hier et amenés aujourd'hui devant le recorder-suppléant qui les a condamnés à $1 d'amende.

CHŒUR DU GESU

Il y aura ce soir réception à la salle académique. Les membres du choeur du Gésu sont priés de se rendre à 8 heures précises.

NOS FELICITATIONS

M. le lieutenant de police Trempe, est l'heureux père d'une fillette, née le 31 août dernier, qui promet beaucoup, si elle tient de son père.

NOUVEAUTE AU PARC SOHMER

Mlle Turnour, célèbre équilibriste sur trapèze, à une grande hauteur, commencera ses exercices ce soir ; elle jouera demain et dimanche également. C'est une belle attraction sensationnelle.

—Si vous voulez faire un voyage agréable prenez les tramways de la Ligne de Ceinture 254—4

"Demandez et vous Recevrez..."

(EMPLOI DEMANDE)—Ne restez donc pas à rien faire—il y a toujours de l'ouvrage—il y a toujours "quelqu'un" qui a besoin de vos services—seulement ce "quelqu'un ne vous connait pas. Dites ce que vous savez faire, par l'entremise des petites annonces. Votre futur patron est un de nos 100 mille lecteurs, il lira votre annonce.

20 Mots—10 cts chaque fois.

(1)

SPORT

LES PARTIES DE DEMAIN

Montréal, 1. Scranton, 1.

RENCONTRE DES INDIENS ET DES MONTREALS

DERNIERES NOUVELLES DU SPORT

LACROSSE

NATIONAL vs SHAMROCK

C'est samedi, le 11 courant, qu'aura lieu la grande partie de crosse annoncée depuis quelque temps entre ces deux clubs.

Les jeunes Shamrocks, qui ont succombé deux fois cette année au National, voient là une belle occasion de prendre leur revanche. Comme on a pu le constater à plusieurs reprises, les jeunes Shamrocks se sont améliorés d'une façon extraordinaire depuis le commencement de la saison et leur jeu dans plusieurs de leurs dernières parties a été comparable à celui des joueurs de la vieille ligue. Il sera donc extrêmement intéressant de voir les deux clubs aux prises. Il'on pourra voir aussi par la même occasion les progrès accomplis par le National.

On peut presque dire d'avance que les Nationals seront à cette époque les champions déclarés de la ligue intermédiaire, car il est fort possible et même probable que les jeunes Shamrocks vont infliger demain une défaite aux jeunes Capitals, et que les Nationals se trouveront par là être devenus les premiers dans la ligue.

Les Tecumsehs se sont rencontrés, le 1er septembre, à Brampton, avec le club Excelsior et ont joué une très belle partie. Le jeu a été extrêmement rapide malgré la pluie qui est tombée sans relâche tout le temps qu'a duré la partie. Les Tecumsehs étaient venus très confiants, espérant de pouvoir prendre leur revanche de la défaite que le club Excelsior leur avait administrée au commencement de la saison, mais ils ont été défaits par un score de 2 à 5. La partie a été une superbe exhibition du jeu national et digne des clubs de la vieille ligue.

Les Torontos joueront demain leur seconde partie d'exhibition avec les Tecumsehs. Les Torontos, dit-on, se préparent à prendre une éclatante revanche de la défaite qu'ils ont subie il y a quelque temps aux mains des Tecumsehs.

Si les choses se passent ainsi, il n'y a pas de doute qu'une troisième partie sera arrangée pour décider de la question de suprématie entre les deux clubs.

Les Capitals se rencontreront lundi, fête du travail, avec les Tecumsehs, dans une partie d'exhibition sur l'île Hanlan. Les arrangements à cet effet ont été terminés avant-hier. L'équipe sera la même qui a joué samedi contre le club Shamrock.

Les jeunes Capitals se sont soigneusement préparés à leur rencontre de samedi avec les jeunes Shamrocks. Ils sont déterminés à gagner, car la perte d'une partie signifierait qu'ils sont hors de concours pour le titre de champion de la ligue intermédiaire.

Le club pratique avec diligence et l'équipe sera choisie parmi les joueurs suivants :

Brennan, Shore, Sutherland, Ralph, Schwitzer, Kelly, Portin, J. Ralph, Baldwin, Lafleur, Donaldson, A. Cope, Durkin, Hennessy et Godfrey.

LA PARTIE DE DEMAIN

La partie de demain entre les Shamrocks et les Cornwalls sera certainement l'une des plus intéressantes de la saison et comme elle est l'une des dernières qui seront jouées ici cette année, elle devra être une forte attraction.

Les deux clubs sont en parfaite condition et comme la température s'annonce favorable, il est tout probable que les amateurs du jeu national pourront assister à l'une des plus belles parties qu'ils aient encore vues.

On dit que Broderick, des Cornwalls, fera des merveilles et qu'il est en train de devenir l'un des plus célèbres joueurs de crosse du pays. Il sera donc intéressant de l'observer.

RICHELIEU vs NATIONAL, DE LACHINE

Comme le défi lancé il y a huit jours par le club Richelieu au National, de Lachine, n'a pas encore été accepté, le premier espère que celui-ci le sera et que le National de Lachine se rendra à trois heures sur le terrain de la Côte St Paul.

Réponse par "La Presse" ou au capitaine Lanthier, 624 rue Mullins, Pointe St Charles.

INDIENS vs MONTREALS

A la demande de la British Medical Association, une partie de crosse sera jouée cette après-midi sur le terrain de la M. A. A. A., entre les Indiens de St Régis et une équipe choisie parmi les joueurs du club de crosse Montréal. La partie commencera à 4 heures précises. Comme on sait que la race blanche a emprunté le jeu de crosse aux Indiens, il est intéressant de voir maintenant les deux races aux prises dans une partie.

La position de referee sera remplie par le Dr Elder. Le prix de l'admission au terrain sera de 25 cents.

LE NATIONAL

Après avoir battu les formidables Tecumsehs, le National aspire maintenant à d'autres honneurs et l'on annonce qu'il se rencontrera lundi prochain au terrain de l'exposition avec les Cornwalls, qui doivent jouer demain avec les Shamrocks.

On peut donc s'attendre à une belle partie et à voir le National faire un immense effort pour écraser un nouvel adversaire.

Ravanagh, l'ancien joueur du National, jouera pour la circonstance avec ses vieux camarades et les aidera à remporter la victoire.

BASE BALL

LIGUE DE L'EST

MONTREAL ET SCRANTON RESTENT EGAUX

Scranton, 3 — Scranton et Montréal ont joué deux parties, hier, et sont demeurés égaux. Scranton a gagné la première partie par ses hits faits à temps et Montréal a gagné la seconde par la même tactique.

Les deux parties ont été lentes et dénuées de points saillants. Scores :

Première partie :

SCRANTON

	AB	R	BH	PO	A	E
Walters, c.f.	3	1	2	5	1	0
Bonner, 2 b.	4	2	2	3	6	0
Massey, 1 b.	4	1	0	12	0	0
Sullivan, s.s.	4	0	2	2	5	1
Griffin r.f.	3	1	0	0	0	0
Gunson, l.f.	4	2	2	1	0	1
Maguire, 3 b.	5	1	2	1	1	2
Boyd, c	4	0	1	3	0	0
Johnson, p.	4	1	1	0	4	0
Totaux	9	12	27	17	4	

MONTREAL

	AB	R	BH	PO	A	E
F. Shannon, s.s.	4	2	2	0	4	1
Bannon, l.f.	3	0	1	4	0	0
Shearon, r.f. et c.f.	5	1	1	4	0	0
Dooley, 1 b.	5	0	2	9	1	0
Richter, 2b et c.f.	4	0	0	2	1	1
Henry, 3 b.	3	0	2	0	1	0
Berger, r.f. et 2b	2	0	0	0	2	1
McNamara, c.	4	0	0	2	1	0
Becker, p.	4	2	2	3	2	0
Totaux	5	10	24	12	3	

Score par inning :

Scranton	.11022003x—	9 12 4
Montréal	.00200001 2—	5 10 3

SOMMAIRE

Courses gagnées, Montréal, 2; two base hits, Sullivan, Shannon, Dooley, Henry. Three base hits, Sullivan, Dooley. Sacrifice hits, Massey, Bannon. Buts volés, Sullivan, Bannon. Laissés sur les buts, Scranton, 10; Montréal, 9. Struck out, par Jennsen, 3; par Becker, 2. Double plays, Sullivan à Bonner à Massey, Bonner à Sullivan à Massey, Walter à Bonner. 1er but sur erreurs, Scranton, 2; Montréal, 2. 1er but sur quatre balles, par Johnson, 7; par Becker, 2. frappé par balle lancée par le pitcher, par Becker, 1. Wild pitch, Becker. Passed balls, Boyd, McNamara. Umpire, O'Neill. Temps, 2 heures.

Seconde partie :

SCRANTON

	AB	R	BH	PO	A	E
Walters, c.f.	5	1	1	0	0	0
Bonner 2b.	5	0	2	2	3	0
Massey, 1 b	5	0	1	9	1	0
Sullivan, s.s.	3	0	0	4	7	1
Griffin, r.f.	4	0	0	5	0	0
Gunson, l.f.	4	0	0	0	0	0
Maguire, 3 b.	4	1	2	4	3	0
Boyd, c.	4	1	2	1	2	0
Gillen, p.	3	1	0	2	1	1
Totaux	4	8	27	17	2	

MONTREAL

	AB	R	BH	PO	A	E
Shannon, s.s.	4	2	2	1	5	0
Bannon, l.f.	3	1	0	3	0	0
Shearon, r.f.	4	1	1	1	0	0
Dooley, 1 b.	3	1	1	11	0	0
Richter, c.f.	3	0	8	1	0	0
Henry, 3 b.	5	0	2	1	2	2
Berger, 2 b.	5	0	1	2	3	0
McNamara, c.	3	2	4	7	0	1
Terrick, p.	3	1	0	0	1	0
Totaux	9	14	27	11	3	

Scranton . . . . . .040000000— 4 0 0
Montréal . . . . . .300111030— 9 14 3

SOMMAIRE

Courses gagnées, Scranton, 1 ; Montréal, 2. Two base hits, Bonnar, Maguire, McNamara, 3. Shannon, Richter et Berger. Three base hits, Dooley. Sacrifice hit, Richter. Buts volés, Bonner, Boyd Bannon et Shearon. Laissés sur les buts, Scranton, 8; Montréal, 9. Struck out, par Gillon, 1; par Yerrick, 7. Double plays, Bonner à Sullivan à Massey; Sullivan à Massey; premier but sur erreurs, Scranton, 2; Montréal, 2. premier sur quatre balles, par Gillon, 4 ; par Yerrick, 2. frappé par balle lancée par le pitcher, Gillon, 3. Umpire, O'Neill. Temps, 1.50.

Springfield, 3 — Springfield a joué hier une grande partie contre Buffalo, avec un score de 5 à 1 contre lui. Dolan empêcha les visiteurs de faire un seul point pendant trois innings et les joueurs locaux égalèrent le score à la fin de la huitième inning. Le hit de Wise et le two bagger de Field donnèrent l'avantage à Buffalo dans la première moitié de la neuvième. Bannon fit un two bagger et Brouthers lança la balle par-dessus le clôture, gagnant la partie, alors qu'il y avait un joueur de mort. Score :

Springfield	.000102112—	7 10	5
Buffalo	.100220001—	6 14	2

Batteries — Dolan et Duncan ; Souders et Urquhart.

Wilkesbarre, 3 — Wilkesbarre avait gagné la partie hier à la troisième inning, mais des erreurs coûteuses permirent à Syracuse d'égaler le score dans la cinquième et de gagner dans la onzième, grâce au two bagger de Smith et au hit de Lezotte. Score :

		R.	H.	E.
Wilkesbarre	.40300000000—	7	13	6
Syracuse	.00304000001—	8	13	1

Batteries — Patton et Gonding ; Kissinger et Ryan.

Providence, 3 — La partie Providence Toronto a été remise par suite de la pluie.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P. C
Syracuse	70	46	608
Toronto	63	41	605
Buffalo	67	48	582
Springfield	60	47	560
Providence	57	52	522
Scranton	47	53	470
Montréal	38	71	348
Wilkesbarre	28	73	277

CHANGEMENTS DANS LE CLUB SYRACUSE

Syracuse, N. Y., 3 —Bell Egan, le second but du club Syracuse, de la Ligue de l'Est, a été vendu au club Brooklyn, de la Ligue Nationale, pour $500. Canavan, autrefois de Providence, entrera aussi dans le même club. Le contrat viendra en force à la fin de la présente saison. Horton, l'ancien pitcher des Baltimores, a signé un engagement avec Syracuse et entrera immédiatement en fonctions.

LIGUE NATIONALE

Baltimore, 3 — St Louis a réussi à l'emporter sur les champions hier dans une partie de dix innings. Le club local a perdu par suite d'une trop grande confiance d'un jeu moins que brillant au champ et parce qu'il n'a pu frapper à temps les balles de Sudhoff. La balle sabsie au vol en courant par Robinson, dans la neuvième inning et le jeu de Cross au bat ont été les points saillants de la partie. Score :

		R.	H.	E.
Baltimore	.0000101100—	3	15	4
St Louis	.1020000001—	4	13	3

Batteries — Pond et Robinson ; Sudhoff et Douglass.

Washington, 3 — Le point saillant de la rencontre, hier, a été la fin. Il y avait en effet deux hommes morts et un joueur au troisième but, lorsque l'umpire Kelly arrêta la partie pour cause d'obscurité. Mercer était dans la boîte au début, mais il fut mis hors de la partie, pour avoir discuté les décisions de l'umpire. Score :

		R.	H.	E.
Washington	.00200102—	5	13	1
Pittsburg	.31000020—	6	11	1

Batteries — Mercer, Bresnehan et Farrell; Tannehill, Hughey et Sugden.

Brooklyn, 3 — Les Brooklyns et les Clevelands ont terminé leurs séries hier après-midi, par une double partie. La première fut très bien jouée et le résultat en fut douteux jusqu'à ce que le club local fit deux hits et un two bagger sur les balles de Powell, alors qu'il y avait un joueur de mort dans la neuvième inning.

Les Clevelands eurent beaucoup plus d'avantage dans la seconde partie. Chields et Wallace jouèrent un jeu remarquable au champ dans cette rencontre. Score :

Première partie :

		R.	H.	E.
Brooklyn	.010100001—	3	7	2
Cleveland	.100001000—	2	6	3

Batteries — Payne et A. Smith ; Powell et Zimmer.

Deuxième partie :

		R.	H.	E
Brooklyn	.000020000—	2	8	4
Cleveland	.012000210—	6	10	0

Batteries Fisher et Grim ; Cuppy et Zimmer.

New York, 3 — New-York et Cincinnati ont joué une partie, hier, qui a dû être terminée alors que le score était égal, par suite de l'obscurité. Pour cette raison, les deux clubs joueront deux parties aujourd'hui. Score :

		R.	H.	E.
New-York	.000002200—	3	8	4
Cincinnati	.000030000—	3	8	0

Batteries — Meekin et Warner ; Ehret, Rhines et Schriver.

Philadelphie, 3 — Louisville l'a emporté hier sur Philadelphie par son jeu supérieur au bat. Le jeu des deux équipes a été médiocre par moments et les erreurs en général ont été désastreuses. Une couple de beaux double plays empêchèrent le score des visiteurs d'être plus élevé. Score :

		R.	H.	E.
Philadelphie	.002000200—	4	5	3
Louisville	.000031020—	6	11	3

Batteries — Wheeler et McFarland ; Magee et Dexter.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P. C.
Baltimore	73	33	688
Boston	75	34	688
New-York	67	38	638
Cincinnati	62	43	590
Cleveland	55	52	514
Chicago	50	50	458
Brooklyn	49	61	445
Philadelphie	50	63	442
Pittsburg	47	60	439
Louisville	48	62	436
Washington	46	61	430
St Louis	28	82	256

L'ARRIVEE DU CLUB MONTREAL

Samedi, sera une journée de grand gala, au terrain de l'association de baseball Montréal. Le club qui sera en effet de retour de sa tournée, jouera ce jour-là devant un public nombreux et distingué, attiré par le prestige que plusieurs belles victoires ont donné au club Montréal. Son Honneur le maire Wilson-Smith sera présent et donera lui-même le signal de commencer la partie. Les membres de la British Medical Association seront aussi sur le terrain. Le club, pour la circonstance, portera pour la première fois son nouveau costume gris et rouge et trois nouveaux joueurs de première force feront ce jour-là leur apparition avec le club. Comme on voit ce sera là une forte attraction et comme voilà déjà assez longtemps que nous n'avons pas eu le plaisir d'assiter à une partie jouée par le club Montréal, tous les amateurs de baseball se rendront certainement samedi au terrain des Montréals pour assister à leur rencontre avec les Scrantons. Comme le club a remporté plusieurs victoires, il est très encourageant d'aler le voir jouer et il n'y a nul doute qu'il y aura foule à la première partie.

On annonce que Lezotte, des Syracuses, et Lajoie, des Philadelphies, joueront probablement l'an prochain avec le club Montréal.

LACHINE vs RICHELIEU, DE SOREL

Dimanche prochain, le 5 septembre, le club de baseball Lachine, qui a remporté une si brillante victoire sur le club Emerald, par un score de 13 à 12, partira pour Sorel, où il doit rencontrer le club Richelieu, dans l'après-midi. Le club Lachine, qui a pratiqué toute la semaine, afin d'être en bonne condition pour cette partie, se croit de force à lutter contre les forts joueurs Sorelois et la partie sera sans doute très intéressante.

CERCLE LITTERAIRE ST EDOUARD

Il vient de se former à Montréal un nouveau cercle dramatique et littéraire ayant pour nom "Cercle Littéraire St Edouard." Les membres du conseil sont les suivants :

R. Duberd, président ; T. Balthazard, vice président ; O. Délorme, secrétaire trésorier ; J. Fournier, bibliothécaire ; Brossard, directeur dramatique. J. Patenaude, régisseur.

Tous les membres sont des jeunes gens âgés de 14 à 17 ans. Tous ceux qui voudraient en faire partie devront s'adresser pour informations à O. Délorme, 17 rue Parker.

CHEVAUX TROTTEURS

COURSES DE SHERBROOKE

Sherbrooke, 3 — Voici le résultat des courses qui ont eu lieu hier sur la piste du terrain de l'exposition :

Classe 2.35. 10 concurrents. Les 4 premiers sont les suivants :

Hazel B., J. N. Jourdain	1	1	1
Diavolo, Mt Washington Farm	2	4	2
Repta, H. Stewart	3	2	6
Archie, A. Lebeau	4	5	3

Temps, 2.31½, 2.26½, 2.28½.

Classe 2.19, 6 concurrents. Course non terminée. Voici les trois premiers :

Offered, Highland Stock Farm	3	3	3	2	1	1
Lady Lee, H. T. Ball	1	2	2	1	3	2
Ben Morrill, A. Daigneau	3	1	1	4	2	3

Temps, 2.22½, 2.22½, 2.21¼, 2.13, 2.23, 2.25.

Course avec obstacle

Rapid Queen, Pennston, 1; M. Dunlap Cannon, 2; Duke of Bourbon, Willow Farm, 3.

Dans cette course, les juges ont déclaré les paris annulés, parce qu'ils n'étaient pas satisfaits de la façon dont l'un des jockeys avait conduit son cheval.

COURSES DE WALES

Cornwall, Ont., 3 — Une foule assez nombreuse a assisté aux deux jours de courses qui ont eu lieu au Parc Onabruck, à Wales, et qui se sont terminées hier. Voici le résultat des courses d'hier :

Classe 2.50 :

Wm Smith's Futring, Bangor	1	1	1
John Eamon's Highland Fling, Morrisburg	2	2	2
Alex. Forte's Billy Allen, St Regis	3	3	6
Sprayan's Farmer John, Wales	4	5	5
Jas. Hamilton's Darkey, Chase's Mills, N. Y.	5	6	3
H. Leitch's Clara Mallette, Cornwall	6	4	4

Temps, 2.40, 2.37, 2.30.

Free for all :

Acton et Parks' Cornerocker, Gananoquet	1	1	1
F. Cain's Clara Belle, Iroquois	2	2	4
W. F. Hamilton's Ringwood, Chase's Mills	3	4	2
W. H. Craig's Dick Smith, Cornwall	4	3	3

Temps, 2.26, 2.27, 2.26.

NOTES DE BASEBALL

Le club Derby lance un défi au club jeune Gloria, de St Jean Baptiste, pour une partie de baseball qui serait jouée dimanche, à 2 heures, sur le terrain des Derbys. S'sur informations, s'adresser à J. Duquette, 926 rue Sanguinet, Mile End, entre 8 et 9 heures p.m.

Le club Amateur ne peut accepter les défis des clubs Capital et Trilby, étant engagé d'avance pour les trois premiers dimanches de septembre.

Le club Richelieu, de Sorel, déclare que la difficulté au sujet du titre de champion amateur entre le Richelieu et les Granites, n'a pas été réglée par la rencontre de dimanche dernier, et il propose qu'une troisième partie définitive soit jouée pour le titre.

Le club Richelieu lance un défi à tous les clubs amateurs de la province pour une partie qui serait jouée sur son terrain, à Sorel, pour le titre de champion et pour n'importe quel enjeu. Pour informations, s'adresser au capitaine O. Desjarlais, hôtel Carleton, Sorel.

Les Victoria ont remporté une seconde victoire sur les Glorias, dimanche dernier, par un score de 27 à 13. La partie a été des plus contestées. Forget et Joly se sont distingués en faisant mourir 11 hommes au champ. Fiset s'est fait remarquer comme frappeur.

Il vient de se former un nouveau club de baseball, à Longueuil, qui portera le nom de Quinn.

Voici les noms des officiers du club : Président : O. Leblanc; capitaine, W. A. Champoux, secrétaire trésorier, A. Lalumière ; E. Champoux, J. Rousseau, A. Corbeil, A. Lavoie, David, Jos. Trahan, directeurs.

Le club Quinn lance un défi au club La Reine, pour une partie de baseball, qui serait jouée sur le terrain des Quinns.

Réponse par "La Presse."

FAILLITE A LACHINE

A la demande de M. Alexander D. Fraser, faisant affaires à Montréal sous les noms et raison sociale de Fraser, Viger et Cie., épiciers, M. William Harvey, hôtelier et commerçant, de Lachine, a fait cession de ses biens. Le passif est d'environ $4,000. Les principaux créanciers sont MM. J. C. Simpson et Cie, Montréal, $855.50 ; Fraser, Viger et Cie., Montréal, $630 ; Charles Gurd et Cie., Montréal, $500 ; Mme R. Miller, Montréal, $400 ; M. A. Allard, Lachine, $318 ; William Farrell, Montréal, $277.91 ; Dawes et Cie., Lachine, $271.72.

OUVRIER VICTIME D'UN ACCIDENT

M. Marcellin Desnoyers, menuisier, de St Henri, a intenté une action en dommages au montant de $1,600 contre MM. J. B. Tessier et Napoléon Péladeau, faisant affaires à St Henri, sous la raison sociale de Tessier et Péladeau, entrepreneurs.

Le 27 juillet 1897, le demandeur, à l'emploi des défendeurs, fut victime d'un grave accident causé par une grue qui était en mauvais ordre et insuffisante pour les besoins du travail auquel il était occupé. Le demandeur, lors de l'accident, a reçu des blessures internes graves, et d'autres blessures aux jambes et à la tête.

C'est pourquoi il réclame $1600 de dommages de MM. Tessier et Péladeau.

LA TAXE DES BROCANTEURS

Plusieurs causes en réclamations de taxe d'affaires, contre des marchands de bric-à-brac, ont été appelées ce matin, en cour du recorder et remises à la semaine prochaine, jeudi. Dans l'intervalle, la ville va instituer d'autres poursuites de même nature contre un certain nombre de brocanteurs.

UNE MINE D'ARGENT

On nous écrit de Danville que M. N. A. Parent, vice-président de la "Laurier Mining and Milling Co" de Ainsworth, Colombie Anglaise, est arrivé d'Ainsworth, la semaine dernière. La "Laurier" est une mine d'argent qui promet beaucoup. Elle n'est exploitée que depuis quelques mois, et il y a déjà plus de cinq cent tonnes de minérai d'extraites. Cette mine est exploitée jour et nuit. La "Laurier" sera avant longtemps une des meilleures mines d'Ainsworth, qui a déjà une grande renommée pour ses mines d'argent.

L'INVENTION IDEALE

Pour la destruction de toute fumée

Aux propriétaires de bouilloires

A la reprise générale des affaires, nos usines et manufactures vont vomir des torrents de fumée ; l'atmosphère va être viciée et corrompue. Les bienfaits de la campagne seront annihilés. Or c'est le sang qui produit la maladie ou la santé et c'est l'air qui fait le sang bon ou mauvais, selon que l'air respiré est pur ou corrompu.

Il est donc urgent pour tous les producteurs de fumée de prendre le moyen à leur disposition de consumer cette nuisance publique. Ainsi que prouvé en maintes occasions, depuis plusieurs jours, le seul appareil capable de donner ce que requis est le nouveau "Fumivore Jubilé" dont M. Charles Moisan est l'inventeur.

En effet, le "Fumivore Jubilé" est le seul appareil qui pourra rendre notre atmosphère pure comme celle de nos campagnes, consumant totalement la fumée et le gaz qui s'échappent des cheminées. Il peut être mis à toute chaudière quelconque et est garanti devoir fonctionner parfaitement sans réparation pour au moins 30 ans. Les experts disent que le "Jubilé" économise beaucoup le charbon.

—Savez-vous mieux que moi ce qu'il me faut ? Telle est la question que vous devriez poser à celui qui essaie de vous vendre un article quand vous en demandez un autre.

LA PROCEDURE CIVILE

Remarques du juge Jetté

Le Dr Lacombe étudie le droit à l'Université Laval

A l'ouverture des cours de procédure civile, à l'Université Laval, l'honorable juge Mathieu a recommandé à ses disciples de bien travailler pour le compte de leurs patrons, de demander à ces derniers de leur laisser faire de la procédure pratique, de ne pas se contenter de faire des choses de routine. On ne saurait devenir praticien sans cela, lors même que l'on saurait son code de procédure par coeur.

Puis le savant professeur a fait quelques remarques sur le nouveau code, qui offre peu de changement comparé à l'ancien. Il est certaines inconvénients, en ce livre de lois, auxquels on aurait pu obvier, suivant M. Mathieu.

Plusieurs jeunes avocats suivent les cours de l'éminent professeur. Et entre autres nouveaux étudiants qui se sont fait inscrire, on remarque M. le Dr Lacombe, député de la division Ste Marie au parlement provincial.

LE DESERTEUR BENNETT

Son dossier est chargé

Nous avons annoncé, mardi, l'arrestation d'un déserteur de la abtterie "B", de Québec, par le constable George Foster. Le prisonnier, qui se nomme William Bennett, se trouve dans de mauvais draps.

A part le fait qu'il passera en cour martiale pour désertion, Bennett devra répondre à l'accusation d'avoir volé une somme de $72 au major Sheppard, aide-de-camp du lieutenant-gouverneur Chapleau, ainsi que deux chèques au montant de $65 et un paletôt de fourrure évalué à $150. Il manquerait aussi à la citadelle une quantité d'argenterie, que l'on suppose avoir été volée par l'accusé.

Le constable Foster qui formait jadis partie de la batterie "B", a reconnu son homme sur le terrain des "Shamrocks", lors de la rencontre des "Capitals" et des "Tecumsehs". Les autorités de Québec ayant été averties, ont envoyé sans tarder une escorte pour ramener le prisonnier.

LES CHERCHEURS D'OR

Deux chercheurs d'or, M. Jas. A. Mackinnon et Geo. P. Mackenzie, d'Amherst, N. E., sont descendus au St James, mercredi matin. Ces deux chercheurs d'or vont hiverner au Nord-Ouest, près d'Edmonton, où ils attendront que les route de neige soient battues pour se rendre au Klondyke.

M. N. E. Picotte est parti pour New-York, hier matin, en compagnie de ses deux soeurs, Mmes Domina Gagné, de St-Henri, et Phidime Therrien, de St-Rémi.

M. Picotte a distribué quelques-unes des pépites d'or, qu'il a rapportées du Klondyke, à ses amis. M. G. Forest, du St James Hotel, est au nombre des favorisés et il apprécie beaucoup ce cadeau.

Un mineur du Nouveau-Brunswick, est arrivé hier à l'hôtel Vancouver, avec de superbes échantillons de quartz contenant de l'or en quantité. Cet or provient des gisements découverts récemment.

—M. Joseph Bergevin est toujours à Montréal.

POUR MAUVAIS TRAITEMENTS

L'inspecteur Fletcher, de la société protectrice des animaux, a traduit, hier matin, en correctionnelle, un nommé James Hickey, demeurant au No 12 rue Ottawa, pour mauvais traitements envers son cheval. L'accusé a été condamné à $3 et les frais.

CHUTE PEU GRAVE

Une jeune fille, nommée Blanner Hassett, a fait une chute hier matin, sur la plateforme de la gare Dalhousie, et s'est infligé des lésions qui ont nécessité son transport à l'hôpital Notre-Dame.

L'ACCIDENT DE LA GARE DE L'EST

Gagné, l'ouvrier qui est tombé du toit de la gare de l'est, il y a quelque deux semaines, va de mieux en mieux, à l'hôpital Notre-Dame. Il ne peut cependant encore quitter le lit.

On se rappelle que le compagnon de Gagné, nommé Hébert, qui était tombé en même temps que lui, a été tué presque instantanément. Le premier en a été quitte pour une fracture à la jambe droite et une autre au bras droit.

VOL D'UNE BICYCLETTE

M. le juge Dugas a remis à mardi prochain, le procès d'un nommé Alfred Fournier alias Gagnon, accusé du vol d'un bicycle, qui avait été laissé à la porte de la maison portant le No 1897 rue Ste Catherine. Le plaignant a prétendu qu'il était ivre à ce moment-là, et qu'il ne savait ce qu'il faisait. Le bicycle avait été loué à un jeune homme du nom de D. R. McPhail, par M. Thomas D. Lloyd, encanteur.

HOPITAL GENERAL

La voiture d'ambulance de l'hôpital Général a fait 72 courses pendant le mois d'août, dont 18 pour transporter des malades, et les autres, pour des accidents.

ILS PASSERONT EN COUR D'ASSISES

L'enquête dans l'affaire de Meech et Bertram Last s'est terminée, hier après-midi, en présence du magistrat Lafontaine. Meech a été condamné à subir son procès en cour criminelle.

M. le magistrat Lafontaine a aussi condamné au même sort les nommés Roland Barnett, accusé du vol d'un billet promissoire à M. Tancrède Huot, et John Harris, pour vol sur la personne dans un hôtel de la rue St Laurent.

LES SULPICIENS A SAN FRANCISCO

M. Captier, supérieur général de l'Ordre de St Sulpice, après avoir consulté les notabilités de l'Ordre, en Canada, a décidé d'ouvrir un petit séminaire à San Francisco. Pour cette année, il n'y aura purement et simplement qu'un prêtre envoyé là-bas pour jeter les bases de cette institution.

AUX GARES

Il y a tant d'étrangers à Montréal, cette semaine, qu'un grand nombre de passagers arrivés au Grand Tronc et au Pacifique, n'ont pu se loger dans les hôtels et ont dû s'adresser dans les maisons de pension privées.

Cette affluence de visiteurs, bien que faite pour stimuler le commerce, cause un surcroit de travail sans précédent, parmi le personnel préposé au service des passagers dans les différentes gares. Au Grand Tronc, M. D. O. Pease, dépouille une correspondance qui ferait peur à n'importe quel ministre.

On signale l'arrivée à Montréal de M. Sam. W. Manning, l'agent général du chemin de fer de Santa Fé, qui vient ici pour organiser une excursion de plusieurs membres de l'association Médicale Britannique, aux célèbres sources de Las Vegas, Nouveau Mexique.

LES ECOLIERS

Des conseils pratiques donnés par un instituteur

M. N. B., instituteur et ami de la "Presse", adresse aux écoliers, à l'occasion de la rentrée des classes, les conseils pratiques qui suivent :

"D'abord, vous êtes-vous bien souvent demandé, chers amis, ce qu'est l'instituteur ? Non, me répondrez vous, peut-être.

"Cependant, il importe que vous le sachiez, que vous ayez de lui une idée au moins exacte.

L'instituteur est avant tout l'ami, le confident, le modérateur en quelque sorte de la jeunesse, qu'il aime et pour laquelle il se dévoue avec bonheur. Il instruit, c'est là sa tâche de tous les jours, ceux qui lui sont confiés, en leur donnant un enseignement à la fois pratique et religieux.

"A lui, la haute et sublime mission de préparer le chrétien fermement attaché à l'Eglise, le citoyen utile et dévoué à la Patrie.

"Aussi la Famille, l'Etat et l'Eglise n'attendent-ils pas moins de sa part.

"Mais il faut, chers amis, pour que le maître ou l'instituteur puisse facilement atteindre ce noble but, et cela d'abord pour votre bien, il faut, dis-je, pour ce qui, d'une part, dépend de vous, que vous ayez confiance en lui, que vous l'estimiez du moins en raison de tout le bien qu'il veut et qu'il peut vous faire, pour peu que vous soyez dociles à ses enseignements.

"Donc, respect et obéissance à vos maîtres que vous devez aussi considérer comme les représentants autorisés de vos parents auprès le vous.

"Dans vos études, soyez appliqués ; cherchez, à l'aide de la réflexion, à vous rendre compte de tout problème à résoudre, de toute règle à appliquer ; car, ce n'est que de cette façon que vous arriverez sûrement et le plus tôt à comprendre ce que l'on vous donne à apprendre, que votre intelligence se développera.

"Il faut aussi et particulièrement aimer le travail, en avoir toute la volonté et toute l'énergie ; car, ou vous l'a souvent dit : Rien ne s'obtient sans le travail.

"C'est à ce prix-là seul que l'on triomphe de tout obstacle, que l'on parvient enfin, avec l'aide de Dieu, au but désiré.

"Mettez bien, chers amis, ces quelques conseils en pratique, et le succès couronnera assurément vos humbles efforts."

LA CIE DE PEAGE DE DORVAL

N'a pas le droit de mettre des barrières sans permission à Dorval

L'honorable juge de Lorimier a rendu jugement, hier matin, dans la cause de Robert Fitzgibbon contre la compagnie de péage de Dorval.

Le demandeur avait demandé l'émission d'un bref d'injonction contre la défenderesse pour empêcher cette dernière de percevoir de l'argent d'une barrière qu'elle a placé à Dorval, sans le consentement de la municipalité.

La défenderesse a répondu que le demandeur n'avait pas le droit de faire cette demande, que c'était à la municipalité à procéder, ce qui n'a pas été maintenu.

Le bref d'injonction est accordé. Depuis 1889, la compagnie de péage, en vertu du code municipal et de la charte de la paroisse, qui est incorporée, ne peut plus placer de barrière sans le consentement de la municipalité.

ARRESTATION ILLEGALE

Il demandait $500.00 et obtient $50.00

Le juge Tellier a rendu jugement dans la cause de d'Emmanuel Rochon contre la ville de Saint-Louis. Le 20 juillet 1896, la femme du demandeur se trouvant en voiture, avait heurté une autre voiture et lui avait causé des dommages. Un homme de police qui se trouvait sur les lieux voulut faire fournir caution à madame Rochon, pour garantir ces dommages, faute de quoi il la menaçait de la conduire au poste.

Sur ces entrefaites, M. Rochon, à qui on avait téléphoné, arriva. Il fut mis en état d'arrestation, pour avoir voulu prendre la part de sa femme, puis acquitté.

Il se pourvut dans la suite contre la ville de Saint-Louis, par une action en réclamtion de $500 de dommages intérêts.

Sa demande est maintenue au montant de $50.

LA PATROUILLE

M. G. A. Pellerin, préposé au service de la patrouille au poste central, a fait le rapport suivant pour le mois qui vient de s'écouler : Rapports des constables sur le poste, 5634 ; alarmes, 444 ; arrestation, 356 ; présence aux feux, 53 ; malades conduits à l'hôpital, 4 ; malades conduits à domicile, 4 ; cadavres transportés à la morgue, 2.

Les courses des voitures de patrouille ont été les suivantes : No 1, 92 ; No 2, 44 ; No 3, 104 ; No 4, 119 ; et No 5, 91. Total, 450.

POUR INJURES DANS UN MAGASIN

Ce matin, M. Albert Skell, commis chez Boisseau Frères,

DEPECHES ETRANGERES

NOUVEAU CABLE

New-York, 3 — La "Commercial Cable Company" a annoncé hier l'ouverture de sa nouvelle ligne de câble, via Haïti, et Para, jusqu'au Brésil, l'Uruguay, le Paraguay et la République Argentine, la compagnie annonce aussi une réduction dans le taux des dépêches.

Le tarif, entre New-York et Rio Janeiro, Bahia et autres points, excepté Para, Brésil, est de $1.20 par mot, d'après le nouveau tarif, contre $1.35 sous l'ancien. Le tarif pour Para est de $1 par mot contre $1.35 suivant le nouveau tarif.

La réduction est en moyenne de 25 pour cent.

SAUTEUR DE PONT

New-York, 3 — William Orton, avide de réclame et dans le but de faire de l'argent, s'est jeté en bas du pont Brooklyn, après quelques secondes d'hésitation. Lorsqu'il est revenu à la surface de l'eau, l'équipage du remorqueur "Gratitude" l'a recueilli, et après avoir dit : "Je l'ai fait ; je l'ai fait, n'est-ce pas ?" il a perdu connaissance.

TROUBLES DE L'INDE

Simla, 3— On apprend ici que 20,000 hommes des troupes du gouvernement seront envoyés immédiatement contre les Afridis, qui tiennent la passe de Khyber. Le gouvernement est décidé de châtier les tribus rebelles.

Le gouvernement n'a aucune intention de demander de nouvelles explications à l'émir d'Afghanistan. Il regarde la dernière réponse de l'émir comme satisfaisante.

La colonne volante du colonel Richardson a atteint Sadda et met la vallée de Kurran à l'abri du danger.

Les nouvelles de Kohut sont satisfaisantes, les Oraksais se sont retirés à l'arrivée du corps de secours.

Deux ponts seront immédiatement construits à Shadra et un corps d'expédition sera envoyé sans retard contre le chef Haddah Millah, qui commande 4,000 hommes. C'est dire que les troupes du gouvernement prennent l'offensive ; ce dont tout le monde ici est satisfait. Le général Blood commandera cette expédition et opérera de concert avec le colonel Blis.

Bombay, 3 — On signale des mouvements miltaires dans toutes les directions et l'organisation de l'expédition destinée à châtier les tribus insurgées avance rapidement. La colonne du colonel Gordon, partie de Peschaver, est arrivée à Kohat sans avoir été inquiétée par l'ennemi. Les Afridis, d'après les derniers rapports, semblent avoir abandonné le défilé de Khyber. Le poste anglais à Gazarbund, Béloutchistan, gardé par des soldats indigènes, a été attaqué dimanche soir par un certain nombre de Brahnis, qui ont massacré et pillé les soldats et quelques voyageurs qui s'étaient réfugiés auprès de ceux-ci. On annonce de différents points que l'on croit reconnaître à certains indices l'existence de dissentiments parmi les insurgés.

Le général Yeatman-Biggs, en tête du deuxième régiment de Courkhas, vient d'arriver à Hangu. Le camp établi a été aussitôt transformé en forteresse et en une position défensive. Il y a dans le camp une quantité suffisante de provisions et de munitions. D'après les informations reçues, 10,000 soldats Orakzais sont retranchés sur les hauteurs environnant Hangu.

Le général Biggs a pour se défendre, une batterie de montagne, le régiment royal irlandais, et cinq régiments de naturels d'Hangu. Le huitième régiment de lanciers du Bengal et la neuvième batterie de campagne sont à Shipward, attendant l'opportunité d'éviter la retraite de l'ennemi. Haddah Mullah occupe Shabkadr, où l'ennemi, très nombreux, est retranché. Le colonel Mills, qui commande l'armée à Shabkadr a à sa dispositon le vingtième régiment des lanciers du Bengal, une batterie de l'artillerie de campagne et une partie de l'infanterie légère de Somersetshire. La balance du régiment de Somersetshire ainsi que le 26e régiment d'infanterie de Pimjab sont en route pour renforcer l'armée du colonel Mills, à Shabkadr.

Londres, 3 — Le "Times" publie une dépêche de Chakdara disant que Haddah Mullah semble avoir abandonné l'idée d'attaquer Kham Dir et qu'il rassemble ses troupes pour attaquer Peschaver. Depuis l'occupation de cette région par les troupes toutes les tribus sont tranquilles.

Le Haut Swat était peu connu jusqu'à présent ; aucune armée depuis Alexandre-le-Grand n'y avait pénétré.

FINANCES EMBARRASSES

Duluth, Minn., 3—Les fonds de la ville sont épuisés et les employés attendront quelques jours après leur paie. Cet embarras est causé par une loi adoptée par la législature, permettant aux contribuables de payer leurs taxes de 1897 seulement qu'au mois de juin prochain. Un tiers de la force de police a été congédiée, cinq stations de feu seront fermées, l'entretien des parcs et autres améliorations publiques ont été suspendus.

L'EPARGNE AUX ETATS-UNIS

Washington, 3—Le maître général des postes Gary vient de recevoir du ministre des postes au Canada, des explications complètes sur le système des caisses d'épargne en vogue chez nos voisins. Il a aussi reçu un grand nombre de lettres de personnages divers et de cultivateurs de notre pays à ce sujet. Les populations de nos campagnes trouvent les facilités qu'offrent les banques extrêmement limitées.

Le maître général des postes s'occupe de recueillir tous les renseignements possibles sur les caisses d'épargne et on croit que dans son rapport annuel il appellera l'attention sur les avantages des systèmes des différents pays où ces caisses d'épargne fonctionnent ; il est probable qu'il recommandera l'établissement de caisse d'épargnes dans les bureaux de poste des Etats-Unis.

MALADIE DE BISMARCK

Berlin, 3 Le prince de Bismarck souffre encore d'une névralgie faciale. Le Dr Schivenninger donne ses soins au vieux chancelier.

ASSASSINAT A TOULON

Toulon, 3 — Au moment où les membres du conseil municipal sortaient de l'hôtel de ville après leur séance régulière, mercredi soir, un Corse s'est approché du maire Pastoureau et l'a frappé d'un coup de poignard dans l'aine. La blessure du maire est dangereuse et les derniers rapports indiquent que l'état de M. Pastoureau est sérieux.

LA TETE DE GULDENSUPPE

New-York, 3 — S'il faut en croire certaines rumeurs, la police de New-York a appris d'une source particulière que la tête de Guldensuppe avait été jetée dans la rivière de l'Est, au pied de Fulton street. Dans l'après-midi, le chef du poste de police établi sur la jetée A sur le bord de l'Hudson a été appelé au poste central de police où il a reçu l'ordre de se mettre immédiatement à la recherche de la tête de Guldensuppe. En conséquence, un bateau a vapeur et trois embarcations du poste de police de la rivière du Nord sont partis pour sonder la rivière aux environs de Fulton street

LES CHAUFFEURS A CHICAGO

Chicago, 3—Trois voleurs se sont introduits chez Louis Simons, laitier, de la rue Lasalle. Ils l'ont torturé en lui brûlant la plante des pieds jusqu'à ce qu'il eut indiqué l'endroit où il tenait cachées ses économies s'élevant à $1000. Après s'être emparés de l'argent, les voleurs ont enfermé Simons, ligotté et baillonné dans une armoire de la cuisine.

Dix minutes plus tard, l'employé de Simons est arrivé pour commencer l'expédition du lait et a découvert son patron. l'a dégagé, a appelé un médecin qui est parvenu à rappeler à la vie Simons évanoui; puis il a signalé le fait à la police.

Simons a pu raconter lui-même l'aventure dont il a été victime. Il était endormi lorsque les voleurs ont pénétré dans sa maison. La première sensation qu'il a éprouvé et qui lui a fait comprendre le danger qu'il courait a été celle d'une main puissante qui lui serrait la gorge tandis qu'un homme pesait de tout son corps sur sa poitrine. Tandis que l'un des voleurs lui serrait ainsi la gorge, en menaçant de le tuer s'il ne restait pas tranquille, les deux autres l'ont attaché avec une corde et l'ont baillonné ; ils se sont ensuite mis à fouiller toute la maison, mais sans pouvoir trouver d'argent. Ils l'ont alors traîné dans la cuisine et l'ont menacé de lui brûler la plante des pieds s'il ne leur indiquait pas l'endroit où il cachait son argent.

Simons a répondu qu'il n'en avait pas et les voleurs ont enflammé des allumettes qu'il lui ont posées sur la plante des pieds. En dépit de cette torture, Simons a refusé de parler. Alors, avec un revolver braqué sur lui et un couteau appuyé sur sa poitrine, ils lui ont donné deux minutes pour indiquer la cachette où était son argent. Se voyant perdu, Simons a parlé. Les voleurs ont pris l'argent, ont jeté le pauvre laitier dans l'armoire et se sont enfuis. La police n'a pas encore pu mettre la main sur aucun d'eux.

TEMPS MEILLEURS

Londres, 3—La réunion semi-annuelle de la banque British North America a été tenue aujourd'hui. Dans son discours, le président Hoares, a fait allusion à une ère nouvelle de prospérité au Canada, et que cette opinion était généralement admise parmi les cercles commerciaux. Le rapport semestriel accuse un surplus de 34,031 louis contre 25,941 louis pour la période antérieure, ce qui porte le dividende supplémentaire à 2½ pour cent au lieu de 2 pour cent.

M. Hoares est d'opinion que l'on doit espérer en une reprise générale des affaires par suite des dernières découvertes dans les territoires du Nord-Ouest ainsi que dans les régions du Klondyke.

REVUE IMMOBIERE

Montréal, 3 septembre 1897.

Il y a certainement de l'amélioration dans le marché des immeubles, quoique l'effet de cette amélioration ne se fasse pas encore sentir dans les enregistrements, qui sont le dernier complément de chaque transaction. Le ton général des affaires est meilleur, la confiance semble revenir ; on prévoit une bonne saison d'automne pour tous les genres de commerce et les industries sont plus achanlandées. Tout cela se reflète sur la propriété foncière et la met dans une position plus avantageuse, par la perspective qu'elle rapportera de meilleurs revenus.

Ce ne serait pas sans besoin. La baisse des loyers cette année, surtout des loyers de magasins, a été énorme ainsi que l'on constate et le constatent encore les cotiseurs de la ville. Et cependant tous ne sont pas occupés. Une reprise du commerce ferait disparaître cette cause de gêne et mettrait en même temps les loyers des maisons d'habitation sur une base plus solide. Espérons que nous verrons bientôt un changement dans cette direction.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants par pied :

Rue Craig, quartier Ste Marie, $1.00 le pied.

Rue Sanguinet, quartier St Louis, 75c le pied.

Rue Stanley, quartier St nAtoine, $1.87½ le pied.

Rue LaSalle, quartier St Jean-Baptiste, 27c le pied.

Rue Amherst, quartier St Denis, 9½c le pied.

Avenue Jeanne d'Arc, Maisonneuve, 30c le pied.

Avenue Mont-Royal, Delorimier, 10c le pied.

Rue St Laurent, Mile End, 22c le pied.

Aue St Georges, Montréal Annexe, 20c le pied.

Rue Dorchester, Westmount, 90c le pied.

Avenue Victoria, Westmount, 27½c le pied.

Rue Telby, Westmount, 46⅔c le pied.

Voic les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste Marie	16,221.00
Quartier St Jacques	7,701.00
Quartier St Louis	1,300.00
Quartier St Antoine	25,812.50
Quartier Ste Anne	1,100.00
Quartier St Jean-Bte	10,406.00
Quartier St Denis	2,600.00
Quartier St Gabriel	1,215.00
Maisonneuve	5,140.00
Delirimier	1,200.00
Mile End	3,941.74
Montréal Annexe	3,041.00
Westmount	5,576.95
	$85,255.19
Sem. précédente	132,533.03
Ventes antérieures	7,096,656.08
Depuis le 1er janvier 1897	$7,284,444.30
Sem. corresp. 1896	$68,960.14
Sem. corresp. 1895	63,721.78
Sem. corresp. 1894	150,153.30
Sem. corresp. 1893	60,241.27
Sem. corresp. 1892	92,972.70
A la même date 1896	$4,117,843.17
A la même date 1895	4,262,301.38
A la même date 1894	5,658,485.64
A la même date 1893	7,160,913.17
A la même date 1892	10,164,057.26

La demande d'emprunts hypothécaires diminue, quoique les offres restent très abondantes. On cherche à obtenir des taux encore plus bas, que les capitalistes refusent d'accorder, lorsque l'on veut trop forcer la note. Au-dessous de 4½ p. c. il ne faut pas compter trouver de l'argent ici ; sauf pourtant pour de très gros montants. Ainsi, on nous dit qu'il a été offert $100,000 à 4 p. c. et que l'emprunteur espère faire mieux. Il y a, cette semaine, un prêt de $1,200 à 4 p. c. ; mais c'est une affaire de famille. On a prêté $28,400 à 5 p. c. en six prêts variant de $400 à $10,000 ; $3,000 à 5¼ p. c. en un seul prêt et $5,000 à 5½ p. c. en deux prêts, de $1,500 et $3,500 respectivement. D'un autre côté, un prêt de $13,000 porte 6 p. c. Les autres vont jusqu'à 8 p. c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts	$7,612
Assurances	3,000
Autres corporations	6,000
Successions	6,500
Particuliers	43,950
	$67,062
Sem. précédente	108,820
Sem. antérieures	5,343,948
Depuis le 1er janv. 1897	$5,519,830

Sem. correspond. 1896	$177,950
Sem. correspond. 1895	669,351
Sem. correspond. 1894	81,700
Sem. correspond. 1893	131,385
Sem. correspond. 1892	114,176
A la même date 1896	$3,959,518
A la même date 1895	8,887,992
A la même date 1894	4,180,220
A la même date 1893	5,430,297
A la même date 1892	4,051,457

VENTES ENREGISTREES A MONTREAL

Du 23 au 28 août 1897

BUREAU DE MONTREAL-EST

Quartier Ste Marie

Rue Voltigeurs, Nos 42 et 44, et Craig, Nos 96 et 98, maisons en brique, lots 63 et 64, terrain irrégulier de 4,100 pieds en superficie, le shérif de Montréal, à B. M. O. Turgeon, $5,500. — 43361.

Rue Visitation, No 285, maison en pierre, lot 963, terrain 42 x 127.6 d'un côté et 126.6 de l'autre, J. H. Skelly, à The Canada Thread Co., $5,000, (promesse de vente). — 44362.

Rue Craig, partie de 56, lisière de terrain de 221 pieds en superficie, The Canadian Rubber Co., à John Toohey, $221. — 44368.

Rue Voltigeurs Nos 42 et 44, et Craig Nos 96 et 98, maisons en brique, lots 63 et 64, terrain irrégulier de 4,100 pieds en superficie, B. M. O. Turgeon à la succession John Pratt, $5,500. — 44384.

Quartier St Jacques

Rue Notre-Dame, Nos 1513 à 1519, maison en pierre, lot 99 et P. N. E. de 110, terrain irrégulier de 3330 pieds en superficie, le shérif de Montréal, The Royal Institution, $6,400. — 44367.

Rue St Christophe, No 214, maison en brique, lot 849-58B et 59A, terrain 17.10 x 50, M. Lefebvre et Cie, à Samuel Lessard, $1,301. — 43355.

Quartier St Louis

Rue Sanguinet, P. N. O. de 903-17 et P. S. E. de 903-16, terrain 25 en front, 23 en arrière x 72, superficie, 1744 pieds, vacant, Mme veuve A. de L. Quesnel, à Alb. Edm. Shippel, $1,300. — 44386.

BUREAU DE MONTREAL-OUEST

Quartier St Antoine

Rue Stanley, lot 1461-20, 21 et 22, terrains 21.6 x 76.9 chacun, vacants, Reid Taylor à Adolphe Duperrault, $6,187.50. — 129984.

Rues Notre-Dame, Nos 2185 à 2191, et St Félix, Nos 8 à 16, maison en brique, lots 752, 753 et 754, terrains, le 1er 48 x 51, le 2d 51 x 109 et le 3ème 49 en front, 46 en arrière x 76, le shérif de Montréal à la banque d'Hochelaga, $7,500. — 129985.

Rue Sherbrooke, Nos 741 et 743, maisons en pierre et brique, lot 1849, terrains 56 x 110 et de là 45 x 45, Mme veuve Alexander Molson, à Marie Antoine Pilon, $12,125. — 129993.

Quartier Ste Anne

Rue Magdalen, No 293, maison en bois et brique, partie de 199, 200 et 201, terrain 22.6 x 81. Le shérif de Montréal à Wm. Robert Hadley, $1,100 — 130001.

BUREAU D'HOCHELAGA

Quartier St Jean-Bte

Rue Montana, Nos 328 et 330, maison en brique, lot 10-20, terrain 23 x 94. Dr Brazeau esqual à Zotique Bayard, $1,300 — 68653.

Rue St Laurent, Nos 1040 à 1044, maison en brique, lot 425, terrain 47.6 x 191. Le shérif de Montréal à Le Crédit Foncier, $4,000 — 68659.

Rue Lasalle, lot 1-27, terrain 25 x 91, chacun. Jos. Lebeau à Prima Corbeil, $600 — 68674.

Ruelle St Hubert, maison en bois et brique, la ½ S. E. de 12-186, terrain 22.6 x 44. Geo. Meunier à Mme Olier Jutras, $1,000 — 68675.

Rue Berri, No 845, maison en brique, lot 12-178, 15-88 et 15-104-88, terrain 20 x 124. Geo. Meunier à Louis Moreau, $3.500 — 68677.

Rue Rivard, No 500, maison en brique, lot 15-393 et 394, terrains 20 x 70 chacun. P. O. Lefebvre à Wilfrid Simard, $400 et hypothèques — 68691.

Rue Rivard, No 500, maison en brique, lot 15-393 et 394, terrains 20 x 70 chacun. J. E. Berthiaume à Pierre O. Lefebvre, $106, rétrocession — 68700.

Rue Lasalle, lot 1-16, terrain 25 x 91 vacant. Mme veuve Vital Gratton à Cléophas H. Bleau, $500 — 68718.

Quartier St Denis

Rues Rivard, No 589, et Perrault, No 127, maison en bois, lot 162-114, 115 et 116, terrains 22 x 70 chacun. L. Villeneuve et Cie à Anselme Bertrand, $1,600 — 68651.

Rue Amherst, lot 5-383 et 384, terrains 25 x 125 chacun, vacants. La Cie des Terres du Parc Amherst à François Deslongchamps, $500 — 68560.

Rue des Carrières, Nos 276 à 278, maison en brique, lot 252, terrain 36 x 66. Mme veuve F. Kane et autres à Alexandre Baril, $500—à réméré—68680.

Quartier St Gabriel

Rue Ryde, Nos 219 à 221, maison en brique, lot 3370-62, terrain 25.6 x 79.5. The Montreal Loan and Mortgage Co., à James Cutler, $1,215—68636.

Maisonneuve

Avenue Lasalle, lot 8-744, 745 et 746, terrains 25 x 100 chacun, vacants. Auguste Leblanc à Barthélemy Caron, $720 —68562.

Avenue Jeanne d'Arc, lot 14-243C, 245 à 252, terrains 21 x 100 chacun, vacants. L'honorable A. Desjardins à Elie Mayer, $4,420—68686.

Delorimier

Avenue Mont-Royal, lot 153-101, 102 et 108, terrains 47 x 80 chacun, vacants. Jos. Simard à Alphonse Bayard, $1,200—68629.

Mile-End

Avenue Laval, maison en bois, droits dans 159-13 et partie de 159-12 et 14, terrain 40 x 64. Mme Alexis Giroux à Ed D. Roy, $241.74—68634.

Rue St Hypolite, No 44, maison en bois et brique, lot 137-36, terrain 42.6 x 87.6. Louis Moreau à George Meunier, $2,500—68676.

Rue St Laurent, lot 10-360 et 361, terrains 25 x 110 chacun, vacants. L'honorable Ls. Beaubien à Jean Gauthier, $1,200 — 68690.

MONTREAL ANNEXE

Rue St Georges, lot 11-810 et la ½ Snd de 11-811, terrain 75 x 88 vacant. The Mont. Invest. and Freehold Co. à Francis Riley, $341 — 68628.

Rue St Georges, lot 11-903, terrain 50 x 70, Jos. Ch. Lacoste à J. O. R. Frappier et J. A. S. Frappier, $700 — 68645.

Rue Clarke, maison en brique, la ½ S. E. de 11-356, terrain 25 x 84. Emma Lawlor à Frs. X. Lavallée, $2,000 — 68678.

WESTMOUNT

Rue Dorchester, lot 383-37A, terrain 25 x 125 d'un côté et 131.3 de l'autre, superficie 3203 pieds, vacant. Wm. B. Blackader à Mme Henry Try, $2,882.70 — 68673.

Avenue Victoria, lot 215-78, terrain 50 x 125 vacant. Mme Alph. Turcotte à Adolphe Duperrault, $1,694.25 — 68699.

Rue Selby, lot 383-69, terrain 25.3 x 86.8 d'un côté et 83.4 de l'autre, superficie 2146 pieds, vacant. S. D. Vallières à Jos. R. Dagenais, $1,000 — 68713.

DEMANDEZ A VOTRE EPICIER
LE SEL WINDSOR
Pour la table et la laiterie. Le plus pur et le meilleur. (2)

VOL DE $22,000

Dans la Banque du Dominion, à Napanee, Ont.

Un vol important a été commis à la banque du Dominion, à Napanee. Des malfaiteurs évidemment très expérimentés ont enlevé du coffre-fort $22,000 en espèces et $10,000 en chèques, et ils ont eu la précaution de refermer le coffre-fort en changeant la combinaison de la serrure de sûreté, de sorte qu'on ne s'est aperçu du vol que longtemps après.

Samedi matin, à l'heure de l'ouverture des bureaux, le caissier a vainement essayé de faire fonctionner la serrure du coffre-fort. Comme cette serrure s'était déjà dérangée plusieurs fois, on ne s'en est pas inquiété autrement et on a envoyé chercher un serrurier qui n'est parvenu à ouvrir les deux portes du coffre-fort, que dans la soirée de dimanche.

Alors seulement on a constaté le vol dont la banque avait été victime. C'est une somme de $22,000 qu'elle perd, car pour les chèques on a fait immédiatement opposition à leur payement. Grâce à leur habileté, les voleurs ont pu prendre une grande avance sur la police qui est à leur poursuite, et il y a beaucoup de chances pour qu'ils ne soient jamais arrêtés.

POUR VOIES DE FAIT

La plus grande partie de la séance de la cour de police, hier matin, a été occupée par l'audition des témoins dans la cause de Thomas J. Brophy contre Robert Duncan, un des plus vieux employés du bureau de poste. Le défendeur avait prêté une certaine somme d'argent au demandeur, et à la suite d'une querelle, il y eut voies de fait.

M. Brophy dut se mettre sous les soins d'un médecin.

Le juge Dugas en rendant son jugement, a dit qu'il comprend que l'on puisse quelque fois régler une dispute à coups de poing, mais qu'il ne croit pas qu'on se serve de ses pieds. Dans le cas actuel, jugement, $10 et les frais ou un mois de prison.

Varicocèle Guéri

Un Traitement que chacun peut suivre sans opération.

Je guéris la Varicocèle avec l'attache en spirale qui se trouve sur ma célèbre Ceinture Electrique et Suspenseur servant d'appui. Je mets au courant adoucissant d'électricité sur les veines et nerfs enflés, donnant une libre circulation du sang pure et riche, et faisant disparaître les caillots, guérissant ainsi d'une manière permanente la Varicocèle. Vous portez la Ceinture pendant que vous dormez. Elle renforce les organes, arrête les écoulements et donne de la force aux nerfs et au système débile.

LIVRE GRATIS

"TROIS CLASSES D'HOMMES" explique tout. Envoyé gratuitement cacheté sur demande. Ecrivez pour l'avoir ou consultez-moi personnellement.

Dr SANDEN,
156 Rue Saint-Jacques, Montreal, Quebec

CHESTER'S CURE

Le seul vrai remède pour l'Asthme, les Bronchites, le Catarrhe, les Rhumes, etc.

PRIX—50c et $1.00 la boîte. En vente par les pharmaciens, ou par la malle sur réception du prix.

LEEMING, MILES & CO.,
162—v—n—k 53 rue St Sulpice, Montréal.

ON DEMANDE VOTRE NOM et votre adresse, afin de vous envoyer *gratis* notre livre "Le Guide des Inventeurs" Marion & Marion, Experts en Patentes, 185 rue St. Jacques, Montréal.

NEGLIGENCE DANGEREUSE.

Il y a des gens qui exposent leur santé avec autant de témérité qu'un homme qui se mettrait à fumer dans un magasin de poudre à canon. S'il y a quelque différence dans leur inconcevable imprudence, elle est plutôt en faveur du dernier.

La santé est le don le plus précieux de la nature. Tout le monde devrait s'efforcer de la conserver. Elle est plus facile à garder qu'à rattraper quand elle est perdue. Tenez le sang pur et le système fort et sain, et vous serez en état de résister à la maladie.

Abbey's Effervescent Salt

a donné cet avantage à plusieurs, et il en fera autant pour vous. Une cuillerée à thé tous les matins avant le déjeuner vous rend indemne contre la maladie. Voici des paroles élogieuses reçues de personnages distingués de l'Angleterre.

Monsieur Sims Reeves dit : "Cette préparation est un grand bienfait, simple, rafraîchissant et efficace."

Madame Marie Roze dit : "J'ai fait usage de votre Abbey's Effervescent Salt avec des résultats remarquables. Il est réellement étonnant."

Sir Henry Irving dit : "On n'a certainement pas exagéré son mérite."

Madame Christine Nilsson dit : "Il me fait grandement plaisir d'attester que Abbey's Effervescent Salt est un breuvage très rafraîchissant et agréable."

Notre petit livre "La Santé s'offre à vous" peut vous intéresser. Envoi gratuit.

Cette excellente préparation anglaise est en vente dans toutes les pharmacies.

Prix 2/6 or 60 cts le flacon.

THE ABBEY EFFERVESCENT SALT CO., LIMITED, MONTREAL, CANADA.

SATISFACTION

Tout acheteur raisonnable consent bien à payer le prix que ça vaut pour une bonne paire de chaussures pourvu qu'il ait . . . . . .

SATISFACTION

dans le goût et la durée de ses chaussures. La grande augmentation de mes pratiques me prouve bien que je ne fais point de vains efforts pour vendre à prix modiques de bonnes et belles chaussures. . . . . .

Alfred Desmarais
1467
Sainte-Catherine

Et cela prouve que je donne

SATISFACTION
256—1

5c FUMEZ LE NOUVEAU CIGARE D'UNION 5c

SOHMER

Manufacture par E. N. Cusson & Cie, Montreal. Afin d'eviter les contrefaçons, chaque cigare est imprimé "SOHMER" comme sur cette vignette. 75—aX

Seuls Agents au Canada
DE
LA GRANDE CHARTREUSE, Liqueurs, Elexirs, Etc.
E. CUSENIER, FILS AINE & CIE, Liqueurs Françaises.
ARCHAMBAUD FRERES, Cognac Jockey Club, le plus connu et la meilleure valeur sur le marché.
DOMAINE ST PAUL, Clarets de Bordeaux.
AMIEUX FRERES, (Toujours à mieux.)
Sardines etc.
La Cie d'Approvisionnements Alimentaires Limitée,
244-246 RUE ST PAUL.
27,30,3,7,10,13,17,20,24,27,1

.....Ouverture des
ECOLES, COLLEGES et COUVENTS

VALISES pour Etudiants et Ecoliers, en grande variete. Nous en avons pour convenir aux jeunes filles des couvents . . . . . .
SACS d'ecole et sachets de tous genres. Toutes marchandises livrees. . . . . .

J. EVELEIGH & CIE
Magasin, 245 et 247 rue St-Jacques,
Ateliers, angle rues Vitré et Ste-Elizabeth.
240—n

Beurre
de Cremerie...
le Plus Choisi
21 Cts...

Si vous n'avez pas l'habitude d'acheter votre beurre de nous, nous sommes certains que vous y gagnerez en l'achetant de nous, car notre beurre est toujours de la meilleure qualité et nos prix les plus bas. Nous ne donnons ci-dessus que le prix de notre beurre de la meilleure qualité, mais nous en avons d'autres qualités a 19c, 18c et 17c. Vous y gagnerez à goûter à notre beurre avant d'acheter ailleurs.

The Laing Packing and Provision Co. Limited
8—MAGASINS DE DETAIL—8
98—1My

LE FAISEUR DE PLUIE DE PROFESSION
L'arrosoir..... "TWIN COMET"
...de Pelouses

Est précisément un tel bienfaiteur ; il arrose une superficie quatre fois plus considérable qu'on peut en arroser avec n'importe quel autre arrosoir ;il est pourvu de trois bras tournants et d'un museau qui tourne lentement. *Prix $5.00.*

GARTH & Co.
536-542 Rue Craig 207—n

UN SEUL PRIX
AU
MAGASIN "DEPARTEMENTAL" DUPUIS

Notre devise est :—UN SEUL PRIX ET LE PLUS BAS PRIX POSSIBLE.
Nos importations directes de l'étranger et nos achats directs des fabriques canadiennes nous permettent de fixer nos prix de vente à des chiffres vraiment exceptionnels.
Notre assortiment est immense dans tous les départements.

NOUVEAUTES — La plus complète importation de la saison.
MEUBLES de salon, de chambre à coucher, de salle à manger, de bureau, etc., etc.
TAPIS, PRELARTS, LINOLEUMS, RIDEAUX — Le plus grand choix de la ville.

BIJOUTERIE, ARGENTERIE et HORLOGERIE—Montres, chaînes, anneaux, bagues, bracelets, corbeilles, cabarets, etc.
USTENSILES de cuisine et de maison, en granit et en ferblanc, coutellerie, etc.
EPICERIES et conserves alimentaires ; thé, café, sucre, épices de toutes sortes, etc.

En combinant ces divers départements sous le même toit, notre loyer n'a pas augmenté et nos frais d'administration sont relativement minimes ; c'est ce qui nous permet de vendre à 15 et même 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Nous ouvrirons volontiers des comptes courants aux familles parfaitement solvables, pourvu que ces comptes soient réglés deux ou trois fois par année. Dans le département des **Epiceries,** nous ne vendons que pour argent comptant, mais à des prix bien inférieurs aux prix ordinaires.

DUPUIS FRERES
Coin des rues Sainte-Catherine et Saint-André
256-2

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
PROPRIÉTAIRE.
Nos 71 et 71a RUE SAINT-JACQUES
MONTRÉAL.

Abonnement:

Edition quotidienne . . { $3.00 par année. / $2.00 pour 8 mois. / $1.00 pour 4 mois.

Edition hebdomadaire { $1.00 par année. / 50 cts pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boîte 916, B.P. *Montréal, Canada*

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE
28 AOUT 1897

LUNDI	52,773
MARDI	52,956
MERCREDI	53,129
JEUDI	53,251
VENDREDI	53,466
SAMEDI	64,011
TOTAL	329,586

Circulation moyenne par Jour

SEMAINE FINISSANT LE
28 AOUT 1897

54,931

MONTREAL, 3 SEPTEMBRE 1897

LA CAUSE TARTE-GRENIER

La cause de l'honorable M. Tarte contre M. A. W. Grenier doit venir ou plutôt revenir, pendant ce terme, devant la cour criminelle, et cependant les journaux et les dépêches d'Ottawa nous informent que l'honorable M. Tarte doit aller étudier les ports européens et leur construction et qu'il s'embarquera bientôt.

Si ces informations sont exactes, la cause Tarte-Grenier pourra prendre place parmi les scandales judiciaires les plus regrettables.

Nous n'avons nullement l'intention d'émettre une opinion sur la nature de la cause ; elle est devant les tribunaux et par conséquent placée en dehors de toute appréciation jusqu'au jour où les tribunaux en auront décidé.

Nous ne voulons retenir, comme on dit au palais, que le fait d'un homme accusé d'un crime, arrêté, libéré sous caution, et ne pouvant obtenir d'être jugé.

Il y a, là une situation que la justice a trop longtemps tolérée et qui doit prendre promptement fin si nos tribunaux veulent conserver leur réputation d'indépendance.

Il suffit de relater les faits et d'indiquer la position qu'occupe aujourd'hui cette cause célèbre, surtout par sa procédure, pour montrer tout le danger que cette procédure fait courir aux citoyens.

L'accusé publie dans un journal dont il était le propriétaire, un article que l'accusateur trouve libelleux. Ce dernier fait arrêter le premier qui, après enquête, est envoyé à la cour criminelle, devant un jury.

L'affaire est grave ; l'accusé souffre dans sa réputation, dans son honorabilité et par conséquent dans ses affaires ; il a donc le droit de demander qu'on procède sans délai à lui faire son procès.

De plus, il est en liberté, sous caution; c'est-à-dire qu'il ne jouit plus de la liberté complète de ses mouvements ; qu'il lui faut demander tout au moins la permission de ses cautions pour quitter le pays ; qu'il doit, toute affaire cessante, se présenter, comme un prisonnier, à chaque terme de la cour et que par conséquent tout retard non justifié apporté à son jugement est un attentat à cette liberté du sujet si chère à tout citoyen britannique.

Or dans cette cause Tarte-Grenier, c'est l'accusateur lui-même qui a entravé le cours de la justice, en alléguant que sa qualité de député ou sa position de ministre ne lui permettaient pas de venir à Montréal comparaître devant les juges qu'il avait lui-même demandés.

Les tribunaux ont soutenu l'étrange prétention du ministre. C'est peut-être, ce doit être très légal. Mais le peuple a des doutes sur la justesse et l'équité de cette décision, et ne se gêne pas pour dire tout haut que si les rôles avaient été renversés, que si l'accusateur avait été M. Grenier et l'accusé l'hon. ministre des travaux publics, le ministre accusé aurait, s'il l'avait désiré, obtenu son jugement dans le plus bref délai, en invoquant justement les mêmes raisons d'Etat qui lui ont permis de faire reculer éternellement le procès de M. Grenier.

Le fait que ce dernier est en liberté ne change rien à la situation — il aurait pu ne pas trouver de cautions—et le renvoi de son procès de terme en terme le constitue non le prisonnier de la reine, de l'Etat, mais de M. Tarte.

C'est le régime du bon plaisir rétabli dans toute sa hideur au profit des puissants du jour, de nos maîtres, comme l'a dit en plein Parlement l'honorable ministre des Travaux Publics.

Cette situation ne peut se prolonger sans que nos tribunaux en souffrent et sans que la conscience publique ne finisse par protester ouvertement contre de pareilles complaisances légales.

INFORMATIONS

La conduite actuelle des Etats-Unis va certainement provoquer dans le commerce une crise sucrière fatale pour l'ancien continent.

Ce qu'il y a au fond de l'annexion des îles Hawaï, dit "The Nation", c'est en réalité l'intention de payer un bonus, par l'exemption des droits d'importation, aux propriétaires des plantations insulaires, exportation qui annuellement s'élève à $8,000,000. Ces propriétaires ont déjà reçu, par l'exemption de ces droits dont ils ont joui pendant quelques années, un avantage de $30,000,000, soit $1,000,000 par tête, alors que le Congrès républicain acceptait le principe de protéger particulièrement la production intérieure des Etats-Unis du sucre de cannes et du sucre de betteraves.

Cette protection va évidemment créer un développement énorme de ces deux industries.

Après l'arrêt de la production de Cuba, les Etats-Unis ont été le grand preneur de sucre de betteraves de l'Europe. Dans l'année fiscale de 1893 à 1894, les Etats-Unis n'avaient encore importé que un demi million de livres de sucre de betteraves contre 3¾ de sucre de canne, ce qui ne représente pas un huitième de toute l'importation. Après l'arrêt de la production de Cuba, c'est différent, et l'Allemagne est arrivée à devenir, avec son sucre de betterave, le plus grand pourvoyeur des Etats-Unis. Déjà dans la dernière année fiscale, l'Allemagne en a vendu aux Etats-Unis pour plus de 100 millions de marks. Naturellement ceci doit avoir une fin alors que la culture de la canne reprendra à Cuba ; mais alors il est difficile de se rendre compte où se pourra vendre la quantité de sucre qui se produit actuellement ? La trop grande production est la conséquence naturelle et nécessaire du système des primes qu'appliquent plusieurs des grands Etats européens, surtout l'Allemagne.

* * *

On entend, de temps à autre dénoncer dans les organes officieux des divers pays la réunion à Londres de certaines hautes têtes de la révolution anarchiste. On en profite même pour reprocher à l'Angleterre sa trop large hospitalité. Pourtant il faut être juste, l'Angleterre si elle héberge ces renuts de la civilisation, leur impose aussi une surveillance bien stricte. Epeurés par les polices internationales, souffreteux, loqueteux pour la plupart, ces renieurs et reniés de la société se réunissent dans un public-house de bas étage.

Une salle enfumée, mal éclairée, empuée des multiples boissons qu'on y consomme, sert de lieu de réunion à ces hommes.

Là, en une confusion de langues et de partis on entend des blasphèmes sociaux, rarement un discours atteint à l'éloquence. Une liberté complète préside à ces réunions.

Ni commissaires, ni police.

Et pourtant une police occulte veille.

Chaque anarchiste est épié, suivi, catalogué à son insu.

On sait où il loge, ce qu'il gagne, ce qu'il dépense, qui il fréquente.

Son porte-manteau est inventorié, sa correspondance lue sans qu'il s'en doute. L'homme a ses moments de faiblesse, ses passions : l'amour, le jeu, la boisson, etc. Les détectives des différents pays utilisent ces faiblesses pour obtenir des renseignements et ils sont servis à souhait.

Les anarchistes de Londres ne conspirent pas dans la capitale britannique ; c'est le dernier lieu de refuge qu'ils possèdent et ils n'osent se risquer à le perdre.

Londres est le centre de recrutement du parti anarchiste, c'est aussi le lieu où les ex-faiseurs de gestes viennent se réfugier en attendant des temps meilleurs ou une autre occasion.

Tant les anarchistes militants ne pratiqueront pas leurs doctrines contre les personnes et les propriétés anglaises ils pourront vivre en paix sur le territoire anglais.

Le parti anarchiste de Londres est du reste subdivisé en groupes dont la majorité abhorre les moyens violents.

Les idéalistes et les possibilistes ne prêchent ni violence, ni destruction. Ce sont des apôtres doux et d'un abord facile, des visionnaires qui n'ont eu que le tort de naître sur une planète où l'inégalité sociale et physiologique est de pair avec l'inégalité géographique.

Quoiqu'il en soit du parti anarchiste de Londres la police anglaise et les détectives des autres pays qui la secondent sont à la hauteur de leur mission.

Quant aux militants, hélas ! ce sont des exaspérés, des exaltés, des fous transformés en bêtes féroces de la société. Le monde civilisé pleure les nobles martyrs de ces déséquilibrés !

* * *

La presse européenne tombe aujourd'hui, à bras raccoursis sur la France, à propos des espoirs que la proclamation de l'alliance franco-russe a naturellement provoquées.

Si nous écartons les nouvelles qui proviennent de tiers mal intentionnés, à l'égard de la France, par instinct, comme par exemple les correspondants germano-américains de certaines agences de renseignements, où les Anglais trop amplement gallophes, pour entendre un traître mot de vulgaire liberté internationale empoisonnant les services télégraphiques d'absurdités sans nom sur les affaires françaises, si nous écartons tout cela, nous nous trouvons en face de la célébration simultanée de l'alliance franco - russe en France et de la victoire de Sedan, en Allemagne, ce qui provoque, dans les deux pays, un essai réciproque de récriminations mutuelles.

Tous les amis de la France admettront que le voyage du président Faure, en Russie, s'imposait.

Après tant de rencontres solennelles où deux grands Etat apprirent à se connaître, à s'aimer, à deviner l'influence de leur action combinée, le dernier voyage n'était nullement un hors d'oeuvre : d'abord il achevait dignement une série de démarches réciproques où chacun a désormais sa part égale.

La Russie et la France, pour marcher la main dans la main avec précision, avaient besoin de se communiquer longuement leurs impressions communes : avant d'agir, il fallait que tout fût disposé et préparé des deux côtés, pour éviter les faux départs, les interprétations erronées, les déceptions.

Pour les amis de la France, le pacte fut jugé excellent dès l'origine. Il serait fou de reconnaître la différence de la situation en Europe avant ou après l'alliance : l'indépendance des mouvements de la France, l'affranchissement d'obsessions pénibles, de craintes constantes qui s'oublient vite avec le danger disparu. La Russie éprouva pour son compte le même soulagement : soit qu'elle regarde vers notre continent, soit qu'elle se retourne vers l'Asie, elle est à son aise, elle est au-dessus de ses affaires. Dans une ou deux circonstances, comme par exemple en Chine et en Turquie, dans l'Extrême-Orient, puis dans l'Orient, elle a mesuré la droiture du concours de la France et le poids de son appui loyal.

La Russie trouve, par delà l'épaisseur de l'Allemagne, dont la France contient les ambitions et inquiète l'hégémonie, un partner incomparable ; cette civilisation s'accommode bien avec la sienne, puisque la France possède ce qu'elle n'a pas encore et qu'elle peut échanger de ressources sans nuire à la Russie, par une fâcheuse rivalité.

La grandeur matérielle, les richesses latentes et les énergies en réserve de la Russie sont immenses ; elles défient tout calcul, toute prévision. Elles ne réclament qu'une mise en train du temps et des circonstances pour prendre leurs proportions réelles.

" La Russie, a-t-on dit, n'est ni l'Europe ni l'Asie ; c'est une sixième partie du monde." En 1796 elle comptait 37 millions d'habitants ; son dernier recensement, cent ans après, lui en reconnait 130 millions ; la quantité de terrains fertiles qu'elle est libre de "coloniser dans son propre domaine" autorise à conclure que ce mouvement rapide de la population ne s'arrêtera pas.

Dans ce siècle, elle a colonisé, c'est-à-dire pratiquement conquis la Russie méridionale ; au siècle prochain, elle conquerra de même l'Asie centrale et la Sibérie ; en calculant sur une zone de cent kilomètres de large dans toute la longueur du chemin de fer transsibérien, on estime que cent millions d'êtres de plus s'y logeront et y prospéreront. Ceci n'est pas un rêve, c'est une réalité prochaine. A la fin du vingtième siècle, il y aura sur la planète trois cents millions de Russes.

Sans évoquer des perspectives de féerie, il semble que l'exacte statistique est assez prestigieuse ; la génération qui s'élève assistera peut-être à une foudroyante explosion de la puissance russe, qui n'a pas pris encore pleine conscience d'elle-même, et la France sera à ses côtés pour en profiter.

Nous l'en félicitons !

* * *

Par ce temps de congrès scientifiques et médicaux, il est bon de noter une remarque qui vient d'être faite au cours d'une lecture sur la désinfection des objets d'un usage courant : bibles dans les tribunaux, écuelles publiques pour la distribution des victuailles aux malheureux, verres communs dans les lieux de réunion.

Un docteur a attiré l'attention du monde savant en particulier, et du monde tout court en général, sur le danger que font courir à tout un chacun les porte-plumes publics.

On ne se méfie pas assez de ces instruments à l'aspect inoffensif ; on les empoigne sans défiance, et ils vous communiquent souvent les pires maladies.

Dans certains endroits très fréquentés, les bureaux de poste, par exemple, un seul porte-plume accroché par une ficelle passe journellement par les mains de centaines de personnes, et, en se frottant aux phalanges contaminées, accroche çà et là quelques microbes terriblement pathogènes.

Des belles-mères se demandaient, anxieuses :

—Pourquoi mon gendre m'envoie-t-il toucher ses mandats à la poste ?

Maintenant, elles en ont l'explication.

Un microbe est si vite arrivé !

Et que de drames on peut entrevoir !

Mais pourquoi le sévère docteur, qui nous signale le danger des porte-plume publics, ne nous donne-t-il pas le moyen den ous en préserver ?

Pour trouver des microbes, ça va encore ; mais le remède, c'est une autre affaire.

Finira-t-il par exiger que tous les porte-plume publics passent à la visite deux fois par semaine ?

Ou, pour éviter les fâcheux microbes, en serons-nous réduits à déclarer ne savoir signer ?

UN PELERINAGE AU CAP DE LA MADELEINE

Dimanche dernier, un train spécial partait, le soir, du dépôt de Maskinongé, pour amener les pèlerins et pèlerines de cette paroisse, au sanctuaire du T. S. Rosaire. Durant le court trajet d'une heure, ils prièrent tout le temps et récitèrent publiquement, dans les chars, six "chapelets".

A l'arrivée, nos chers pèlerins se rendirent à leurs maisons de pension. Cela ne prit que quelques minutes. Après quoi, ils se rendirent tous avec empressement, au sanctuaire. Là, les attendait le directeur des pèlerinages, le R. P. Forget, de la maison des RR. PP. Oblats, de Montréal. Ce zélé religieux, se mettant à la portée de tout son auditoire, par la aux pèlerins, avec beaucoup d'onction des bontés toutes maternelles du coeur de Marie, la reine du T. S. Rosaire. Après le sermon, il y eut le salut et la grande prière du soir, le tout en commun. Ensuite eurent lieu la confession et les supplications silencieuses devant l'autel de Marie jusqu'à onze heures.

Le lendemain matin, lundi, à 4 heures, le sanctuaire se remplissait de pèlerins pour l'assistance à une première messe, préparatoire à la sainte communion. Ensuite la messe de communion générale fut célébrée à 5 heures. Cette messe fut suivie de l'action de grâces prêchée par le Révérend Père directeur et se termina par des prières spéciales et des invocations ferventes, à la reine du Très-Saint Rosaire. Ce premier exercice terminé (et qui avait duré deux heures), les pèlerins allèrent prendre leur modeste déjeuner.

A sept heures, "messe du pèlerinage", suivie immédiatement de l'exercice solennel du chemin de la croix, prêchée en plein air, par le Révérend Père directeur, avec explication de la Voie Douloureuse. Après cet exercice qu'il est impossible de faire sans se sentir le coeur ému, et où coulent toujours bien des larmes, les pèlerins eurent quelques instants libres. Les uns en profitèrent pour aller se choisir quelques objets de piété, comme souvenir de leur pèlerinage ; d'autres, en grand nombre, entrèrent au sanctuaire pour y continuer les supplications et leur prière.

Les belles cloches de la grande église paroissiale, appelèrent de nouveau tous les pèlerins à un autre exercice ; c'était la grande procession du pèlerinage, avec le groupe du Rosaire, la vénération des saintes Reliques, la consécration touchante à la sainte Vierge, le salut solennel du T. S. Sacrement, la bénédiction des objets de piété, et le départ pour la petite gare du Cap. Il était plus de 11 heures. Le temps était splendide, les pèlerins avaient prié à leur entière satisfaction ; ils quittaient le sanctuaire de Marie, tout comme on quitte celui de Lourdes, en France, le coeur rempli des plus douces et des plus consolantes émotions.

Et, en réalité, c'est ce que l'on peut appeler faire un vrai pèlerinage !

UN TEMOIN.

Chez le photographe :

Une discussion s'engage entre un père de famille et l'artiste en collodion au sujet du plus ou moins de ressemblance de la photographie du jeune collégien qui vient de poser.

—Je vous affirme, s'écrie le photographe, que votre fils est ressemblant.

—Ressemblant x... hurle le père ; je lui trouve simplement l'air idiot !

Le photographe se redressant fièrement :

—Ca, monsieur, ce n'est pas de ma faute ; c'est de la vôtre !

LA REINE VICTORIA

Quelques anecdotes

Un écrivain anglais, M. Arthur Beavan, raconte, dans un livre récemment publié sur la reine Victoria, de nombreuses anecdotes parmi lesquelles nous citerons celle-ci :

On venait de présenter à la reine l'acteur Lablache, aussi connu dans toutes les capitales européennes pour l'ardeur qu'il mettait à collectionner des tabatières que pour sa voix admirable.

" Est-il vrai, monsieur Lablache, demanda la souveraine, que vous possédez plusieurs centaines de tabatières ?

—Oui, majesté, répondit le chanteur, j'en possède 365, une pour chaque jour de l'année.

—Et voici pour les cas d'année bisextile", fit la reine Victoria en tendant à Lablache une ravissante pièce d'orfèvrerie.

Pendant le mémorable séjour qu'elle fit à Saint-Cloud, la reine Victoria occupait un fort coquet appartement que Napoléon III, par une galante attention, avait fait meubler et aménager exactement comme l'appartement favori que sa royale hôtesse habitait à Windsor. A la première occasion, la reine Victoria témoigna sa reconnaissance à l'empereur : "Il ne me manque plus que mon petit chien dans mon fauteuil pour me croire tout à fait chez moi", déclara-t-elle. Elle n'avait d'ailleurs pas entendu exprimer un voeu par cette parole. Aussi sa surprise fut-elle grande quand le lendemain matin, en pénétrant dans sa chambre, elle trouva son chien, pelotonné dans son fauteuil. — L'empereur avait télégraphié à Windsor et l'express suivant avait amené le petit favori de la reine à Saint-Cloud.

Enfin, l'anecdote suivante a trait à l'impératrice Frédéric : La reine Victoria encourageait de tout son pouvoir le goût du jardinage qu'elle remarquait chez ses filles ; mais, surprenant un jour l'une d'elles en train de manier le sécateur du bout de ses doigts finement gantés de clair, elle ne put s'empêcher de dire : "Quand j'étais enfant, j'avais la passion du jardinage ; mais je mettais de vieux gants pour me livrer à cette occupation.

—Parfaitement, ma mère, répondit, sans se troubler, celle qui devait être l'épouse de Frédéric III, mais vous n'étiez pas née princesse royale d'Angleterre."

L'ARMEE FRANÇAISE

4,434.000 combattants

Le compte rendu récemment publié des opérations du recrutement permet d'établir l'état numérique des forces nationales françaises.

L'armée permanente, dont l'effectif entretenu compte 603,000 militaires de tous grades, rend, chaque année, à la vie civile 70,000 disponibles et 212,000 réservistes.

Les hommes en disponibilité restent deux ans dans cette position et peuvent être rappelés à l'activité par simple décision ministérielle, en sorte que l'armée active dispose en réalité de 743,000 soldats.

Les réservistes restent dix ans dans la réserve active, six ans dans l'armée territoriale et six ans dans la réserve territoriale.

En partant du chiffre originel de 212,000 hommes et en défalquant chaque année une perte de 2 p. c., selon l'évaluation généralement admise par les états-majors des armées européennes, on obtient les résultats suivants :

1,887,000 réservistes actifs : 10 contingents ;
957,000 territoriaux : 6 contingents ;
837,000 réservistes territoriaux : 6 contingents.

Si l'on ajoute à ces trois éléments de forces nationales les 743.000 soldats et disponibles de l'armée active, on arrive au total de 4,434,000 combattants ayant tous reçu une instruction militaire, dont les deux tiers pendant plus d'un an et un tiers pendant un an, et ayant entretenu cette instruction par des stages dans la réserve active et dans l'armée territoriale.

Il n'est aucune puissance en Europe qui, proportionnellement à sa population, fournisse un effort militaire aussi considérable.

Il convient d'observer que la mobilisation mettrait encore à la disposition de l'armée vingt-cinq contingents de 38,000 hommes classés dans les services auxiliaires, mais non instruits, ainsi que 230,000 conscrits de premier contingent à appeler.

Il faut noter en outre que, chaque année, les équipages de la flotte s'alimentent par l'inscription maritime et par les engagements volontaires ; qu'enfin, les troupes coloniales ont un recrutemen spécial.

ANECDOTE

Une nouvelle anecdote sur le général de Haeseler, que nous trouvons dans le "Messin" :

"On conte que, dernièrement, le commandant du 16e corps d'armée recevait la visite d'un officier supérieur d'un autre corps d'armée. Personnellement empêché de conduire son hôte sur les champs de bataille, il chargea un de ses officiers d'ordonnance de le remplacer, déclarant qu'il avait lui-même fait placer, sous le siège du cocher, des provisions pour le déjeuner. Vers midi, l'officier supérieur et l'adjudant demandèrent au cocher le déjeuner préparé par les soins du général de Hoeseler. Le cocher sonda les profondeurs du coffre de la voiture et en retira un paquet — gros comme le poing — qu'il tendit aux deux officiers.

"Le paquet contenait... deux pommes !

"Si une pomme suffit à tenter Eve, deux pouvaient à peine fournir le dessert du déjeuner que souhaitaient les deux officiers après leur promenade apéritive. A leurs frais ils constituèrent aux deux pommes du général une garde d'honneur plus substantielle et, sans doute, la leçon de frugalité qu'on avait voulu leur donner fut perdue pour eux, au moins ce jour-là".

—Les personnes qui ont de l'oreille pour la musique reconnaissent le son supérieur des pianos Nordheimer améliorés. Ils sont aujourd'hui au premier rang parmi les pianos fabriqués au Canada et nous les vendons à des conditions très libérales et à des prix très bas The Lindsay Nordheimer Co., 2366 rue Ste Catherine et 213 rue St Jacques.

ROLLAND FRERE
MANUFACTURIERS DE
Meubles de Salon,
Canapés, Matelats,
Sommiers élastiques, etc.
AUSSI IMPORTATEURS DE
Matériaux pour
Meubliers et Bourreurs.
1199½ RUE De MONTIGNY
Ateliers de la Reforme, Montréal.
285—12

AVIS PUBLIC—Les offr s spéciales du Vendredi seront toutes répétées Samedi.

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE

Rue Notre-Dame. Le plus grand Magasin de Montréal. 3 Sept

Ce magasin vend plus rapidement que n'importe quel autre magasin à Montréal, aujourd'hui.

Gants de Kid d'Automne pour Dames

DANS LES DERNIERS GOUTS

Nouveaux Gants de Kid

Beaux gants de kid, 4 boutons, dans toutes les nuances, 60c.

Gants de kid de toilette, 7 agrafes, qui se lacent, bien finis et ajustement parfait, 75c la paire.

Gants forts, 4 boutons, pour magasiner, toutes les nuances les plus convenables, 75c.

Gants de kid français, 7 agrafes, qui se lacent, très bien finis et d'un ajustement parfait, toutes les couleurs, 90c.

Gants de kid français, 4 boutons, de qualité extra, très belles nuances et d'un ajustement parfait, $1.10.

Gants de dames, pour conduire les chevaux

Gants gantelet, tan, pour dames, pour conduire les chevaux, $1.45.

Gants, 4 boutons, en peau de chien molle et flexible, pour dames, pour conduire les chevaux, $1.25.

Gants en peau de chien tan, très flexible, pour dames, pour conduire les chevaux, $1.55.

Gants 4 boutons, en peau de chien, sang de bœuf, garantis imperméables à l'eau et de la meilleure confection anglaise, pour dames, $1.90.

HABILLEMENTS D'ECOLIERS

Notre département de vêtements de petits garçons est maintenant le centre d'attractions. Les parents peuvent maintenant habiller leurs petits garçons de la manière la plus convenable pour la saison, aux plus bas prix possibles. Nous avons des milliers d'habillements en tweed très durables pour ecoliers que nous offrirons samedi aux prix suivants :

Habillements d'Ecoliers

Habillements de tweed, 2 morceaux, pour petits garçons, $1.35.
Habillements Norfolk, 2 morceaux, pour petits garçons, $1.50.
Habillements de fantaisie, 2 morceaux, pour petits garçons, $1.90.
Habillements de tweed, 2 morceaux, pour petits garçons, $2.25.
Habillements de tweed Halifax, pour petits garçons, $2.30.
Habillements en tweed gris, pour petits garçons, $3.10.
Habillements en tricot bleu marin, pour petits garçons, $3.80.
Habillements en tweed tricot, pour petits garçons, $4.20.
Habillements en serge cheviotte, pour petits garçons, $5.25.
Habillements en serge tricot, pour petits garçons, $5.55.

Reefers pour petits garçons

Reefers en serge bleu marin, pour petits garçons	$1.30
Reefers en serge pesante, pour petits garçons	$2.15
Refers en serge anglaise, pour petits garçons	$3.15
Refers en nap anglais, pour petits garçons	$2.10
Reefers en nap fort, pour petits garçons	$3.45

GRANDE VENTE DE CHEMISES

Demain, nous commencerons, au gros magasin, une grande vente de chemises en batiste de couleur. Il faut écouler toutes les lignes de ces chemises qui ont été si populaires, toute la saison, et les prix bas suivants sont les leviers dont on se sert pour les écouler.

Chemises de Batiste pour Hommes

Chemises en batiste de couleur, patrons à la mode avec collet rabattu et manchettes à même, pour hommes, 59c.

Chemises négligées rayées Oxford, tous les patrons les plus nouveaux et jolis effets, pour hommes, la plupart des magasins vendent ces chemises 75 cts. Notre prix spécial 49 cts.

Chemises en batiste de couleur, jolis patrons et dessins à la mode, pour petits garçons, 55c.

Les commandes par la poste sont promptement et soigneusement exécutées

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE

Nos 1765 à 1785 rue Notre-Dame. — MONTREAL — 192A 194 rue St Jacques

Etoffes à Robes,

Mesdames !

Voyez, c'est le temps.

Jamais Montréal n'aura vu des ventes aussi extraordinaires !
Jamais Semblables occasions de bon marché n'auront été offertes ! !
Jamais Autant d'étoffes à robes variees et de choix superieur n'ont eté mises en vente !

NOUS le proclamons sans crainte, nos grandes ventes de septembre éclipseront toutes les occasions passées. Nous offrons du **Beau**, du **Bon** et du **Nouveau**— Les étoffes à robes sont notre grande spécialité— Nous achetons directement des fabricants qui règlent la mode, de concert avec les grannds couturiers de Paris, Londres et New-York—Nos achats ne consistent qu'en articles nouveaux—Nous savons profiter des grands " Jobs ", qui, à de certains moments encombrent les marchés— Les grandes quantités acquises au bon moment, nous procurent l'occasion d'acheter aux prix de fabrication mêmes, et **nous pouvons vendre à des prix qui ébahissent l'acheteur** quant il prend la peine de faire la comparaison avec les prix qu'on lui demande ailleurs.

Qu'on veuille bien lire et bien se rappeler :

Tweeds à Costumes
Très beaux—double largeur, valant 25c, pour..... 15½c

Etoffes à Robes
Brochées — de couleurs. — Prix 35c, pour..... 25c

Ligne Extra
Etoffes à robes brochées—Très jolies, valant 50c, pour..... 39c

Broché Superbe !
Le broché que nous offrons à 45c vaut 60c. C'est une ligne superbe achetée d'occasion extraordinaire.

La Saison des Brochés
Ce broché sera l'article le plus vendu à l'automne. Valant 70c, nous le vendrons à 49c

Braids Tubulaires
La grande mode de l'automne—Toutes les couleurs à..... 2½c
Il faut voir cela !

Etoffes Bisinguées
La plus haute nouveauté—feront fureur—Bon marché à $1, $1.10, $1.25, $1.45 et $1.50 suivant la qualité.

Etoffes à Robes
soie et laine, grande nouveauté et qualité extra, valant partout 75c. Notre prix..... 59c

Ligne spéciale
Beau broché noir et couleurs, valant 50c. Pour..... 29c

Laine et Soie
Nous avons une jolie étoffe de laine et soie, qui vaut partout 80c. Notre prix de septembre sera de 69c Voir cet article.

Valant $1 pour 75c
Une ligne spéciale d'étoffes à robes de grand genre, sera sacrifiée au prix ci-dessus spécifié.

Qualité extra
20 pièces d'étoffes à robes, soie et laine, valant $1.25. Pour..... 90c Occasion de choix.

Garnitures
Nos étoffes à robes ont toutes leurs garnitures spéciales. Nos garnitures conviennent admirablement.

Nos Vente Extraordinaires de Septembre sont commencees.—Venez nous voir.

J. R. PAQUIN & CIE,
267 Rue Saint-Laurent, Montreal.

Rien de Comparable — AUX — Bordures De Robes En Biais

"TUBE" ou "LIP"

Pour protéger votre Jupe.

Le dernier Patron de Jupes Françaises offert GRATUITEMENT avec chaque achat.

ALPHONSE GAGNIER
SUCCESSEUR DE H. A. MILLER
Peintre de maison et d'enseignes, tapissier et décorateur, doreur, vitrier imitateur, blanchisseur, etc., etc.
1950 Rue Ste-Catherine Montréal
207—n

ON DEMANDE VOTRE NOM et votre adresse, afin de vous envoyer *gratis* notre livre " Le Guide des Inventeurs." Marion & Marion, Experts en Patentes, 155 rue St Jacques, Montréal.

ARTHUR GAREAU
...Chirurgien-Dentiste...
117 RUE ST-DENIS, coin Dorchester

Couronnes en or ou en porcelaine posées sur vieilles racines. Dentiers en or, aluminium ou caoutchouc. Dents extraites sans douleur. Tél. Bell 6649. Bureau du soir de 7 à 8 hrs.
150—1,M.J,V.S—n

Dentier Garanti — $10.00

Dents posées sans palais. Obturation en or, platine, ciment, extraction sans douleur.
A. E. VADEBONCOEUR, L.C.D.
265—n Chirurgien-Dentiste, 203 St Hubert.

Dr ARTHUR LEMIEUX
DENTISTE
Gradué du Collège Dentaire de Philadelphie. Procédés américains les plus récents. Dentiers de tous genres. Prix modérés. 187 rue St-Denis
257—n

Dr FRANCHERE
DENTISTE
Gradué des Etats-Unis et du Canada. Professeur au collège dentaire. Extraction des dents sans douleur. Procédés américains les plus récents. Couronnes en or et aluminium. Dents et dentiers de tous genres. Prix modérés.
1095 RUE STE-CATHERINE,
156—n (Vis-a-vis DUPUIS & FRERES).

MAURICE PERRAULT
ARCHITECTE,
15 COTE ST-LAMBERT—15
226—n

TUTTI FRUTTI D'ADAMS
FACILITE LA DIGESTION
Quelques marchands essaient de faire passer des imitations dans le but de faire de plus gros profits. Voyez à ce que la marque de commerce "Tutti Frutti," soit sur chaque paquet à 5c. Conservez les coupons pour obtenir les livres les plus nouveaux et prix. 81—n

LIGNE DOMINION
Steamer de la malle Royale
SERVICE DE LIVERPOOL
VIA LONDONDERRY

Steamer.	De Montréal.	De Québec.
Labrador, 4 sept,	(le jour) 5 sept,	9 a.m.
Ottoman, 11 sept,	" 11 sept.	2 p.m.
Vancouver, 18 sept	" 19 sept,	9 a.m.
Scotsman, 28 août	" 28 août	2 p.m.

R. M. S. "CANADA" fera voile de Boston le 7 août et le 11 septembre.
Prix du passage, 1ère classe, $52.50 à $70.00, 2ème classe, $34 à $36.25, entrepont pour Liverpool, Londres, Londonderry, Queenstown, Belfast et Glasgow, $22.50 et $23.50.
Salon au milieu du navire, lumière électrique, ponts spacieux pour la promenade. Pour plus amples renseignements, s'adresser à n'importe quel agent de la compagnie ou à
DAVID TORRANCE & CO.,
17 rue St Sacrement, Montréal. Agents généraux.
214—n

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Excursion de la Fête du Travail

Billet simple de première classe pour voyage aller et retour entre toutes les gares du Canada. Billets bons pour aller les 4, 5 et 6 septembre et valides pour revenir pas plus tard que le 7 septembre.

Exposition de Toronto
Pour partir le 4 et le 6 septembre..... $7.00
Pour partir les 5, 7, 8, 9 et 10 septembre..... 10.40
Tous les billets bons pour revenir pas plus tard que le 13 septembre 1897.

EXPOSITION CENTRALE DU CANADA
Ottawa et Retour
Pour aller Septembre 18, 19, 20, 22, 24.... $3.50
Pour aller Septembre 21, 23..... $2.35

Excursions toutes les semaines sur les Rapides du Saint-Laurent
Départ de Montréal, chaque dimanche, à 9 a.m., arrive à Cornwall à 10.45 a.m. Part de Cornwall à 1.00 p.m. via les bateaux de la Cie de Navigation R. & O., traversant les lacs Saint-François et Saint-Louis et sautant les rapides du Coteau, des Cèdres, de Split Rock de Cascade et de Lachine, arrivant à Montréal à 6.30 le même soir.
Prix du passage, aller et retour, $2.50.

Pour se procurer des siéges dans les chars Parloir ou cabines dans les chars Pullman et autres informations, s'adresser au bureau des billets de la ville, 137 rue St Jacques ou à la gare Bonaventure.

PACIFIQUE CANADIEN

EXPOSITION DE SHERBROOKE
Départ le 3 septembre..... 3.35
Tous les billets sont bons pour revenir jusqu'au 6 septembre.

EXPOSITION DE TORONTO
Départ les 4 et 6 septembre..... $ 7.00
Départ les 5, 7, 8, 9 et 10 septembre..... 10.40
Tous les billets sont bons pour revenir pas plus tard que le 13 septembre 1897.

EXCURSIONS A L'OCCASION DE LA FETE DU TRAVAIL
Billets d'aller et retour de première classe, au prix d'un billet simple, entre toutes les gares, au Canada. Billets bons pour aller les 4, 5 et 6 de septembre, et bons pour revenir pas plus tard que le 7 de septembre.

NOUVELLE ROUTE POUR LES
SOURCES CALEDONIA
DIRECT A L'HOTEL
Des trains quittent Montréal, (gare de la rue Windsor) les jours de semaine, à 8.30 a. m. et 6.15 p. m.
Arrivant aux Sources Caledonia à 12.35 p. m. et 8.50 p. m.

Bureau des Billets de la ville et de Télégraphe
129 rue St Jacques
(Voisin du bureau de Poste)

BULLETIN POLITIQUE

Une dépêche du commandant Wakeham, chef de l'expédition à la Baie d'Hudson

UN DEMENTI AU "WORLD"

Quatre contestations d'élections à l'Ile du Prince Edouard

Mouvements politiques dans Ontario

Il y a eu hier séance du cabinet fédéral à Ottawa. Etaient présents : sir Wilfrid Laurier, sir Richard Cartwright, sir Oliver Mowat, sir Henry Joly de Lotbinière, l'hon. R. W. Scott, l'hon. Sidney Fisher, l'hon. W. Mulock, l'hon. J. I. Tarte et l'hon. Wm. Paterson. Sir Richard Cartwright a remis à sir Wilfrid les rênes du gouvernement qu'il tenait depuis le départ du premier ministre pour l'Europe.

L'EXPEDITION A LA BAIE D'HUDSON

Une dépêche envoyée au département de la marine et des pêcheries par le commandant Wakeham, chef de l'expédition à la Baie d'Hudson, dit que le "Diana" a remis sa malle à Natchwan, sur la côte, près de l'entrée du Détroit d'Hudson. Le commandant déclare que tout va bien. Le navire a dû naviguer à travers beaucoup de glace, mais il n'a pas souffert d'avaries. Les jours, ajoute le commandant Wakeham, commencent à devenir plus courts, mais au 7 août dernier, date à laquelle la présente dépêche a été expédiée, il faisait assez clair à minuit pour permettre de lire aisément sur le pont du navire.

VISITE A LEUR NOUVELLE RESIDENCE

Sir Wilfrid et lady Laurier ont visité, hier, leur nouvelle résidence, située sur la rue Théodore, à Ottawa. Ils en prendront possession à leur retour dans la capitale. Ainsi que nous le disons ailleurs, sir Wilfrid et lady Laurier sont partis hier d'Ottawa par le convoi de 6.45 heures du Canada Atlantic pour Arthabaskaville où ils resteront jusqu'à lundi prochain, le 13. Sir Wilfrid ira ce jour à St Jean, N. B., pour l'ouverture de l'exposition provinciale qui aura lieu le 14. Il reviendra ensuite à Montréal afin d'assister au banquet que lui offrira le Board of Trade, le 16 du mois courant.

RUMEUR ABSURDE ET DEMENTIE

Le correspondant montréalais du "World" de Toronto, publie une dépêche sensationnelle tendant à faire croire que le nom de Laurier ne vaut plus guère dans Ontario.

Il est dit qu'une grande surprise est réservée à ceux qui ne sont pas au courant des manoeuvres des tireurs de ficelles ministériels, et qu'il y a un grand nombre de politiciens de l'entourage immédiat du premier ministre actuel qui pensent qu'il leur sera impossible de remporter la province d'Ontario avec sir Wilfrid Laurier à la tête du gouvernement. M. Jim Sutherland, continue le correspondant, député et whip du parti libéral, a exprimé cette opinion, ainsi qu'un autre personnage qui est, plus que quelques-uns des ministres eux-mêmes, dans les secrets du chef. On rapporte—c'est toujours le correspondant qui parle—que M. Sutherland a dit dans une conversation : "Nous ne pouvons plus remporter Ontario avec Laurier. Il va aller en Angleterre, il va être fait chevalier et va acquérir tout le prestige possible, et plus tard il sera élevé au poste de juge en chef de la cour Suprême du Canada ; sir Henry Strong ira siéger en permanence au Conseil Privé.

Or, cette rumeur est une invention de toute pièce ainsi qu'il appert par la déclaration suivante faite par M. Sutherland lui-même à qui cette correspondance de Montréal a été exhibée hier : "Sir Wilfrid, a-t-il répliqué, n'a jamais été aussi populaire au Canada qu'il ne l'est aujourd'hui. Son gouvernement n'a jamais été plus fort qu'il ne l'est présentement et il n'y a pas une division électorale de l'Atlantique au Pacifique qui ne serait pas enlevée par le gouvernement s'l y avait une élection demain. L'auteur de tel écrit doit avoir une bien pauvre opinion des lecteurs du "World."

Il n'est pas sans intérêt dans les circonstances, de noter le fait que M. Smith, secrétaire de l'association de Réforme d'Ontario est descendu au-devant de sir Wilfrid Laurier, lundi dernier et qu'il a eu une longue entrevue avec lui sur le "Druid" entre Sorel et Montréal. Cependant, il y a tout lieu de croire que M. Smith a été délégué auprès du premier ministre dans l'occasion afin de s'entendre avec lui relativement à la réception que les libéraux d'Ontario lui préparent.

LES ELECTIONS DE L'ILE DU PRINCE EDOUARD

L'on mande de Charlottetown, I. P. E., que l'élection de l'hon. James R. McLean, commissaire des travaux publics, député du premier district du comté de Kings ; celle de M. D. A. McKinnon, député du quatrième district du comté de King, celle de M. McDonald, également député du quatrième district du comté de King, et celle de M. Arthur Peters, député du deuxième district du comté de King, sont contestées. Les accusations ordinaires de corruption sont portées contre chacun des députés en question.

LA POLITIQUE DANS ONTARIO

L'on dit que M. Hugh Ryan sera le prochain commissaire des travaux publics dans Ontario, M. Ryan s'est distingué dans l'arène politique fédérale parmi les conservateurs les plus éminents, mais il est toujours resté indifférent dans les affaires provinciales. Il est l'ami de coeur de l'hon. M. Harty ainsi que des autres ministres de l'administration Mowat et Hardy. Tout récemment encore, M. Ryan s'est déclaré partisan de la politique libérale.

La santé de l'hon. M. Harty ne s'améliore pas et il est entendu qu'il démissionnera après la prochaine session.

M. PETER WHITE EN SCENE

L' "Evening Star", de Toronto, dit que le parti conservateur d'Ontario va enrôler sous peu une importante recrue dans la personne de M. Peter White, ex-orateur de la Chambre des Communes. L'hon. M. Whitney continuera à diriger le parti et M. White sera son premier lieutenant. Si les conservateurs triomphent aux prochaines élections provinciales, M. White entrera dans le nouveau ministère.

LA RECEPTION LAURIER

Sir Wilfrid Laurier ne perd pas de vue les jeunes libéraux d'Ontario. Il sera leur hôte le 25 septembre courant. Une grande réception sera faite au chef.

L'ELECTION DE NORTH-ONTARIO

La contestation d'élection de North-Ontario est fixée pour l'audition au mérite, au 11 septembre, à Cannington. L'on croit qu'elle sera biffée du rôle des contestations.

RETRAITE LIBERALE

M. J. I. Flatt, candidat libéral choisi pour faire la lutte provinciale, dans North-Wentworth, a jugé plus sage de ne pas continuer la lutte. Il avait été élu en 1893 par une bonne majorité. M. Flatt, dit la "Gazette", semble, partager les vues de l'opposition, savoir, qu'il est temps qu'un changement s'opère.

UN EFFET EXTRAORDINAIRE

M. le Dr James McMullen, député de North-Wellington, Ontario, a déclaré à un représentant du "Soleil" que l'effet produit à Ontario par la manière dont M. Laurier avait représenté le Canada aux fêtes jubilaires, était extraordinaire. Naturellement, dit-il, les réformistes sont dans la jubilation, mais il y a en outre des milliers de conservateurs qui se réjouissent aussi sincèrement de l'honneur que M. Laurier a fait rejaillir sur tout le pays.

RUMEUR

Une rumeur dit que M. McGee, greffier du Conseil Privé, sera bientôt mis à la retraite et remplacé par M. Joseph Pope, son assistant. M. Pope est le gendre de l'hon. juge Henri Taschereau.

LE MAJOR GASCOIGNE

Le major général Gascoigne, commissaire de la milice canadienne, s'embarquera demain à Liverpool pour revenir au Canada.

UN M. P. P., ETUDIANT

Ainsi que nous l'annoncions hier dans notre compte-rendu de l'élection des officers des étudiants en droit de l'Université Laval, à Montréal, le Dr Lacombe, député de la division Ste-Marie, à la législature provinciale, s'est inscrit comme étudiant en droit, à l'Université Laval.

L'ENQUETE AU PENITENCIER DE ST VINCENT DE PAUL

L'enquête sur l'administration du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, après avoir été déclarée close, non officiellement, a été reprise mercredi après-midi et elle s'est continuée hier après-midi, à Saint-Vincent de Paul. Selon toutes probabilités, l'enquête des commissaires sera close cette semaine puis la semaine prochaine commencera l'audition des témoins en faveur de M. le préfet Ouimet. Le rapport final de la commission d'enquête ne sera soumis au gouvernement qu'à la fin du mois. Le rapport des commissaires sera très volumineux ; il comprendra environ 150 témoignages.

LA CONTESTATION D'YAMASKA

—On dit que si M. Mondou, candidat conservateur élu dans Yamaska, lors des dernières élections provinciales, et dont l'élection est contestée, ne remet pas son mandat ; le pétitionnaire, M. François Nadeau, de St-François du Lac, fera entendre les 7, 8 et 9 du mois courant, au delà de 270 témoins qui prétendent démontrer que M. Mondou a obtenu frauduleusement son élection. Une des particularités du procès sera l'assignation du Rév. curé Paquin, de la paroisse de St David ; son nom figure sur le bill des particularités.

RESPECTEZ LES CHINOIS!

M. le juge Dugas s'est exprimé ouvertement, hier matin, au sujet de ceux qui croient qu'un nègre ou un chinois n'ont pas la liberté de respirer paisiblement l'air dont nous jouissons.

Un fils du Céleste Empire nommé Ching Ming, tenant une buanderie, rue Ontario, avait été brutalement assailli près de chez lui par un Irlandais du nom de Jerry O'Neil.

"Je désire protéger, dit le juge, les Chinois et d'autres qui sont en butte à la haine ou aux taquineries de ceux qui ne sont pas de leur race ou de leur couleur. Je veux qu'il soit bien entendu que nous sommes libres ici. Les Chinois, règle générale, sont paisibles et ne font de tort à qui que ce soit. Je condamne par conséquent le défendeur O'Neil à cinq piastres d'amende et les frais."

—C'est une véritable économie que d'acheter de la Salsepareille de Hood, parce qu'on en obtient une grosse quantité qu'il faut prendre par petites doses. No 6

Nouveaux renforts perfectionnés pour dentiers en caoutchouc

Le grand ennui pour les personnes astreintes à porter des dentiers en caoutchouc, c'est l'extrême fragilité de ces derniers. Après beaucoup de travail, on est parvenu à découvrir un moyen pour y obvier. Ce sont des renforts en fil laminé, puis rayés des deux côtés. Ils sont reliés ensemble par un autre fil donnant à la pièce résistance et flexibilité. Ces renforts peuvent s'adapter aux dentiers cassés comme aux neufs.

Vous trouverez ce procédé en application, chez TRESTLER, GLOBENSKY et MARTEL, No 2, rue St Denis, coin de la rue Craig. 255-3

MADAME J. E. DUBOIS

Exposant a Trois-Rivières

Le fameux TRAITEMENT DOMESTIQUE pour les femmes faibles, préparé sous la direction de Madame J. E. Dubois, est un des grands articles dans le département des Dames, à l'exposition. Ce traitement est sous la charge et direction de Madame Dr Guertin, qui invite cordialement les Dames de s'adresser à elle pour références pendant le temps de l'exposition. Madame Guertin est docteur régulier ; elle a adopté le Traitement Domestique de Madame Dubois et le prescrit dans les cas de faiblesse féminine.

Ne manquez pas d'aller voir Madame Dr Guertin à l'exposition des Trois-Rivières. 255—3

—Si vous voulez avoir un bon brandy, demandez le "Paulhiac", le meilleur brandy importé. En vente chez tous les épiciers.

N. QUINTAL et FILS,
204-n Seuls agents pour le Canda.

—Le sirop calmant le plus agréable au goût et recommandable dans toutes les maladies des enfants, c'est le "Menthol Soothing Syrup". En vente partout, 25 cts la bouteille.

RENDEZ-LEUR CE SERVICE

C'est rendre service aux personnes sujettes aux refroidissements, rhume, toux, grippe, bronchites, que de leur signaler le "Baume Rhumal" qui est aujourd'hui, sans conteste, le spécifique le plus sûr et le plus efficace contre toutes les maladies de la gorge et des poumons. 256-2 q h

VOILA CE QU'AFFIRMENT DES CENTAINES DE PERSONNES

Le sirop de Gomme de Sapin Composé du Dr Fred. J. Demers guérit toujours et très vite rhumes, bronchites, asthmes et coqueluches, 15 cts la bouteille. En vente partout. Dépôt 1157 St Laurent. n q h

—A. Brosseau, dentiste, dentiers faits d'après les procédés les plus récents, extractions de dents sans douleur. 7 rue St Laurent 110-n

LES CANADIENS DES ETATS-UNIS

CONNECTICUT

MERIDEN. — La douzième convention annuelle des Canadiens-français de l'Etat du Connecticut, s'est ouverte mercredi. Invités par la proclamation du comité exécutif, composé des messieurs suivants : Wilbrod L'Heureux, président, Meriden ; Arthur O. Baribault, M. D., 1er vice-prés., New-Haven ; F. X. Nobert, 2e vice-prés., Meriden ; Octave Lanouette, secrétaire, Meriden ; Alexandre Oommette, secrétaire adjoint, Bridgeport ; Olivier Guyrard, trésorier, Meriden ; J. B. Vallée, trésorier adjoint, Waterbury ; proclamation qu'a publié la "Presse" du samedi, 14 août, tous les centres canadiens avaient envoyé des délégués.

La convention s'est ouverte par une messe solennelle, chantée à l'église St Laurent. Le révérend J. B. Bédard, vicaire à Waterbury, officiait, assisté du Rév. Père Crozet, de Hartford, et de M. l'abbé Ernest Lamontagne, de cette ville, lequel étudie actuellement au Grand Séminaire de Montréal. Le maître de cérémonies, était le Rév. Kantz, de Meriden. Le Rév. P. E. Roy, curé des Canadiens de Hartford, donna le sermon et prit pour texte de son discours, qui fut un véritable morceau d'éloquence : "Celui qui m'aura confessé devant les hommes, je le confesserai devant mon Père qui est dans les cieux." La première partie du sermon fut pour démontrer la "connaissance de notre religion, la nécessité de l'étudier pour pouvoir lui garder "respect et obéissance". Ce qu'il traita dans la deuxième partie du sermon. Nous lui consacrons par le fait tout notre "amour", ce fut la dernière partie.

Le choeur de l'église, sous l'habile direction du Dr A. S. Alain, exécuta la douzième Messe harmonisée de Mozart, avec accompagnement d'orchestre. Après la messe, les délégués, précédés de la fanfare, se rendirent à l'hôtel de ville, bien choisi pour la convention.

Le président du comité exécutif, M. Wilbrod L'Heureux, présenta une adresse au maire de la ville de Meriden, l'honorable Coe. Le maire y répondit en termes éloquents et souhaita la bienvenue aux délégués.

On procéda ensuite à l'élection des officiers de la convention. Furent élus comme président, Wilbrod L'Heureux, de Meriden ; 1er vice-prés., L. J. Tétrault, de Danielson ; 2e vice-prés., Dr L. Maynard, de Hartford ; secrétaire, Hector Duvert, de Putnam ; ass.-secrétaire, Phil. Beaudoin, de Meriden ; trésorier, Dr J. F. MacHintosh, de Grosvenordale ; ass.-trésorier, H. Dion, Willimantic ; sergent d'armes, Ls. Morrisseau, de Meriden.

De là, on passa à l'appel des différents délégués représentant les congrégations et sociétés canadiennes, dans les villes de l'Etat de New-Haven. Dr A. O. Barchault, Nap. Gosselin, Chs. Demers, Jos. Jalbert, J. Boisvert, Jules Baribault, Théophile Comtan, M. Michel, John-Pat. Rivard ; Bridgeport, A. R. Quissy, Alex. Commette ; Meriden, F. X. Nobert, J. E. Dusablon, J. Audette, Ls. Morrisseau, Jos. Beaudoin, E. Paré, J. B. Rousseau, Phil. Beaudoin, J. Gingras, A. Leroux, J. Dusablon, Olivier Guyrarard, O. Lanouette, Jos. Chalifoux, Ed. Chalifoux, C. J. Trudeau, Wansegan, Pierre Turgeon, Ls. Messier ; Waterbury, Nap. Brunier, Arthur Dulac, Wm. Rochon, Clément Harpin, J. B. Vallée, N. J. Bessette, Nap. Dauphinais, Jos. Turcotte, Jos. Bernier ; Bristol, A. Caillon, A. Duval, A. Lepier ; Taftville, Trefflé Parent, Israel Bernier, Amable L'Heureux ; Danielson, Geo. Baril, N. J. Reeves, F. X. Bessette, J. M. Bessette, Dr C. J. Leclaire, L. J. Tétrault ; Wallingford, Jos. Beaudoin ; No Grosvenordale, Jean Trudeau, Dr J. F. McHintosh, Ls. Brunelle, Jules Lefebvre, Télesphore Paradis ; Willimantic, J. O. Blanchette, H. Divry, N. Bacon, Dr Girard, Ls. Paulhus, T. Potvin, Alp. Chagnon, Hon. Paulhus, Putnam, Frs. Mandeville, Hector Duvert, Aimé Beaudreault ; Moosup, Jos. Bodeau, Geo. D. Caron, H. Couture, Jos. Piché ; Jewett City, X. Casavant, P. Gingras, Jos. Goyette, J. B. Leclaire, Douglass Auclair ; Hartford, S. S. Lapointe, Sam. Bélanger, Dr L. Maynard.

La première question traitée aujourd'hui, fut "Le clergé national et l'intervention laïque dans les choses religieuses ; conseils pratiques pour continuer à demander toujours des prêtres canadiens-français dans les centres canadiens, et par ce moyen conserver la foi de nos ancêtres." La question fut entamée par le Dr C. J. Leclaire, de Danielson, dans un discours, inspiré déjà par cette animosité qui existe chez les Canadiens de Danielson, à l'endroit de leur évêque. Ces citoyens canadiens-français, on se le rappelle, n'ont pu obtenir un prêtre de leur nationalité pour diriger leur paroisse. Cette dissention a été reconsidérée à cette convention. Plusieurs citoyens des autres villes ont aussi exprimé leurs opinions à ce sujet, et leurs sympathies aux compatriotes de Danielson.

La deuxième question fut traité par le Dr A. O. Baribault, de New-Haven. "Nationalisme et américanisme, sont-ils compatibles ? Bien-être du véritable Canadien-français sur le sol du Connecticut et bienfait de la naturalisation." Le docteur fut très précis dans sa diction et intéressa fortement son auditoire.

Le Dr J. F. McHintosh, de No Grosvenordale, entama la troisième question, "Les conventions, nécessité d'imprimer les minutes de nos réunions annuelles, afin que nous soyons au courant de l'histoire de notre race au Connecticut." Cette dernière question nécessita la nomination d'un nouveau comité pour s'occuper de l'impression de ces minutes.

On ajourna jusqu'à 9 heures jeudi. On se réunit de nouveau dans la soirée pour assister à une séance dramatique et musicale donnée par les jeunes enfants de l'école St Laurent, et le choeur de l'église, sous la direction du Dr A. S. Alain. Les bonnes soeurs ont droit à nos félicitations pour leur dévouement à préparer ces jeunes enfants à ces opérettes qui ont été très applaudies. Le choeur a exécuté deux morceaux de chants qui furent très admirés. M. et Mme A. Graveline, M. A. Bélisle et Mme Eug. Massicotte, n'ont pas manqué également d'être applaudis dans leur comédie, "Os de poulet".

MOOSUP — Lundi dernier, d'audacieux voleurs se sont introduits dans le marché à poisson tenu par M. Piché. M. Alfred Marchesseault à charge de cet établissement ; lundi, quand vint l'heure du dîner, M. Marchesseault s'absenta pendant environ 30 minutes, comme il avait l'habitude de le faire pour prendre son repas. A son retour, il s'aperçut que quelqu'un s'était introduit dans le magasin durant son absence et constata la disparition de $15 et d'une grande quantité de tabac et cigares. Ce vol a causé tout un émoi à Moosup.

MASSACHUSETTS

WORCESTER — Une tentative de vol a eu lieu mercredi chez E. D. Buffington, pharmacien, à sa résidence au No 33 rue Chesnut. Mais le voleur fut pris au piège. Le neveu de M. Buffington, aperçut l'intrus, et saisissant une carabine, en plaça le canon sous le nez du voleur, qui, effrayé, leva les mains et se laissa conduire au poste.

—Parmi les élèves de cette ville qui fréquentent les collèges de la province de Québec, nous remarquons les noms suivants : Albert et Homer Lachapelle, George Bleau, Roméo Brulé, Arthur Robert et Wilfrid Tremblay. Il y en a beaucoup des places environnantes de Webster, Putnam, Woonsocket, Manfield et Central Falls.

—Le 6 novembre, le Dr Napoléon Jacques de la rue Front, s'embarquera pour Paris. Le docteur ne sera pas de retour avant sept ou huit mois.

—Alfred Roy, délégué des Artisans de cette ville pour la grande convention qui doit se tenir à Montréal prochainement, est parti, hier soir, accompagné de madame Roy.

—J. W. Walsh, plombeur, âgé d'environ 50 ans, est tombé, hier après-midi, d'un échafaudage, sur une maison située au No 6 rue Elliot. On l'a immédiatement transporté à l'hôpital où il succombé dans la soirée, aux lésions internes qu'il s'était infligées dans sa chute.

—Une femme du nom de Mme Wilfrid Demers, demeurant dans un sous-sol au No 67 rue Orient, a été abandonnée par son mari, dimanche dernier, et celui-ci n'a pas été revu depuis. Dimanche après la disparition de son mari, un nouveau-né est venu augmenter la petite famille, mais pour quelques instants seulement, car l'enfant est mort peu de temps après, Mme Demers pense que son mari reviendra, mais, d'après certains commérages, qui font leur chemin, dans les environs, il paraîtrait que Demers est parti pour de bon.

FITCHBURG — La paroisse de St Joseph, desservie par les PP. De La-Salette, a été le théâtre de magnifiques démonstrations religieuses depuis quelques jours pour fêter le jubilé de Notre-Dame de la Salette. Il y eut d'abord 2 retraites d'une semaine chacune : l'une pour les femmes et filles, l'autre pour les hommes. Les prédicateurs ont été les RR. PP. Roux, M. S., Monarch, M. S., Pajot, M. S., supérieur de Hartford, et Moussier, M. S.

A 3 heures dimanche après-midi, la retraite jubilaire se termina par une grande procession, présidée par Mgr Beaven, de Springfield. Près de 3,000 personnes y prirent part. Tout le parcours était richement décoré. Une mention spéciale pour les rues Fairmount et Daniel. Les sociétés qui prirent part sont : l'Union St Joseph, les Dames de Ste Anne, les enfants de Marie, les Cadets du Sacré-Coeur, les chevaliers de la Croix, et la ligue de N.-D. de la Salette.

—Le R. P. Vignon, notre digne curé, part pour quelques semaines. Il visitera la France dans l'intérêt de son ordre.

La première grande fête organisée par la nouvelle succursale des Artisans Canadiens-Français de Montréal à Lowell promet dobtenir un succès sans précédent.

Ce sera le véritable événement de la saison et le clou de la grande démonstration. Plusieurs orateurs distingués du Canada et des Etats-Unis ont gracieusement accepté l'invitation que leur a faite le comité d'organisation et y porteront la parole. Le Dr C. P. de Langle, président de la succursale de Lowell, présidera le banquet et remplira les fonctions de maître des cérémonies. Voici la liste des santés : Notre foi, notre clergé, le Rév. Père Lamothe, O.M.I. chapelain. Les Etats-Unis, M. Avila Bourbonnière, ex-président général des Artisans de Montréal. LEtat du Massachusetts, W. H. I. Hayes, représentant à la législature. La Cité de Lowell, son Honneur le maire Courtney. Nos Grands Officiers, M. Théodore Grothé, échevin de la cité de Montréal, président général de la Société. Les Sociétés de Secours Mutuel, M. l'abbé Auclair, curé de la paroisse St Jean-Baptiste de Montréal, représentant Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, chapelain général de la Société. Les succursales, M. Napoléon Lachance, inspecteur général. Nos concitoyens de langue anglaise, M. Lawrence Cummings, correspondant local du "Boston Globe". Le Canada, M. F. X. Bélanger, président de la succursale de Québec. La France, M. J. W. G. McGown, secrétaire général. Nos sociétés soeurs, M. le Dr J. Elz. Lamoureux. Nos sociétés soeurs de langue anglaise, M. Lawrence J. Smith, ex-chef suprême des Forestiers d'Amérique. La presse, M. Charles R. Daoust, de "l'Etoile". Les dames, M. Alfred Bonneau, directeur propriétaire de la "Justice", de Biddeford, Me.

Le comité d'organisation est composé de MM. le Dr C. P. de Langle, président ; H. Arvisais, trésorier ; J. Dufort, J. A. Dupont, J. H. Daniel, Samuel Cinq-Mars et Henri Alexander. Le comité de réception de MM. J. A. Bonenfant, Félix Vigeant, Antonio Fortin, Amédée Gagnon, R. Vigneault, J. A. Dupont et A. Archambault. MM. J. H. Daniel, Alphonse Marcotte, Henri Desmarais et Candide Bélanger auront la charge du vestiaire.

Somme toute, la cérémonie promet d'être grandiose et des plus intéressantes.

—Nous avons eu la visite cette semaine de M. A. Dufresne, un riche Canadien de Dawson City, débarqué depuis peu à San Francisco. M. Dufresne est à faire publier un mémoire de son expérience dans les mines d'Alaska, donnant le coût et les moyens de transport pour aller à Dawson City. Il a apporté avec lui près de $12,000 en poudre d'or. M. Dufresne demeure à présent au No 345 rue Tremont, Boston. Il retournera à Dawson City au mois de mars prochain.

—Nos joueurs de dames sont dans l'excitation ; le défi lancé par M. Chs Sévigny, d'ici, il y a quelque temps, vient d'être accepté par un M. Chaput, de Marlboro.

La partie sera jouée ici lundi prochain à la salle de la St Jean-Baptiste, au sud, à dix heures a.m., entre M. Chaput et M. Ulric Caron, de New-Bedford. Ce dernier est un jeune homme d'à peine 20 ans, qui n'a pas encore été battu et qui a gagné les quelques paris faits l'année dernière avec les joueurs de Fall River. Le pari est de $50 et sera probablement augmenté à $100 ; nos amateurs se croient bien certains de remporter une jolie victoire. Chose certaine, c'est que les meilleurs sièges pour voir jouer cette fameuse partie se vendent rapidement. M. Chs Sévigny, de la rue So. Water, est l'organisateur pour la partie de New-Bedford.

HOLYOKE. — Samedi soir, à 6 h. un bien triste accident avait encore lieu. Alice, âgée de 3 ans et demi, enfant de M. Charles Coderre, est tombée du quatrième étage. La balustrade de la galerie s'étant déclouée tout à coup, la pauvre petite perdit l'équilibre et tomba, sous les yeux de son père, avant qu'il n'ait pu rien faire pour prévenir l'accident. L'enfant fut ramassée sans connaissance et mourut dimanche, à 3 h. a. m. Alice était jumelle. Sa soeur Irène lui survit, ainsi que six autres, tant frères que soeurs. Les funérailles ont eu lieu lundi après-midi. Nos profondes sympathies à la famille éplorée.

—Mardi soir, des mille et mille personnes se tenaient aux abords de l'église du Précieux-Sang, afin d'être témoins de l'imposante et grandiose cérémonie de la bénédiction des cloches. Une plateforme érigée pour la circonstance, couverte de tapis, décorée de verdure, fleurs et de drapeaux nationaux, offrait un coup d'oeil des plus saisissants. Les trois cloches étaient suspendues à un arc de lumières, au bout de la plateforme. Tout près des cloches étaient les prêtres présents : Mgr Beaven, Révs. P. J. Harkins, P. B. Phelan, D. H. McGrath, C. E. Brunault, John Hackett, So. Hadley Falls ; J. J. McCoy, Chicopee ; Brochu, Southbridge ; Perrault et Brouillette, de Worcester ; Delphos, Chicopee Falls ; Bonneville, Chicopee ; Lamy, Spencer ; Clément, de Fiskdale ; Guier, de Springfield ; Triganne, d'Adams ; Roy, de Hartford ; Mgr Dugas, de Cohoes, N. Y., et plusieurs autres. Parmi les invités de la ville, étaient le maire Smith, le trésorier Bonvouloir, le surintendant des écoles, P. W. Search ; le maître de poste Griffin, Dr Donohue, M. F. Walsh, M. Connors, T. J. Carmody.

La cérémonie a commencé par la sonnerie des trois cloches, à l'arrivée des membres du clergé, précédés de la croix. Ensuite il y eut le sermon de circonstance donné par le Rév. M. Roy, de Hartford. Inutile de faire l'éloge de ce prédicateur accompli. Ce révérend Monsieur a captivé une fois de plus, les Canadiens d'Holyoke, par ses belles paroles et ses bonnes manières de les exprimer. Aussitôt eut lieu la bénédiction. Mgr Beaven officiait et fut le premier à sonner les cloches, ensuite chaque personne présente. Après quoi, tous se rendirent dans le soubassement de l'église, où fut servi le banquet. La salle était très bien décorée. A 10 h. commencèrent les discours. M. Pierre Bonvouloir était directeur des toasts. Les orateurs furent Mgr Beaven, Rév. McCoy, Rév. Brouillette, de Worcester ; Rév. Crevier, le maire Smith, Dr Ménard, C. T. Callahan, Rév. C. E. Brunault, le maître de poste Griffin, Dr Marin, Arthur Geoffrion, de Montréal ; J. T. Shoehan, O. E. Genest, Dr Pomerat.

Une heureuse coïncidence : c'était aussi le trentième anniversaire de la prêtrise du Rév. M. Crevier, curé du Précieux-Sang. M. Crevier fut ordonné prêtre, à Montréal, le 21 juillet 1867, par Mgr Bourget. Il est curé de Holyoke depuis 1890.

Parmi les parrains et marraines, nous avons remarqué M. et Mme Pierre Bonvouloir, M. et Mme Val. Moquin, M. et Mme M. J. Laperte, M. et Mme A. D. Durocher, M. et Mme Daniel Proulx, M. et Mme Jos. St Martin, M. et Mme George Savoy, M. et Mlle Cadieux, M. et Mme A. F. Gingras, M. et Mme J. J. Prew, M. et Mme J. N. Prew, M. et Mme F. Ménard, M. et Mme A. F. Patoll, M. et Mme Dr Marin, M. et Mme Ulric Perrault, M. et Mme Alf. Lavoie, M. et Mme Julien Coiteux, M. et Mme Jos. B. Fontaine, M. et Mme Charbonneau, M. et Mme Nantais, de Chicopee, M. let Mme S. Grandchamps, M. et Mme Lapointe, M. et Mme Labarre, M. et Mme Jos. Dupont, M. et Mme Houle, M. et Mme St Cyr, M. et Mme Camille Picard, M. et Mme John St Jean, M. et Mme Frank Monat, M. et Mme Chas. Grandchamps, M. et Mme Alf. Monat, M. et Mme Turgeon, M. et Melle Ste Marie.

—S. J. Benoit, président de l'Union Canadienne est en contestation avec M. Nantais, président de l'Union Canadienne de Chicopee, au profit de la "société" de cette ville au Carnaval du mois d'octobre.

RHODE ISLAND

PROVIDENCE. — Tandis qu'il était à l'ouvrage à la Multiple Fabric Co., rue Sprague, Elmwood, Olivier Beaulieu a eu le pied droit écrasé par la chute d'un panlan. Ses blessures sont sérieuses et on a dû le transporter à l'hôpital du Rhode Island, en voiture d'ambulance.

WOONSOCKET. — Un accident qui aurait pu avoir des conséquences fatales est arrivé mercredi soir vers 7 heures au No 16 de la rue Nelson. Un bébé de deux ans du nom de Médéric, enfant d'Anthime Lizotte, était à s'amuser sur le bord d'une fenêtre du troisième étage et éloignée du sol de 20 pieds, quand le paramouche sur lequel il s'appuyait céda ; l'enfant fut précipité en bas de la fenêtre avec le paramouche. Ses parents coururent immédiatement à son secours, et ils envoyèrent quérir le Dr T. Vadenais. Celui-ci examina le bébé et constata que le petit n'avait qu'une légère blessure à la lèvre supérieure.

—Mlle Henriette Daniel, de Berkeley, qui s'était gravement brûlée il y a trois semaines, a succombé à ses brûlures jeudi soir. Les parents de la victime désiraient envoyer ses restes mortels au Canada, mais ils ne le peuvent point, n'ayant pas encore obtenu de certificat de décès du dernier médecin qui l'a soignée. Ce dernier médecin prétend que son prédécesseur, un médecin de Woonsocket, n'aurait pas donné le traitement voulu à la malade. Le Dr Swartz, secrétaire du bureau médical de l'Etat, dit qu'il n'a encore reçu aucune plainte à ce sujet. Quand Mlle Daniel fut brûlée aux bras, à la poitrine et aux jambes par l'explosion de son poêle à gazoline, elle fit mander les Drs Galvin et Marshall, de Berkeley, et ce sont eux qui ont donné les premiers soins ; mais comme ils désespéraient de la guérir, elle fit mander dans la suite M. T. Desrosiers, de Woonsocket, qui lui appliqua des onguents de Destrampes, mais ces onguents furent aussi inutiles et le docteur Bissonnette fut appelé à son tour. Celui-ci n'a fait qu'une visite à la malade et il la trouva incurable, une congestion interne ayant résulté des brûlures de la bouche et du larynx. Il est probable que Mlle Danel avait respiré des flammes durant l'accident.

—M. Alfred Bergeron quitte l'emploi de M. Meunier et il est parti mercredi soir pour le Canada, où il reprendra ses études.

—Les officiers des banques de Woonsocket, rapportent qu'une amélioration sensible se fait sentir dans les affaires depuis quelque temps, et les opérations de banque sont plus nombreuses et plus considérables chaque jour.

—Mme Etienne Fournier, de St Simon, P. Q., qui est en promenade chez M. Louis Lemonde, avec sa fille, Mme Philéas Marin, d'Upton, retournera chez elle samedi. Mme Marin partira lundi pour Lowell en visite chez des amis.

—Arthur Neveu, âgé de 19 ans, est mort mercredi soir, à 11 heures, au No 12 de l'avenue Centrale, des fièvres lentes, après cinq semaines de maladie seulement. La maison n'a pas été placardée. Le défunt était né à St Germain de Grantham, P. Q., le 7 février 1878, et il demeurait à Woonsocket depuis deux ans. Il logeait chez M. Cléophas Lemieux. Ses parents demeurent au Canada, à part deux de ses soeurs, dont l'une demeure à Manville et l'autre à Lowell.

—Un garçon de 5 ou 6 ans, sourd-muet et fils de F. J. Gobeille, plombier, s'est fait mordre mercredi au bras droit, dans la rue Cumberland, par un chien appartenant à M. Joseph Lessard, et il a perdu beaucoup de sang. Le Dr Jetté a pansé la blessure. Des témoins disent que le jeune Gobeille a agacé le chien, mais cela n'empêche pas que celui-ci a été fusillé mercredi soir.

—Soixante de nos pompiers vétérans sont partis en corps pour Springfield, ce matin, un peu après 7.30 heures, par un train spécial, précédés par la fanfare Continentale. Chef Jerry McCarthy ; sous-chefs, Charles F. Law et Irving L. Cook.

Voici les noms des Canadiens-français qui prennent part au concours aujourd'hui à Springfield : E. C. Chagnon, N. Lavallée, Henri Pouliot, Joseph Desforges, Nap. B. Langevin—Miller,—George Doherty, Louis Proulx, J-Bte Lagacé, Damase Bourassa, Edouard Champeau, Jacques Blais, Henri Barsalou, Henry Bachand, Toussaint Roy, Charles Labadie, Hector Proulx, Charles Chevalier, Napoléon Gobeille, Michel Ouellette et Samuel Beaudry. M. Arsène Thérien, M. Jos. Proulx et Mme Damase Bourassa sont aussi partis ce matin pour aller assister au concours. Le maire Batchelor, l'échevin Buzzell, le conseiller de ville Hudson, M. A. V. Hicks,—un business man—et un grand nombre d'autres, accompagnent les pompiers vétérans. La compagnie victorieuse recevra $200 ; la seconde, $150 ; la troisième, $100 ; la quatrième, $50.

—MM. Jean Jaibert, Adélard Deshaies, Pierre Rondeau et Auguste Deshaies sont allés à la pêche, mercredi soir, à Cranberry Meadow, mais ils n'ont pas été heureux dans leur excursion. Etant allés souper aux moules dans un hôtel au milieu du bois, ils laissèrent leurs pardessus dans le vestibule de l'hôtel. Après le repas, ils s'aperçurent que les pardessus étaient disparus. M. Pierre Rondeau, étant le seul qui n'eût point de pardessus, n'eut pas à s'occuper du vol, mais les trois autres se récrièrent et réclamèrent leur propriété aux employés de l'hôtel et finalement l'une des cuisinières dut poursuivre l'un des pêcheurs avec une hache pour s'en débarrasser. Comme ces pardessus étaient passablement usés, les pêcheurs résolurent de ne pas insister davantage, et les gens de l'hôtel rient de la mésaventure des Woonsocketains.

—Les couvents Jésus-Marie et de la Présentation de Marie ont rouvert leurs portes jeudi matin. Il y a aux deux couvents autant d'élèves, sinon plus que l'an dernier. On remarque bon nombre de nouveaux élèves. Le personnel enseignant du couvent Jésus-Marie, avenue du Parc, a subi plusieurs changements. La Révde. Mère Ste Philomène, les upérieure, a quitté la ville pour Sillery, P. Q., et elle est remplacée par la Révde. Mère St Ferdinand. Les autres soeurs qui ont quitté Woonsocket sont : St Onésime, maintenant à Fall River ; StNazaire, maintenant au Canada, et St Albert, maintenant à St-François de la Beauce. Les nouvelles soeurs sont : Ste Clémentine, St Pierre Claver, Ste Lucile, Marie du Bon Secours et St Joachim.

—Mlles Elisa et Cidonie Lange, filles de M. Alfred Lange, surintendant de la manufacture "River Spinnig", de Villa Nova, sont parties mercredi

PETITES ANNONCES

...TARIF...

Eleves demandés Emploi demandé Chambres à louer Trouvé	20 Mots pour 10 Cents (½c par mot extra
Situation vacante Servante demandée Maison a louer A vendre Propriété à louer Perdu	25 Mots pour 25 Cents (1c par mot extra)

"Personnel," 2c par mot

EMPLOI DEMANDE

BOUCHER—Un homme connaissant très bien le métier de boucher et la salaison, demande place ; références fournies. S'adresser 574 rue Saint-Dominique. 252—6

COUTURIERE—Une demoiselle française, nouvellement arrivée, désirerait trouver de l'ouvrage comme couturière. S'adresser 28 rue Saint-Laurent. 256—2

JEUNE FILLE—Une jeune fille, bon opérateur sur le clavigraphe et sténographe, dans les langues anglaise et française, qu'elle parle parfaitement, demande un emploi dans un bureau ou dans un magasin. Ecrire B. G., LA PRESSE. 256—6

JEUNE HOMME Un jeune homme possédant les deux langues, connaissant bien la tenue des livres, la sténographie, la clavigraphie, et ayant deux années d'expérience en affaire, désire une position comme teneur de livre ou clerc de bureau. Ecrire C. E., LA PRESSE. 255—3

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDÉES—Un professeur diplomé de piano demande des élèves. S'adresser 32 Place Jacques-Cartier. 254—4

ELEVES DEMANDÉS—Cte G. des Etangs, L.E.D., Paris,—cours classique, classes, leçons particulières ; cours de littérature pour dames et jeunes filles. Y.M.C.A. Building, Montréal. 252—6

ON DEMANDE des élèves de sténographie française et de clavigraphe. S'adresser 589 rue Laganchetière. Patronage d'Youville. 256—2

ON DEMANDE des élèves pour apprendre le nouveau système de coupe de M. Plante. Ce système des plus perfectionné, assure une parfaite satisfaction dans la coupe de vêtements et sous-vêtements, pour dames. Conditions faciles. Madame A. Charest, 75 rue St-Denis. 251—6

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une jeune fille en qualité de bonne d'enfants. Bons gages. Se présenter au No 81 rue Shuter.

ON DEMANDE au No 325 rue St Denis, fille générale sachant faire le cuisine, pas de lavage. 255—2

ON DEMANDE 200 bonnes couturières pour coudre dans les pantalons et les habits. S'adresser de suite, 738A Saint-Laurent. 252—6

ON DEMANDE des hommes compétents pour presser les habits. Se présenter à la fabrique E. A. Small & Co., 254—3

ON DEMANDE 20 bonnes filles comme finisseuses dans les habits. S'adresser chez J. H. Blumenthal et Fils, 1447 rue Ste Catherine. 254—4

ON DEMANDE des personnes compétentes pour faire des ulsters et des habits. Inutile de se présenter, si l'on n'est pas ouvrier de première classe. H. Vineberg et Cie, 25 rue Sainte-Hélène. 1,3

ON A BESOIN d'un barbier pour Samedi et aussi d'un jeune homme d'expérience, au No 2132 Notre-Dame. 256—1

ON DEMANDE une servante, au No 318 Saint-Hubert. 256—1

ON DEMANDE de suite 2 garçons de tables (waiters) actifs pour un restaurant. Des hommes stamés pour le lunch. Ils devront savoir parler anglais. 174c rue Notre-Dame. 256—1

ON DEMANDE une servante générale sachant faire la cuisine, pas de lavage. S'adresser 264 avenue Laval. 256—1

ON DEMANDE des bonnes couturières pour manteaux et collerettes ; aussi, un jeune garçon pour faire les messages au No 240 rue Maisonneuve. 256—1

ON DEMANDE des maçons pour la construction de l'aqueduc de Saint-Hyacinthe. S'adresser sur les lieux à Arbour & Frere, Saint-Hyacinthe, Qué. 256—1

ON DEMANDE une bonne servante générale qui ira coucher chez elle chaque soir, au No 15 avenue Gladstone, Westmount. 256—1

ON DEMANDE une servante générale pour famille de deux ou No 4028 rue Tupper, Westmount. 256—1

ON DEMANDE un compagnon et un apprenti barbier, 140a rue St Laurent. 256—1

ON DEMANDE un jeune homme pour magasin de the et vaisselle. Parlant les deux langues. Références 352 rue Rachel. 256—1

ON DEMANDE une servante de 16 à 20 ans, pour un étage, pas de lavage ni repassage. S'adresser 635 rue Berri, coin de la rue Roy. 256—1

ON DEMANDE une fille de moulin pour les pantalons de pratiques ; très bonne place pour une fille compétente, aussi des apprenties. 449 rue Saint-Dominique. 256—2

ON DEMANDE un barbier, place permanente, au No 262 rue Rachel. 256—1

ON A BESOIN d'une servante générale et d'une jeune fille pour les enfants, au No 287 rue St Hubert Références exigées. 256—2

ON DEMANDE des menuisiers au No 158 rue Shearer. 256—1

ON DEMANDE un ingénieur capable de mener un engin à vapeur et machine électrique. S'adresser à la chambre de l'ingénieur chez Henry et N. E. Hamilton, rues Sainte-Catherine, Peel et Carre Dominion. 256—1

ON DEMANDE 3 bons ouvriers dans les corniches en tôle galvanisée pour aller à Oshawa. Salaire $10 par semaine, ouvrage permanent, passage payé pour aller. S'adresser avec références à la Cie Pedlar Metal Roofing, 210 Guy. 256-1

ON DEMANDE une servante au No 518 rue Cadieux. 256—3

ON DEMANDE des filles pour faire des habits d'été, à l'atelier. Emploi permanent. Se présenter 198 rue McGill. 255—2

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE des bonnes couturières pour faire des habits, des pantalons et des vestes. Inutile de se présenter sans être des mains d'expérience, chez H. Shorer et Cie, manufacturier de hardes faites, 1806 rue Notre-Dame. 254—4

ON DEMANDE des bonnes couturières dans les pantalons et chemises, aussi des bonnes filles sur les moulins dans les chaussures. S'adresser Hudson Bay Knitting Co., 178 rue des Inspecteurs. 255—2

ON DEMANDE un barbier à la Western House, 123 rue McGill. 256—1

ON DEMANDE à l'Hôtel St James des garçons de cloche, aussi filles de chambre et salle. 256—1

ON DEMANDE un barbier, 934A rue Ontario. 256—1

ON DEMANDE des filles parlant français et anglais, aussi des filles de chambre, 27 et 29 rue St-Gabriel. Hôtel du Louvre. 256—1

ON DEMANDE une servante générale, pour Westmount, et munie de bonnes références, bons gages. S'adresser au No 3 De Bresoles, côté de l'église Notre-Dame. 256—1

ON DEMANDE un jeune homme comme deuxième cuisinier de l'Occidental, 598 rue Laganchetière. 256—1

ON DEMANDE des jeunes filles au No 311 rue Saint Paul. 256—1

ON DEMANDE immédiatement un bon barbier, 1822½ rue St Domiluque. 256—1

ON DEMANDE une servante pour deux grandes personnes. S'adresser 387 rue Saint Denis. 256—2

ON DEMANDE des filles de salle. S'adresser à l'Arcade Café, 2336 rue Sainte Catherine. 256—1

ON DEMANDE deux barbiers, place permanente, 1261 rue St Laurent. 256—1

ON DEMANDE un vendeur de hardes faites et de vêtements d'occasion ; on demande des gens robustes et compétents doivent seuls s'adresser à A. Blumenthal, angle de la rue Côté. 256—1

ON DEMANDE une servante générale sachant l'anglais ; doit avoir des références de première classe. S'adresser 144 rue Lusignan. 256—2

ON DEMANDE des personnes pour finir les fourrures, au No 480 rue St-Paul. 256—3

ON DEMANDE immédiatement une bonne servante générale, ayant de bonnes références de ville, au No 1546 rue Ontario. 256—1

AUX PRESSEURS—On demande un homme tout-à-fait compétent pour prendre le contrôle d'une chambre de presses. Il faut qu'il soit stable et fiable ; on préférerait un jeune homme marié. C. R. Cornell, 660 rue Craig. 255—3

MAISONS A LOUER

A LOUER—582 rue Amherst, un haut de maison contenant 7 appartements, loyer modéré. 584 rue Amherst, un sous-bassement contenant 4 appartements et écurie. S'adresser à 586 Amherst. 133—u

A LOUER—Place de première classe pour épicerie, foin et grain ; conditions faciles. S'adresser à Chas. Langlois & Cie, 241 rue Saint-Paul. 252—6

A LOUER, No 351 rue Rivard, logement de 4 chambres, bonne cave, 4 places d'écurie, le tout en parfait ordre. S'adresser No 432 rue Rivard. 256—2

A LOUER—Maisons de 3 et 4 chambres, meublées ou non meublées, avec w.c. et cuisine à rallonge. Loyer depuis $5.00 par mois. Darlington, 2 avenue Chamouy, partant de la rue Beaudry. 256—1

A LOUER—Trois jolies "Flats," Nos 47, 49 et 51 Cherrier. Fournaise à eau chaude et plombage exposé. Ces logements sont finis en cotonnier et sont des plus modernes. Loyer réduit d'ici au 1er mai 98. S'adresser à J. N. Chevrier, 1709 Notre-Dame. 256—2

A LOUER—Epicerie formant coin, rue Cadieux, 153, avec comptoirs, tablettes, écurie, etc. Possession immédiate. Pas de meilleures places d'affaires en ville. Se présenter au No 86 rue Saint-Dominique. 256—2

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE A LOUER—Belle grande chambre garnie, pour un ou deux messieurs, sur l'étage du bain, dans une petite famille privée. No 122 rue Sainte-Elizabeth. 252—6

CHAMBRES MEUBLÉES en avant, doubles et simples, gaz, bain, eau chaude, ainsi que pension de première classe, au No 142 rue Saint-Denis. 252—6

CHAMBRE et pension dans une famille privée, bain et w.c., eau chaude et gaz, 109 rue Saint Hubert. 255—2

CHAMBRES—Chambres meublées pour messieurs au No 29 rue Sainte-Elizabeth. 252-6

CHAMBRES ET PENSION—Chambres meublées ou non meublées, avec ou sans pension, dans une famille privée ; prix modiques, 1618 rue Ste Catherine, coin St Hubert. 254—3

CHAMBRE ET PENSION—A louer, une très belle chambre confortable pour un couple marié ou deux messieurs, avec pension de première classe, au No 140 rue Berri. 254—4

CHAMBRES meublées à louer, No 1784 rue Ste Catherine. 254—5

CHAMBRES ET PENSION — Grandes chambres de devant doubles et simples avec lavabo, pension de première classe, au No 142 rue Berri. 253—6

CHAMBRES ET PENSION—Chambre doubles et simples, avec ou sans pension. 47 rue Sanguinet. 256—2

CHAMBRES—Chambres meublées, lavabos dans chaque chambre, lumière Auer, bain et w.c., belle localité, 432 rue Dorchester, près rue Saint-Denis. 256—2

CHAMBRE et pension, gaz, eau chaude, 187 rue Berri. 256—2

CHAMBRES ET PENSION—Chambres doubles et simples avec pension de première classe. Aussi pension de table, au No 55 rue Dubord, vis-à-vis le carré Viger. 255-3

CHAMBRES—Chambre meublée très confortable pour un ou deux messieurs, famille privée, prix modéré, coin des rues Ontario et Sanguinet. S'adresser 317 Sanguinet. 255—3

CHAMBRE ET PENSION—Chambre et pension, grande chambre de devant sur l'étage du bain, gaz, eau chaude. 79 St Hubert. 255—8

ON TROUVERA chambre et bonne pension pour $2.50 par semaine, usage du salon, piano et balcon, bas. Famille sans enfant. No 345 avenue Duluth. 256—2

A VENDRE

A VENDRE—Bonne mandoline n'ayant presque pas servie, avec joli étui en cuir, l'on vendra le tout pour $8.00. S'adresser 153 rue Quesnel, Sainte-Cunégonde. 256—2

A VENDRE

A VENDRE—Clos de bois et charbon, sans une bonne location alliée à un bon client le Saison de vent, départ pour la campagne. S'adresser par lettre à L. B., A PRESSE. 256—2

A VENDRE—Un fusil à deux coups "Greener Tri le Bolt", a servi une fois. 263 rue St Timothée. 256—2

A VENDRE—Un beau piano droit en parfait ordre, tapis et tabouret, $40 comptant. 448 avenue de l'Hôtel de Ville. 2 6—2

A VENDRE—Un tombereau presque neuf, aussi deux sleighs de travail, neufs, au No 273 rue Sanguinet. 256—1

A VENDRE—Un four portatif et un (cutting machine, un "broyé" et un lot de boîtes vides en ferblanc et bois, pour biscuits (crackers). S'adresser 735 rue Sainte-Catherine. 254—4

A VENDRE — Pour tout le monde—Bois pour allumer le poêle, etc., $2, érable coupé, $2.50, blocs de moulins, longueur du poêle, $1.50 ; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid, Carré Richmond. Téléphone 8353. 168—n

A VENDRE—Une écurie de louage et de pension au No 50 rue St Charles Borromée. 253—4

A VENDRE, $1 le voyage, bois sec de moulin, scié, livré à domicile chez G. Vaillancourt, 374 rue Beaudry. Tél. des Marchands 231. 16-n

A VENDRE—Une épicerie licenciée, coin de rues, on vendra pour cause de maladie, bon centre d'affaire. Ecrire E. S., LA PRESSE. 255—3

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE à grand sacrifice, pour moitié de la valeur réelle, deux lots vacants, 25 x 100 chacun, rue Charlevoix, Pointe Saint-Charles, bon coin de rues. S'adresser à L. T. Dorais, 207 rue Saint-Jacques, chambre No 12. 249—n

A VENDRE pour cause de départ, deux propriétés, No 213 rue Canning et au No 101 rue Saint-Philippe, Saint-Henri. S'adresser 213 rue Canning. 255—3

A VENDRE—Maison lambrissée en brique, 2 lots, logement double ou simple, prix $1,500 ; $500 comptant, la balance pour convenir, rue Boyer, Parc Amherst. Se présenter au No 214 rue Coursol, Ste Cunégonde. 256—2

A VENDRE—Maison de $10.000 pour $6.000. J. A. Chariand, 1618 rue Notre-Dame. 256—n

A VENDRE OU A ECHANGER pour terrain, une maison située 384 rue Saint-Urbain, Montréal Annexe, près du Terrain de l'Exposition. Grandeur 25 x 48, façade en pierre, 2 logements, B. et w.c. ; louée $200 par année. 256—1

A VENDRE à bonne condition une maison de 6 logements, située rue Sanguinet, No 276 à 286, donnant un revenu annuel de $840. Pour plus amples renseignements adressez-vous immédiatement à O. Jutras, 234 rue Saint-Christophe. 256—2

CHANCE exceptionnelle — Propriété à vendre, maison rue Panet, Nos 431 à 441, 76 pieds front, 101 profondeur. Revenus $720 par année. Solage en pierre. Pour toutes informations, s'adresser à 280 rue Montcalm. Montant de la propriété $4,000. 256—n

LOTS A BATIR A VENDRE—Avec le montant que vous payez pour votre loyer vous achetez ce mai on.—Ne payez as un l yer qu'un t oute votre vie car vous n'aur z rien au bout de l'un ta d r qui a vale ; ordes mi er de pi t es que vous vez payées, puisq e vous pouvez avoir un mais n qui v us partie e (lo son et le lot) e a ant un lég o . Procurez-vous un de n pa phlets et voyez avec ue le fa lit v us pouvez y arrivir. Tu Morr al I vs ment a d Fr eh d Co., 45 rue saint-Jean. Bureau ouvert chaque jou t chaque v ndredi soir. 3,4,7,9

LOTS A BATIR A VENDRE — un ens rue den s économ s, po ez l s fondation d'une m i on qui vous appar iend en ach ta t un des mag fiques lots à 1 ans l n x e on éal. Nous l v nd ns seul tenant aux conditions es fac les qu vou puissi z concevir : $10 à $25 comptan , a balance n six ans. Vous pouv z ou ler votre ar cn n peu d temps. Mont eal Inv stm nt a d Freehold Co., 45 ue Saint J an. Bureau ouvert le jour et chaque vendre i soi . 3,4,7,9

LOTS A BATIR A VENDRE—Parc Saint-Louis. Une seconde Pointe Saint-Charles adjacent aux grandes cours de division de chemin de fer Pacifique Canadien à Outremont, qui seront les plus grandes cours de chemin de fer sur ce continent. 1 rsqu'elles seront complétées. Lots $8 à $250—$10 à $25 comptant. Ils vaudront deux fois ce montant dans deux ans. Montez l'avenue du Parc et allez les voir et vous serez convaincu vous-même qu'ils sont sans égaux sur le marché. Pour plans, etc., s'adresser à G. W. Badgley, 45 rue Saint-Jean. Tel. 2137. 30 1,3

PERDU

PERDU—Le 2 septembre, montre en or, découverte, pour dame, avec les initiales "A. M." sur le boîtier. Récompense promise en retour, 179 rue Montcalm. 256—2

PERDU—Echappé de sa cage, un perroquet vert, ayant une patte pilée. Récompense promise en retour chez M. Pierre Bourdon, No 1122A rue DeMontigny, angle St André. 256—1

PERDU, une jeune chienne Cocker, couleur marron avec tache blanche au poitrail. Récompense, 102 Sainte-Elizabeth. 256—1

DIVERS

AVIS—Auguste Emond n'est plus à notre emploi. Robertson & Co., 233 rue St Jacques. 254—3

EGARÉ—Du No 213 rue Mance un petit chien fox terrier, noir et blanc, vieux, mauvaises dents et boîte au cou. La personne qui le ramènera à l'adresse ci-dessus mentionnée sera récompensée. 256—2

ON DEMANDE à acheter des certificats de dépôts de la banque du Peuple. S'adresser à L. T. Dorais, 207 rue St-Jacques, chambre No 12. 2 9—n

ON DEMANDE à acheter une ronde de lait. S'adresser B. E. Bureau de Poste, Pointe aux Trembles. 254—3

ON DEMANDE une bonne bouilloire à vapeur de 25 forces, seconde main ; bouilloire de bateau préférée. Adresser E. V., LA PRESSE. 256—2

ON DEMANDE—Une jeune fille demande chambre et pension dans une famille privée. Ecrire et mentionner prix, E. O., LA PRESSE. 256—2

ON DEMANDE—Chambre (2 lits) et pension, dans une famille privée, pour deux jeunes hommes, entre les rues Aqueduc et Richmond, aux environs rue Saint-Antoine, pas de maison de pension. Ecrire C. H., LA PRESSE. 256—2

ON DEMANDE à acheter un restaurant licencié ou une licence de restaurant. Ecrire B. E., LA PRESSE. Confidentielle. 256—2

SI VOUS voulez vendre votre propriété ou votre commerce, vous trouverez des acheteurs en vous adressant immédiatement à O. Jutras, 234 rue St Christophe. 256—2

ON DEMANDE VOTRE NOM et votre adresse, afin de vous envoyer *gratis* notre livre "Le Guide des Inventeurs." Marion & Marion, Experts en Patentes, 185 rue St. Jacques, Montréal.

LA CONVENTION DES MEDECINS

Ce qui s'est fait dans les différentes sections

LUNCH SUR LA MONTAGNE, REVUE DES POMPIERS

Pose de la pierre angulaire du jubilée Nurses' Home par Lord Lister

Le banquet annuel de l'Association au Windsor

C'est aujourd'hui, que la 65e réunion de l'Association Médicale Britannique prend fin. Les travaux faits dans les différentes sections ont tenu les membres occupés de 9.30 heures a.m. à une heure de l'après-midi. Dans la section de la médecine, la discussion a roulé principalement sur le traitement du diabète. Les moyens trop énergiques et la diète ont été généralement condamnés. A la section de chirurgie, le docteur James Bell a parlé du mode d'opération de Kraske pour enlever un cancer interne. Ce système a rencontré l'approbation des médecins canadiens, anglais et américains.

Dans la section d'obstétrique et de gynécologie, le professeur W. J. Sinclair, de Manchester, a fait l'étude des changements accomplis depuis 30 ans. Dans la section de pathologie, et de bactériologie, le professeur Adami a soumis une nouvelle méthode pour faire le diagnostic de la fièvre typhoïde, à la première période, en se servant du sang des patients sur le bacille de la typhoïde.

Dans la section de médecine publique, le président, M. le docteur Lachapelle, a dit aux membres de ne pas s'alarmer des rapports exagérés donnés par les journaux au sujet des cas de picote qui existaient à Montréal. Il n'y a actuellement que huit cas en traitement dans les limites de la cité, quatre à Westmount, et un à Ste Cunégonde.

Le docteur Montizambert fait ensuite la lecture de son travail sur les quarantaines et en a prouvé l'utilité incontestable au Canada. Plusieurs autres travaux très intéressants ont été lus dans cette section.

Dans les autres sections, la discussion a été fort animée et très intéressante.

A la salle Windsor, hier après-midi, le professeur Michel Banks, de Liverpool, a fait une conférence sur la chirurgie militaire.

Après avoir décrit la position des chirurgiens militaires dans l'armée romaine et esquissé brièvement la valeur caractéristique de plusieurs chirurgiens-majors des 16e et 17e siècles, il trace à grands traits la carrière de Jean Dominique Larrey, le chirurgien en chef de la grande armée, l'ami et médecin de Napoléon, le plus grand chirurgien militaire de l'histoire.

Il parle des moyens ingénieux employés par Larrey lors de la campagne d'Egypte, quand les vivres menaçaient de faire défaut pour nourrir ses blessés.

On connaît sa fameuse réponse à l'empereur devant les murs imprenables de St Jean d'Arc : "Ma vocation est de prolonger la vie, non de l'éteindre."

Toujours avec son maître, Larrey reste sur le champ de bataille de Waterloo, au milieu de l'épouvantable mêlée, entouré de quelques-uns de ses assistants. La débandade se produit, mais Larrey toujours resté au poste est blessé, fait prisonnier par un détachement de cavalerie allemande, est condamné à être fusillé et est sauvé, grâce à l'intervention d'un chirurgien major, qui le reconnaît et obtient sa grâce en apprenant à Blücher que son fils lui doit la vie.

Napoléon n'oublia pas de récompenser le héros et lui donna le titre de baron, puis à Ste Hélène, en exil, il l'inscrivit dans son testament, avec cette mention : "Je lègue au chirurgien en chef de l'armée, Larrey, la somme de 100,000 francs." Larrey mourut en 1842. Son nom passera à la postérité.

Cette superbe étude du professeur Banks, a vivement intéressé l'auditoire et les applaudissements ont fréquemment interrompu l'orateur.

Lord Lister, lord Strathcona et Mount-Royal et autres membres distingués de l'Association Médicale Britannique, ont assisté au lunch offert par la ville aux distingués visiteurs, sur la montagne.

Les différents toasts à Sa Majesté, à l'Association médicale britannique et à lord Strathcona et Mount-Royal provoquèrent de forts jolis discours.

Le docteur Lamarche parla en français et fit de délicates et fines allusions à la loyauté des Canadiens envers la Reine et de la dualité si bien comprise des langues parlées au Canada.

Les invités se rendirent ensuite pour être témoins d'une parade de la brigade du feu, sur le Champ de Mars.

La revue terminée, lord Lister s'est rendu à l'hôpital Général, où il a posé la pierre angulaire du nouvel édifice en voie de construction et qui portera le nom de Jubilee Nurses' Home. M. Wolferstan Thomas a présidé la cérémonie. Lord Aberdeen, lord Lister, le docteur Roddick et le maire ont prononcé des discours.

C'est l'évêque protestant de Niagara qui a béni le nouvel édifice.

BANQUET AU WINDSOR

Le banquet annuel des membres de l'Association Médicale britannique a réuni, hier soir, autour des tables de la grande salle à diner du Windsor, cinq ou six cents convives. Les décorations qui avaient été confiées à M. Beullac étaient vraiment magnifiques. Les murs de l'immense réfectoire disparaissaient pour ainsi dire sous des drapeaux, des bannières et des écussons de toutes les possessions anglaises. Sur les tables, des fleurs en abondance. Le menu faisait honneur au grand hôtel ; les vins étaient aussi excellents. A la table d'honneur, présidée par le Dr Roddick, M. P., président de la grande convention médicale qui touche à sa fin, on remarquait lord Aberdeen, lord Lister, sir Donald Smith, M. le professeur Chas. Richet, sir Alexandre Lacoste, le maire Smith, sir William Hingston, le juge Wurtele, sir Wm. Van Horne, sir James Grant, le sénateur O'Brien, sir Walter Foster, Dr E. P. Lachapelle, etc. Aux tables latérales, on remarquait la présence de plusieurs médecins canadiens-français.

Après le repas, le président aborda la série des toasts. La reine fut saluée par un "God save the Queen", chanté en choeur par les convives, puis le président porta un toast au gouverneur-général.

Lord Aberdeen a répondu longuement insistant sur le rôle important que joue le médecin dans la société. Le gouverneur-général a été très applaudi.

A peine lord Aberdeen avait-il repris son siège, qu'une délégation du collège Dalhousie, de Halifax, Nouvelle-Ecosse, se présenta devant lord Lister pour lui lire une adresse. Le grand savant anglais parut des plus touchés de ce témoignage d'estime et de vénération de la part de médecins de la Nouvelle-Ecosse, tous ses anciens élèves.

Appelé ensuite à porté un toast aux "Républiques Voisines", lord Mount Royal le fit en termes très heureux.

M. Chas. Richet, représentant de la faculté de médecine de Paris, se leva au milieu des applaudissements des convives, et s'exprima à peu près en ces termes :

"Messieurs les membres de l'Association Médicale Britannique, au nom du gouvernement français et de la Faculté de Médecine de Paris, je vous salue. Médecins ou savants de tous les pays du monde, nous tendons tous vers le même but, nous appartenons tous à une grande famille. Nous voulons tous en effet soulager les hommes. C'est le même esprit qui nous gouverne, c'est le même amour qui nous anime. Et sur cette terre canadienne où mes ancêtres ont fait tant de prodiges de valeur, où ils ont apporté la civilisation et où palpite encore l'âme française, je suis particulièrement heureux de vous dire : 'les médecins de la Vieille France vous saluent".

Cette courte mais toute vibrante allocution du grand physiologiste français a créé un grand enthousiasme.

Le toast à la marine, à l'armée et aux volontaires a été porté par sir William Hingston. L'orateur a fort amusé les convives en disant qu'il avait fait part à ses voisins de son embarras de prendre la parole, leur demandant ce qu'il serait bon de dire. Lord Lister, en bon écossais, lui avait répondu d'attendre, lord Aberdeen avait dit : "Sir William, je voudrais être à votre place." Et le professeur Richet lui avait dit : "Le président du banquet ne vous accorde que trois minutes pour parler. Dans trois minutes, vous pouvez dire bien des bêtises."

Le lieutenant colonel Laurie et le Rév. James Barclay répondirent.

Voici la liste des toasts qui ont mis fin au banquet :

Les Chambres du Parlement : proposé par le prof. M. Foster, et réponses par lord Lister, sir W. Foster et sir James Grant. Le maire et la corporation de Montréal : proposé par le Dr Craik, secondé par le maire Wilson-Smith. L'Association Médicale Britannique : proposé par le prof. W. H. Welch, secondé par le Dr R. Saundby. Les succursales que possède la Société dans les colonies : proposé par le prof. Wm. Osler, secondé par le porf. T. P. Anderson Stuart. Le président : le prof. Stuart, répondu par le Dr Roddick. Nos hôtes : proposé par le Dr Adami, et réponses par le professeur Keen et sir Wm. Van Horne.

Il était 1 heure et demie, lorsque les convives se séparèrent.

LA RECOLTE A MANITOBA

Winnipeg, 3 — Les rapports envoyés par les agents du Pacifique Canadien sur la récolte sont des plus satisfaisants. Il fait un temps splendide, le blé est presque tout coupé et on a commencé à battre. Le rendement est de beaucoup supérieur à ce qu'on s'attendait. On estime qu'il y aura près de 30 millions de minots de blé à exporter, en farine ou autrement, dans la province ou les Territoires, cette année.

Philosophie d'un diplomate : "Peu importe de dire ce que l'on pense ou de penser ce que l'on dit, le tout est d'avoir l'air convaincu !"

—Si vous voulez faire un voyage agréable prenez les tramways de la Ligne de Ceinture. 256—2

UN ROMAN AU KLONDYKE

Le résultat de la rivalité de deux amoureux

Le chemin de Skaguay encombré

Tacoma, Washington, 3 — La goélette "Fred. E. Sanders", qui est arrivée de St Michel, il y a trois jours, apportait la nouvelle d'un roman qui s'est déroulé au Klondyke, et dans lequel figurent une jeune mineur millionnaire, une jeune fille de Dawson City et le second maître d'équipage de la goélette.

La jeune fille, Mlle Mary Anderson, était en route pour la Californie, sur un navire de la rivière Yukon, qui portait en même temps James McNamee, dont les propriétés, au Klondyke, sont estimées à un million de dollars ou plus. McNamee, qui est âgé de 35 ans, combla Mlle Anderson d'attentions pendant le voyage sur l'Yukon. A l'arrivée à St Michel, aucun steamer océanique n'attendait les voyageurs, qui durent attendre pendant dix jours. Alors arriva le "Sanders", qui offrit de prendre un nombre limité de passagers. McNamee et Mlle Anderson furent les premiers à retenir leur place.

Le "Sanders" resta près de deux semaines à St Michel, pour le déchargement et le chargement. Pendant cet espace de temps, Gustave Easterberg, le second maître d'équipage, fit la connaissance de Mlle Anderson, en compagnie de qui il passa presque tout les temps libres que lui laissait sa charge. Easterberg ne fut pas lent à faire sa cour, et, quoiqu'il eût à disposer de moins de temps que McNamee, il trouva l'occasion de demander la main de la jeune fille. Elle le repoussa plusieurs fois, mais sans lui enlever tout espoir.

Les choses en étaient à ce point, lorsque la goélette mit à la voile. Une fois sur l'océan, Easterberg eut l'avantage sur son rival, que la mer avait rendu malade, et qui était confiné dans sa cabine. Il en profita pour hâter sa poursuite, mais finalement, Mlle Anderson lui apprit qu'elle était fiancée à McNamee. Easterberg fit une scène si violente, que le capitaine Carlson lui ordonna de se rendre dans sa cabine. Il revint peu après sur le pont et déclara avec colère qu'il ferait sombrer la goélette et périr tous les passagers. On eut beaucoup de difficulté à l'empêcher d'accomplir cette menace.

La réflexion décida Easterberg à changer de tactique. Il se mit à écrire des lettres à son adresse, qu'il signait du nom de Mlle Anderson, et il les montra à McNamee. Cette ruse eut l'effet désiré, et l'engagement McNamee-Anderson fut rompu.

En arrivant au port, McNamee a offert à Mlle Anderson de l'envoyer dans un couvent, où il paierait toutes ses dépenses pendant deux ans ; elle pourrait ensuite épouser quiconque lui plairait. La jeune fille a accepté cette proposition et Easterberg se déclara satisfait.

Seattle, Washington, 2 — La chambre de commerce de cette ville a reçu une lettre officielle des mineurs de Skaguay, Alaska, lui annonçant que le chemin qui conduit à Skaguay est littéralement encombré d'hommes et de chevaux et qu'il est infranchissable. "Il sera impossible, dit la lettre, d'atteindre les lacs avant la saison d'hiver, et, dans l'intérêt de l'humanité, nous vous prions de dissuader les gens de partir maintenant, puisqu'il est impossible de se rendre dans l'Yukon."

Une dépêche du correspondant spécial du "New-York World", au Klondyke, dit ce qui suit :

"Juneau, Alaska, 20 août. — Les dernières nouvelles reçues du Klondyke nous apprennent de nouvelles découvertes d'or. Lorsque le "Portland" arrivera à Seattle, venant de Saint-Michel, sa cargaison fera écarquiller bien des yeux. En effet, le "Portland" débarquera $3,500,000 d'or provenant du Klondyke. Lorsque le petit bâteau de la rivière Yukon quitta Dawson City, son pont était chargé de ballots, de sacs remplis de pépites, cordés comme du bois."

La compagnie Montreal, London Gold and Silver Development, limitée, a reçu un message, portant la même date, de l'expédition qu'elle a envoyée au Klondyke. La dépêche dit que le parti d'explorateurs est arrivé heureusement à Skagua, et qu'il a débarqué des chevaux. La passe Chilcoot est en excellent état, ajoute la dépêche.

Ces nouvelles font sans doute espérer qu'on pourra atteindre les terrains miniers cet automne, et cette compagnie minière, la plus grande qui se soit formée au Canada, est en train de convaincre les Canadiens qu'ils devraient garder pour eux, les richesses inouies que recèle l'Alaska. Les personnes désireuses d'avoir des informations sur l'expédition du Yukon, de la compagnie Montreal, London, Klondyke, pourront s'adresser à M. N. Clarence J. McCuaig et Cie, rue Notre-Dame, No 1759.

EN ANGLETERRE

Une revue d'économie politique fixe par les chiffres ci-dessous certains points de l'éta économique actuel de la Grande-Bretagne.

La population du Royaume-Uni qui, en 1801, n'était que de 15,897,392 habitants, a atteint en 1886 le nombre de 29,465,720. Alors qu'en 1841, la population de l'Irlande formait les 30,2 p. c. de la population totale, et celle de l'Angleterre, les 55,4 p. c., actuellement les proportions correspondantes sont devenues 12,5 p. c. et 72,2 p. c. C'est que de 1851 à 1895, l'Irlande a donné aux Etats-Unis 3,051,128 émigrants.

AU POLE SUD

L'expédition de Gerlache

Depuis un demi-siècle, nulle expédition scientifique n'a dépassé le cercle polaire antarctique. Le point le plus sud que l'homme ait atteint, — c'est à l'Anglais James Ross qu'appartient cet honneur, — est par la latitude de 78o9'30" ; il est encore à 1,315 kilomètres du pôle Sud. Rappelons que Nansen s'est avancé jusqu'à 86o13' nord, à 420 kilomètres du pôle Nord. D'après ce que nous savons, de grandes terres existent au delà du cercle antarctique ; les navires qui ont exploré ces parages rencontraient fréquemment d'immenses montagnes de glace d'origine terrestre qui s'étaient certainement détachées de quelque continent ; mais, même il y a cinquante ans, le navigateur s'était avancé dans les mers polaires du nord beaucoup plus loin que dans le sud.

Il était surprenant que, par ce temps de tentatives audacieuses pour pénétrer les mystères des régions glacées, aucun explorateur ne songeât aux terres australes si peu explorées : c'est l'inconnu au 80e degré, et il promet à celui qui dirigerait une expédition bien équipée une ample moisson. Un officier de la marine belge, M. de Gerlache, se disait tout cela depuis quelques années et se préparait sans bruit à tenter la fortune du pôle Sud, à marcher sur les traces des Wilkes, Dumont d'Urville et James Ross. C'est sur un petit navire à vapeur, la "Belgica", ancien baleinier de 263 tonneaux, que M. de Gerlache compte partir prochainement pour l'océan Antarctique. Son bâtiment est solide, bien aménagé pour cette campagne scientifique, muni des instruments les plus perfectionnés et monté par un équipage de 22 hommes, dont 6 sont Norvégiens.

M. de GERLACHE

L'intention de M. de Gerlache est de se rendre à Punta-Arenas, détroit de Magellan, de s'y bonder de charbon et de marcher de là sur la banquise ; après avoir exploré les côtes connues, de la terre de Graham à la terre Victoria découverte par Ross, il choisira une station où il restera avec l'astronome de l'expédition et quelques hommes, tandis que son bâtiment ira hiverner à Melbourne. La durée du voyage serait de deux ans.

Mais il semblerait que d'autres veulent aussi s'élancer vers le pôle Sud ; on parle d'une expédition allemande, d'une expédition anglaise, et celle-ci aurait l'appui du gouvernement britannique, des colonies australiennes et de la Société de géographie de Londres. Il est certain qu'avec les moyens dont nous disposons, les explorations polaires sont relativement plus faciles qu'autrefois ; il y a un hôtel au Spitzberg, un service régulier relie cette île à la Norvège. Le "Fram", s'il n'avait été un navire à vapeur, n'aurait jamais pu faire son extraordinaire exploration. Il n'y a donc pas de raison pour que nous ne gagnions pas du terrain du côté du pôle Sud. Espérons donc que M. de Gerlache, parti le premier pour cette région désolée et presque inconnue, nous rapportera une ample moisson de découvertes de toute espèce et que son exploration, quoique montée modestement, n'aura rien à envier comme résultats à celle dont les Anglais étudient actuellement les grandes lignes.

KLONDYKE

Le Sun Life Ass. Co. of Canada, émanera des polices d'assurance sur la vie avec un léger lien sur toutes personnes allant à Klondyke. S'adresser à O. LEGER, Chambre 7, Sun Life, 1766 rue Notre-Dame, Montréal. 82—n -F

F. CHARLES LABERGE, I. C.

(*Ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique*)

Travaux de Municipalité, une spécialité

INGENIEUR, ARCHITECTE ET EXPERT

Exécution de plans et surveillance pour constructions civiles et industrielles, distribution d'eau, égouts, chemins de fer, etc.

Bureau No 66 rue St Jacques, Montréal,

Téléphone 1119. 73—n

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

LE NOTAIRE DE ST-ROCH

DEUXIÈME PARTIE

DETRESSE

36

Suite

—Alors, maman,—fit-elle doucement,—il faut nous résigner. Puisque la destinée nous enlève notre bien, nous n'avons qu'à nous incliner devant elle. Dieu fait bien ce qu'il fait, et, s'il n'est pas en notre pouvoir d'éloigner le malheur

LA SEMAINE COMMERCIALE

Montréal, 3 septembre 1897.

La saison d'automne se présente sous de meilleurs auspices ; le ton général des esprits est plus confiant, et quoique l'amélioration soit à peine perceptible encore dans les affaires courantes, l'espoir de temps meilleurs met tout le monde de meilleure humeur.

Cette teinte plus rose que prend l'avenir, maintenant, pour notre commerce, est due en partie au beau temps frais de ces derniers jours qui fait déjà songer à l'automne, et qui rend d'immenses services à nos cultivateurs en leur permettant de rentrer leur grain en bonne condition. On rapporte, à ce propos, que dans plusieurs localités de notre région, l'avoine n'est pas aussi bonne qu'on l'espérait, ayant été endommagée par la maladie qu'on appelle "rouille". L'industrie laitière souffre un peu de la baisse des prix sur le marché, mais la production reste considérable et les prix sont encore rémunérateurs.

Le commerce de détail, en ville, s'est amélioré par le retour des familles qui sont allées passer l'été à la campagne : mais il a encore du chemin à faire pour atteindre la prospérité; ce n'est pas sans appréhensions qu'il voit arriver l'hiver, avec la cessation des travaux pour les journaliers et les privations que devront s'imposer les malheureux pères de familles sans ouvrage.

ANIMAUX DE BOUCHERIE

Les nouvelles de Glasgow ne sont pas meilleures que celles de Liverpool et de Londres ; les marchés sont encombrés et nos expéditions y arrivent le plus souvent au moment où l'encombrement est le plus marqué. Aussi les exportateurs se tiennent ici en dehors du marché.

Aux abattoirs de l'Est, hier, on a mis en vente, 600 têtes de gros bétail, 800 moutons, 400 agneaux et 80 veaux. Les boeufs de premier choix—très rares—se sont vendus 4¼c. Les autres ont été payés de 2½ à 3½ et 4c suivant qualité. Les moutons pour l'exportation ont été payés de 3 à 3¼c et les autres de 2½ à 3c. Les agneaux ont fait de $2.25 à $3.25 et les veaux de $3 à $10. Quelques porcs maigres pour l'élevage ont été vendus de $6 à $9 et des petits cochons de $2 à $5.

BEURRE ET FROMAGE

On a acheté, hier, de bon beurre de beurreries d'août à 19c pour le commerce local. Les exportateurs se sont retirés du marché. Nous avons, en conséquence à noter une baisse sur cet article. On ne peut guère coter aujourd'hui que de 19 à 19½c pour le beurre de choix à Montréal. La raison qu'on en donne, c'est que la hausse a été trop rapide et est venue trop tôt. Le marché de Liverpool cote toujours 90s, ce prix ne représente que 19½c environ à Liverpool, mais il s'entend du beurre des Etats-Unis. Il faudrait vendre le beurre canadien 100s pour qu'il soit au niveau de notre marché, déduction faite des frais de transport, etc., en laissant un profit aux exportateurs.

Le fromage est aussi terne qu'hier ; depuis lundi, il n'a presque pas été vendu de fromage et les exportations de la semaine seront prises en grande partie sur les stocks en glacières. Les prix sont difficiles à coter ; il y a des acheteurs qui prétendent ne pouvoir offrir que 9c, mais quelques autres mettent une fraction de plus. Nous croyons donc qu'on peut coter le fromage de la province de Québec de 9 à 9⅛c. à Montréal, quoique cette cote soit plutôt nominale.

A Brockville, hier, on n'a offert sur le marché que 9¼c et quelques lots ont été vendus après le marché à ½c. A Kingston, 9un petit lot a été vendu 9⅜c. A Barrie, on a réalisé de 9¼ à 9½c.

BOIS DE CONSTRUCTION

Le "Lumber Trade Journal" de Londres, résume la situation du marché anglais à la date du 20 août, comme suit :

" Le marché des bois de Londres réfléchit exactement la condition générale des affaires du pays, c'est-à-dire l'impuissance de tenir tête à la surabondance des arrivages de marchandises dans les ports les plus importants et il en résulte une certaine interruption dans la marche des affaires. Les prix restent sans changement, mais la majorité des importateurs se plaint de la difficulté d'exécuter les commandes. Les stocks de spruce (épinette) sur la côte ouest sont importants et les prix ont faibli, quoiqu'à Londres le prix des bois blancs n'ait subi aucun changement appréciable.

" A la vente publique de cette semaine il y a eu une amélioration dans la fermeté des prix du pitchpin, et tous les bois sciés de la Baltique ont été assez fermes. Le pin vendu n'était pas de la première qualité, mais il s'est bien vendu.

" Le bois de bouleau et les plateaux ont subi une autre baisse, mais les stocks ne sont pas en proportion à la demande."

Notre confrère signale l'arrivée au Hâvre, le 6 août, du "Bengal" venant de Montréal; le 8 août, du "Westaway", venant de Québec, et à Rouen, le 10 août, du "Rowtor", venant de Québec, avec des madriers et planches d'épinette, des poutres de bouleau, frêne, orme et érable. Nous avons par conséquent trois chargements de bois sur les marchés du nord de la France et nous serons en mesure de constater s'il y a réellement place sur ces marchés pour les produits de nos forêts.

Nos exportations de la semaine, de Montréal, comprennent, en outre des lots expédiés par les lignes régulières, le "Nether Holme", pour Hull, avec chargement complet.

Rien de décidé encore quant à l'imposition d'un droit d'exportation sur les billots. Le retour du premier ministre va probablement permettre au cabinet de prendre bientôt une décision à ce sujet.

Le marché local est tranquille.

CHARBONS

Le marché du charbon dur à New-York se tient assez ferme, par suite des efforts que font les propriétaires de mines pour restreindre la production. "Dun's Review" rapporte qu'il a été décidé de ne pas augmenter les prix en septembre. Il y a donc lieu de prévoir que les prix à Montréal ne seront pas haussés ce mois-ci.

Le charbon mou est en hausse par suite de la grève qui persiste aux Etats-Unis parmi les mineurs ; il n'y a pas encore rareté à Montréal, où le marché est approvisionné par les provinces maritimes ; mais dans Ontario, les approvisionnements sont plus difficiles.

DRAPS ET NOUVEAUTES

Après l'exposition, la réduction accordée par les chemins de fer pour l'excursion des acheteurs a amené à Montréal un certain nombre d'acheteurs, principalement dans l'ouest, qui ont donné des commandes satisfaisantes. Les ouvertures des modes vont aussi amener des clients, et, en général, le commerce de gros considère que la saison d'automne comme s'ouvrant d'une manière très satisfaisante.

Le détail est plus animé, mais sans excès de ce côté ; la température porte à l'écoulement des marchandises d'automne.

CUIRS ET PEAUX

La demande en cuirs de la part de la cordonnerie et de la sellerie a diminué un peu cette semaine. Les manufacturiers de chaussures, de leur côté, ne sont pas encore sur le marché, mais ils ne tarderont pas à y venir, car on nous dit que leurs voyageurs font de bonnes affaires à la campagne. Les prix sont raides, quoique sans avance récente, et ont une tendance à hausser.

Les peaux vertes sont fermes aux prix cotés avant-hier : No 1, 8c ; No 2, 7c ; No 3, 6c la livre, à la boucherie ; veaux No 1, 8c ; No 2, 6c ; agneaux, 45c la pièce.

EPICERIES

Les sucres sont fermes, sans changement de prix depuis la semaine dernière ; la demande est assez active, et les raffineries, qui ont pu écouler leur excédent de stock en restant fermées une partie de l'été, se sont remises en marche et travaillent à leur pleine capacité. Le marché du sucre brut à New-York est très ferme.

Les sirops et les mélasses ont une meilleur demande et les prix sont fermes, surtout pour les sirops dont les stocks sont peu considérables. Les raffineries ont haussé leurs prix de ¼c.

En fruits secs, nous avons à noter une très grande rareté des raisins sultanas, que l'on ne peut plus acheter au-dessous de 9c. Il en est arrivé quelque petits lots de frais, qui sont offerts aux prix de 10 à 11c, suivant qualité. Il n'y a plus de Corinthes en premières mains qu'en quarts à 5½c. Le marché à Patras s'est ouvert à des prix considérablement en hausse : 15s. pour les Provincials et a subséquemment haussé encore de 2s. à 17s. par 100 livres. A Denia, le marché des Valence a également haussé à 2s. cette semaine. Il faut donc compter que ces raisins se vendront plus cher sur notre marché. Les pommes sèches et évaporées sont toujours très fermes. Le prix actuel est, pour les pommes évaporées, de 6½c, et pour les pommes sèches, de 4½ à 5c. Il y a également hausse sur les pruneaux français et les représentants des maisons de Californie ont retiré leurs cotes pour les pruneaux de cette provenance.

En conserves, la demande est modérée ; les épiciers de gros ne forcent pas la vente à livrer, n'étant pas très sûrs de leurs stocks. On signale une hausse sur les fèves en boîte "baked beans", de 10c pour les boîtes de 1½ livres et de 15c pour les boîtes de 3 livres.

Le riz est en bonne demande. Le Patna a haussé à Londres de 2s. ce qui équivaut à ½c par livre ici. On le cote ici de 4⅞ à 5c. La Mount Royal Milling Co a recommencé à nettoyer des riz de Rangoon et les offre au commerce à des prix fermes. Le gros les vend sur la base de $3.50.

La hausse des farines a produit une avance de ½c par livre sur les biscuits de fabrication canadienne.

Pour embêter les nouvelles fabriques d'allumettes qui se sont établies depuis ce printemps, la Cie Eddy vient de baisser ses prix de 50c par caisse. Elle cote aujourd'hui :

	Par 5 caisses.	Par caisse
Télégraphe	3.00	$3.20
Téléphone	2.80	3.00
Tiger	2.65	2.85
Phenix	2.75	2.85

Les cafés sont fermes, mais les prix courants ne sont pas changés. Les thés ont une bonne demande à des prix fermes.

FERS, FERRONNERIES, ETC.

La semaine a été meilleure dans la ferronnerie et l'on s'attend à une bonne saison d'automne. Pas de changement à noter dans les prix du moment ; mais on s'attend à une hausse prochaine et les prix courants des marchandises combinées ont été retirés. Un manufacturier vient d'aviser sa clientèle, qu'il a haussé de 5 p. c. les prix des fers et aciers en barre, pour faire face à l'augmentation du coût de fabrication par le renchérissement du charbon, etc. Mais il est encore isolé et peut-être cette hausse ne se maintiendra pas.

GRAINS ET FARINES

Le blé à Chicago a commencé par hausser puis a clôturé en baisse, sur l'ouverture. Le ton paraît cependant ferme la situation étant plutôt favorable à la hausse, vu surtout que les exportations de la Russie deviennent très restreintes.

Les pois canadiens ont haussé de 1s aujourd'hui, à Liverpool, où ils sont cotés 4s 9½d.

Sur notre marché, des ventes de pois No 2 ont été faites à des prix plus faibles : de 58¾c à 59c ; l'avoine a été placée à 29 et 29¼c en magasin. On a vendu du seigle à 53½c, et de l'orge à moulée à 33c.

Les farines de blé et d'avoine et les issues sont sans changement, depuis hier.

HUILES ET PEINTURES

Nous cotons l'huile de ricin (castor) anglaise, de 10 à 11c la livre, et l'huile française, de 9½c à 10c. L'huile de lin est en hausse de 1c, à 43c crue, et 46c bouillie, prix net au comptant. L'essence de térébenthine est également en hausse à 44c net le gallon.

Les peintures et les verres à vitres n'ont pas varié.

PRODUITS DE LA FERME

Les oeufs sont fermes ; on les vend à la boîte de 13c à 13½c mirés, et de 10 à 11c, tels qu'ils arrivent.

Les fèves sont de plus en plus fermes, les détenteurs en sont arrivés à demander 95 à 97½c en lots de char. Le prix à Montréal, au détail, a été en conséquence porté à $1.00 par 60 livres. C'est une hausse de 25 p.c. depuis un mois, causée par le manque de la récolte dans Ontario.

Il n'y a encore aucun lot de miel nouveau sur le marché ; ce qui se vend actuellement, est du miel de l'année dernière.

Les pommes de terre valent 80c le quart et abondent sur le marché.

SALAISONS

Le lard salé à Chicago — Short Cut Clear — est côté de $16.75 à $17.00. La demande est assez bonne et les prix à Chicago montent constamment. La graisse Fairbank est en hausse de 2½c à $1.27½ et $1.30 suivant quantité. Il n'y a pas de graisse pure sur le marché à moins de $1.45.

CLEMENCE DU JUGE DESNOYERS

Les jeunes Briard et Thouin, qui ont été arrêtés il y a quelques jours pour avoir volé deux flacons de "gin" de la valeur de $1.20, la propriété d'un hôtelier de cette cité, n'ont pas eu trois ans de Réforme, comme nous l'avions annoncé, mais bien que quelques jours de prison, vu que c'était leur première offense. Les parents ont tellement imploré la clémence de la cour, que le juge Desnoyers s'est montré clément.

POURSUITE DE $10,000 CONTRE LA CIE RICHELIEU

Madame veuve Allan, de New-York, étant à bord du vapeur "Columbian", de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario, est tombé dans une trappe ouverte et s'est infligé de graves blessures pour lesquelles elle réclame en justice la somme de $10,000.

M. Joseph Tremblay, qui est revenu il y a déjà quelques mois du Brésil, est prié de passer au bureau de "La Presse" pour recevoir une lettre arrivée de France à son adresse.

—Si vous voulez faire un voyage agréable prenez les tramways de la Ligne de Ceinture. 256—2

Fête du Travail---Grande Partie de Crosse

CORNWALL Senior, vs NATIONAL

←AUX TERRAINS DE L'EXPOSITION→

LUNDI, LE 6 DE SEPTEMBRE, 1897

La balle sera lancée à 3 hrs p.m. précises. Admission générale y compris la grande estrade 25c. Enfants gratis.

256—2

UN POINT NOIR

LA FETE DE SEDAN

Manifestations anti-allemandes à Paris

L'Allemagne veut des explications

Berlin, 3—On affirme que le gouvernement allemand va demander des explications à la France sur une dépêche que le premier ministre Méline vient d'envoyer à la société d'Alsace-Lorraine. Cette société a adressé des félicitations au gouvernement français à propos de la signature du traité franco-russe. Dans sa réponse, M. Méline exprime l'espoir que l'Alsace-Lorraine sera réunie à la république française.

L'Allemagne demandera de plus satisfaction pour les manifestations hostiles qui ont eu lieu devant l'ambassade allemande, à Paris, le jour de l'arrivée du président Faure, à son retour de Paris.

Paris, 3—L'attitude des journaux et du public français à l'égard de l'Allemagne est plus tranchée et plus décidée qu'avant l'alliance franco-russe. Divers bruits courent sur les intentions du gouvernement, notamment que, lors de la réunion des députés, M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, fera un important discours, prenant pour sujet l'alliance franco-russe. Ce discours sera de la nature d'un manifeste et aura tout un retentissement dans le pays. Immédiatement après ce discours, la chambre s'ajournerait sans procéder à d'autres travaux.

On dit encore que le gouvernement a l'intention de dissoudre la chambre et d'en appeler au peuple, assuré qu'il est d'une telle popularité qu'il balaiera l'opposition de la représentation.

L'effervescence du sentiment anti-allemand, en France, est due en grande partie à la célébration de l'anniversaire de Sédan.

Berlin, 3—L'anniversaire de la bataille de Sédan a été célébré, hier, en cette ville, avec beaucoup moins d'enthousiasme que d'habitude. On a voulu évidemment éviter de donner une nouvelle cause à l'irritation de la France. Les drapeaux ont flotté sur les édifices publics et il y a eu vacance scolaire d'une journée. Profitant encore de l'occasion que leur a donné la signature du traité franco-russe, les journaux allemands rappellent à la France qu'elle doit abandonner toute idée de reprendre l'Alsace-Lorraine.

Le "Tageblatt" particulièrement déclare que si la France finit par accepter le fait accompli, la célébration de la fête de Sédan n'aura plus sa raison d'être.

Les journaux démocratiques demandent l'abolition de la célébration de la fête de Sédan, comme d'aucune utilité. Les journaux du soir, de leur côté, reprochent vivement à M. Méline sa dépêche à la société d'Alsace-Lorraine. C'est pour eux un encouragement à des sujets qui se sont rendus coupables de haute trahison.

On espère, cependant, que l'incident n'aura pas de suites graves et qu'on fera tout passer sur le compte d'un malentendu.

POURSUITES JUDICIAIRES

M. J. L. Archambault, avocat, est parti hier soir, pour Sorel. Il a été chargé d'instituer devant les tribunaux du district du Richelieu, des procédés importants au nom d'intéressés du comté de Verchères. Depuis une loi de la dernière session, les affaires judiciaires émanant dans ce comté, ont cessé d'appartenir à la juridiction des cours de Montréal. M. Archambault présentera une requête au juge en chambre, pour l'émanation d'un mandamus et sera de retour à son bureau demain.

LE DERNIER PIQUE-NIQUE DES BOULANGERS

L'assemblée finale du comité de l'association des boulangers et distributeurs de pain, pour faire le rapport du pique-nique qui a eu lieu récemment à Highgate Springs, a eu lieu hier soir au Friend's Restaurant, rue Récollet. Tous les membres étaient présents et M. George Holt présidait. Les organisateurs ont présenté un rapport qui montre un surplus de recettes considérable.

M. Knox, au nom du comité, a été chargé de présenter à M. George Holt un présent de valeur en reconnaissance des services qu'il a rendus au cours de ce pique-nique et des précédents. M. Holt a remercié ses amis, après quoi on a passé la soirée la plus agréable possible.

ACCIDENT DE TRAMWAY

Un accident qui aurait pu avoir des suites fatales est arrivé mercredi soir, en face du numéro 353 rue Saint-Denis. M. J. A. L. Pauzé, de la rue St Hubert, venait de reconduire sa soeur chez son oncle, M. F. Ed. Meloche, lorsque son cheval voulut traverser les rails pour éviter un lourd camion chargé de meubles qui venait à sa rencontre. La voiture était à peine traversée, qu'un tramway portant le No 428 arriva et frappa l'arrière train de la voiture qui fut mise en morceaux, pendant que M. Pauzé était précipité sur le pavé.

Par un heureux hasard, cependant, il n'a reçu que des blessures très légères.

IL PREND SA REVANCHE

Charles D. Maze, ayant été requis de faire cession de ses biens, par D. Oppenheimer, cette demande fut renvoyée attendu que Maze n'est pas un commerçant.

Maintenant, il en résulte une réclamation de dommages-intérêts de $5,000 contre Oppenheimer. MM. Emard et Taschereau sont les avocats du demandeur.

L'hon. J. D. Rolland a donné mercredi soir, un dîner en l'honneur du Dr A. McDonnell, de Brisbane, Queensland. Le docteur McDonnell est membre de la convention de médecins qui séjournent actuellement à Montréal.

M. le lieutenant de police Trempe a reçu, hier matin, les félicitations de ses confrères à l'occasion de la naissance d'une fille.

HARENGS ET HADDOCKS FUMES

Légumes et Fruits frais

NOUS AVONS RECU CE MATIN :

Harengs fumés de choix et haddocks fumés

Aussi Céleri frais, Chou-Fleur et Maïs sucré,

Pêches fraiches, Ananas, Poires,

Raisins et Prunes (toutes sortes).

FRASER, VIGER & CO.

10 DOUZAINES DE MELONS MUSQUES LES PLUS CHOISIS

Nouvellement cueillis pour le commerce d'aujourd'hui et de demain.

DONNEZ VOS COMMANDES DE BONNE HEURE POUR LE BORD DU LAC

Nos voitures se rendent à Lachine, Dorval, Valois, Dixie, Pointe-Claire et Beaconsfield, demain matin (samedi), de bonne heure.

FRASER, VIGER & CIE.

Pommes - Fraises

Le fruit de table le plus choisi, en paniers.

AUSSI PAR EXPRESS DE NEW-YORK

Fromage Neufchatel, Fromage Brie, Etc.

MARMELADE AUX ANANAS

UNE NOUVELLE CONSERVE.

Faite des meilleurs ananas, la pelure est complètement enlevée et le fruit délicatement coupé en petits morceaux.

MARMELADE AUX ANANAS, rien que 25c le pot, $2.75 la douzaine.

FRASER, VIGER & COMPAGNIE,

SEULS AGENTS,

207, 209 et 211 rue Saint-Jacques.

ECHOS DE PARTOUT

—La ligue des citoyens de New-York a choisi pour son candidat à la mairie de "New-York Agrandi," M. Seth Low. Il ne reste plus à M. Low qu'à se rallier les républicains pour avoir de bonnes chances d'élection. Sans les républicains, M. Low sera probablement battu par le candidat de Tammany Hall.

—Les spéculateurs et agioteurs de New-York préparent une attaque en règle contre le stock du Pacifique Canadien. Si la décision du procureur général, McKenna, relativement au transport des marchandises en transit est adverse au Pacifique, les spéculateurs à la baisse auront beau jeu. Cette décision sera probablement rendue samedi.

— Les dernières nouvelles reçues des pêcheurs du Labrador indiquent que la pêche est, cette année, bien au-dessous de la moyenne. La pêche à la morue est, cette saison, d'un bon rien moins qu'ordinaire. Au contraire, la

TEMPERATURE

Toronto, 3—Vents modérés ; beau aujourd'hui, demain et probalement dimanche.

Washington, 3—A l'est et au nord de New-York. Beau, plus frais, samedi matin, avec gelées dans l'intérieur ; vents du nord tournant à nord-est.

MONTREAL, 3 Sept. 1897.

Relevé d'après le thermomètre de Hearn & Harpers, 1640-1642 rue Notre-Dame:

Aujourd'hui maximum	70
Même date l'an dernier	69
Aujourd'hui minimum	50
Même date l'an dernier	57

Hier : le baromètre aujourd'hui : 8 hrs a.m., 30.29 ; 12 hrs a.m., 30.30 ; 2 hrs p.m., 30.29.

A PERPETUITE

M. Cunningham, ex-échevin pour le quartier St-Laurent, nous informe que le collège des Jésuites a, signé aujourd'hui un contrat pour le renouvellement en pierre, des escaliers et de la balustrade qui déparent et rétrécissent la rue Bleury. M. Cunningham, qui a tant fait pour le quartier et surtout pour cette rue, dit que la ville devrait s'entendre sans délai avec les autorités du collège pour en arriver à un arrangement qui ferait disparaître ces escaliers au lieu de les éterniser en pierre.

LA FETE DU TRAVAIL

Sur le terrain de l'exposition

Le comité du Conseil Central des Métiers et du Travail, chargé de faire les arrangements pour la fête du travail, s'est réuni, hier soir, pour recevoir le rapport du délégué qui avait été envoyé à Cornwall. Ce dernier dit qu'il s'est entendu avec les seniors de Cornwall pour jouer avec les Nationals pour un trophée estimé à $350, sur le terrain de l'exposition, après la partie qui aura lieu avec les Shamrocks.

On commencera à trois heures précises. Ce sera sans aucun doute la grande partie de la saison, vu que les Nationals ont défait déjà tous les teams pour le titre de champion intermédiaire. Il y aura de plus courses de chevaux qui commenceront à 1 heure, entre les bouchers et les hôteliers ; courses en bicycles, à pied, sauts, lancement de poids, ascensions de ballons et autres amusements. Le comité s'est abouché avec Jimmy Michael, le champion des bicyclistes et Starbucke, de Philadelphie, pour qu'ils soient présents à la course en bicycle. On a tout lieu de croire qu'ils se rendront sur le terrain.

LES CAMBRIOLEURS

Les craintes de Farley

Farley, Douglass et Clarke, les trois cambrioleurs de l'avenue des Pins, ont été condamnés ce matin par le magistrat Lafontaine, à subir leur procès en cour d'assises. Farley, dit-on, a l'intention de demander la permission de comparaître en cour en tenue de ville. Le prisonnier allègue qu'il craint que la livrée de la prison ne contribue à prévenir les jurés contre lui.

BLESSE PAR UN CHEVAL

Antoine Marchand, commerçant de chevaux, domicilié rue Aqueduc, 228, a été victime d'une pénible accident, hier après-midi. Il exhibait un cheval qu'il offrait en vente, et, pour l'exciter et lui donner meilleur mine, il le touchait légèrement du fouet. L'animal s'irrita tout à coup et envoya voler ses deux pieds qui frappèrent Marchand dans le bas-ventre..

Le malheureux a été renversé par la violence du choc, mais il s'est relevé de lui-même et s'est rendu chez lui où il a appelé aussitôt un médecin. Sur l'avis de ce dernier, le blessé a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

L'accident est arrivé chez F. W. Foster et Cie, à l'angle des rues St-Paul et McGill.

BATISSE CONDAMNEE

Il y a quelques temps, M. Lacroix, inspecteur des bâtisses, condamnait l'édifice portant les Nos 43 et 45 de la rue William, comme étant dangereux. Comme le propriétaire, M. James E. Mullen n'a pas jugé à propos de démolir ou de faire des réparations, M. Lacroix va prendre une action contre lui incessamment.

PAS DE COMPTE A RENDRE

Wm. F. Costigan avait poursuivi en justice John G. Snetsinger, afin de l'obliger à lui rendre un compte, alléguant qu'ils étaient en société, sous la raison de "C. A. Liffiton et Cie".

Le juge Taschereau a décidé qu'il n'y a eu qu'un projet de société, jamais de société entre eux, et l'action du demandeur est renvoyée avec dépens.

SAISIE-REVENDICATION RENVOYEE

Son Honneur le juge Taschereau a renvoyé la saisie-revendication Francis W. Radford, en sa qualité de liquidateur du Queen's Hotel, contre Henry Morgan et Cie.

Les défendeurs avaient loué des meubles pour garnir le Queen's Hotel, et les avait repris lors de la liquidation de cet établissement.

Le liquidateur, dans l'intérêt des créanciers, prétendit que ces meubles avaient été achetés et voulut se les faire livrer, mais cette prétention n'a pas été maintenue.

TUE DANS UNE COLLISION

Le lieut. colonel Hughes, surintendant de la police, a reçu ce matin, une lettre de la part de M. H. J. Horn, surintendant de la compagnie de chemin de fer "Northern Pacific", datée de Livingstone, Montana, mandant qu'un mécanicien du nom de Daniel Gillespie avait été tué instantanément dimanche soir dernier, lors d'un accident causé par deux trains qui sont venus en collision. Le corps a été inhumé, mais les autorités de l'endroi aimeraient à savoir si mademoiselle Jane Gillespie, sa soeur, qui demeure à Montréal, désire disposer du corps autrement.

SOCIETE LEGALE IMPORTANTE

L'honorable M. Thomas Chas. Casgrain, ex-procureur-général de la province, pratiquera désormais le droit à Montréal, avec M. Edouard Surveyer il entrera dans une société anglaise importante qui sera désormais connue sous le nom de McGibbon, Casgrain, Ryan, Mitchell et Surveyer.

Mgr Lafèche célèbrera, demain, le 80e anniversaire de sa naissance. Il y aura dîner à l'évêché de Trois-Rivières, auquel plusieurs prélats assisteront.

LA VACCINATION

Ce qu'elle va couter à la ville

ON A DISTRIBUE DEPUIS LE 27 AOUT 24,116 POINTES DE VACCIN

Une dépense de $7,635.13 pour la vaccination

On a distribué, au bureau de santé, depuis la proclamation lancée par lemaire, relativement à la vaccination, 24,116 pointes de vaccin.

Voici la quantité donnée chaque jour aux médecins de la cité : vendredi, 27 août, 2529 pointes ; le 28, 1634 pointes ; le 29, 1106 ; le 30, 4270 ; le 31, 5863 ; le 1er septembre, 5054; le 2, 3680. Comme on paie le vaccin $6.66 le cent, cela représente la somme de $1,606.13 ; si à cela on ajoute les $6,029 que devront recevoir les médecins, qui ont droit à 25c par chaque pointe employée, on arrive à la somme totale de $7,635.13 rien que pour la vaccination, sans compter les autres dépenses nécessitées par la désinfection, la mise en quarantaine de certaines maisons, et l'entretien des variolés à l'hôpital civique. Comme on peut le voir, les quelques cas de picote que nous avons eus sont en train de nous coûter cher et on ne fait que commencer. Aujourd'hui on a 4500 pointes à distribuer.

Aucun cas nouveau ne s'est encore déclaré, et l'on croit, au bureau d'hygiène, qu'il n'y a aucun danger d'épidémie pour le moment du moins.

Tous les jours, cependant, et même la nuit, des gens effrayés et croyant à la picote,rapportent au Dr Laberge des cas de maladies éruptives.

Heureusement, après examen, on a constaté jusqu'ici que ce n'était nullement la variole.

Tous les malades actuellement sous les soins des médecins de la cité sont en bonne voie de guérison.

UNE AFFAIRE D'ENLEVEMENT

Deux jeunes gens arrêtés

Ils auraient ravi à leurs parents deux jeunes filles

Une accusation très sérieuse pèse actuellement sur la tête de deux jeunes gens nommés James J. Fitzpatrick, 20 ans, commis, demeurant rue Drolet, et Ernest Wyland, demeurant rue Berri. Les deux accusés ont été arrêtés hier après-midi par les détectives Suthergill et McLaughlin d'après des mandats de la cour de police, les accusant d'enlèvement.

Mardi dernier, deux dames Wade et Brady allaient avertir le bureau des détectives que leurs jeunes filles, Florence Wade et Lillie Bradley, âgées respectivement de 16 ans, étaient disparues depuis la veille et que cette disparition leur causait des inquiétudes.

Les officiers de police, après certaines recherches, apprirent que les deux jeunes filles avaient passé deux jours en compagnie des accusés dans un hôtel situé aux environs de la gare Dalhousie ; mais lors de la visite des détectives, elles étaient parties. Elles ont été retrouvées hier soir dans une maison portant le No 348 avenue de l'Hôtel de Ville, occupée par une dame Filton, et remises à la garde de leurs mères.

La police ne connait rien du passé de Wyland. Les deux prisonniers ont été écroués en attendant leur procès qui aura lieu mercredi. On a refusé d'accepter aucun cautionnement.

PAUVRE ENFANT

La femme chargée d'en avoir soin s'en va en prison

Une femme du nom de Jennie Mack, âgée de 35 ans, a été arrêtée hier soir, à 8 heures, en état d'ébriété sur la rue St Jacques. Quelques instants auparavant, elle était allée dans une maison de la rue St Maurice, où elle n'était pas connue, et elle y avait laissé un enfant âgé de quelques mois dont ses bras étaient embarrassés.

Ne sachant que faire du bébé, la femme de la rue St Maurice le porta au milieu de la nuit dernière au poste de police No 6, où elle reconnut la femme Mack pour la personne qui le lui avait laissé.

Le petit a été remis à cette dernière, et, comme il avait grand besoin de nourriture, le lieutenant Watson se mit sur le chemin, à 1 heure de la nuit, pour chercher du lait. Après bien des courses inutiles, il trouva ce qu'il fallait.

La femme Mack a été condamnée, ce matin, à un mois de prison, à défaut du paiement de $5 d'amende. On ne sait pas encore ce que l'on fera de l'enfant, car il est probable qu'il ne pourra être admis à la prison, vu qu'il n'appartient pas à la femme Mack. Celle-ci, cependant, consentirait à le garder.

EN FAILLITE

MM. Gohier et Cousineau

MM. Gohier et Cousineau, agents d'immeubles, viennent de suspendre leurs paiements. La maladie de M. Cousineau a provoqué, nous dit-on, ce dénouement. Les affaires de la société vont être placées entre les mains d'un curateur jusqu'à ce qu'un règlement soit effectué.

La Thomas E. Howard Company a consenti à déposer son bilan, à la demande de la Hunter Arms Company.

GARDIEN DE NUIT EN FAUTE

Un nommé Cornelius Fairbrass, employé à l'hôtel Windsor, en qualité de gardien de nuit, a eu le malheur de boire plus que de raison, la nuit dernière, et cela lui a attiré des désagréments. Pendant qu'il faisait sa garde ordinaire, son chef s'est aperçu qu'il était en ribote et a voulu le chasser. Fairbrass a refusé de partir, mais on a appelé le constable spécial Johnston qui la jeté dans la rue où il a été mis en état d'arrestation par le lieutenant de police Watson.

Devant le recorder-suppléant, aujourd'hui, Fairbrass a été condamné à $1 d'amende ou à 8 jours de prison.

POUR SALAIRE

MM. Charles Hardy et Charles Henry Vet ont pris chacun une action au montant de $504 contre le théâtre Royal, pour lequel ils étaient employé comme musiciens d'orchestre.

LE VOL PAR TELEPHONE

Des escrocs trompent la bonne foi de plusieurs marchands

ET SE FONT LIVRER DES EFFETS

Au nom du Col. Stevenson

Nos détectives sont en ce moment à la recherche d'audacieux voleurs qui ont obtenu une quantité de marchandises sous de faux prétextes, chez différents marchands de Montréal, en se servant du nom du colonel Stevenson, président de la commission des incendies.

Les dernières victimes sont MM. Fraser, Viger et Cie., épiciers de gros de la rue St Jacques ; Dufresne, Mongenais, et St Charles, de la rue St Laurent, et William Dow et Cie, brasseurs du square Chaboillez.

Voici comment ces rusés escrocs ont pu surprendre la bonne foi de leurs victimes : Il y a quelques semaines — c'était un samedi soir — ils firent parvenir à MM. Fraser, Viger et Cie, un message téléphonique, demandant d'envoyer, au nom du colonel Stevenson,sur le quai de M. Jos. Vincent, une quantité de liqueurs, consistant en cognac, vins, gin, bière, etc., représentant en tout une valeur de $50 à $60. Ils exposèrent, comme raison de cette commande, que le colonel partait le soir même en excursion, à bord d'un yacht, avec quelques amis. Les liqueurs ayant été livrées, le colonel fut des plus étonnés d'en recevoir le compte, quelques jours plus tard. Il se rendit alors auprès de M. Vincent, qui ne manifesta pas moins d'étonnement, car il ne connaissait rien de ce qué ment il a sais'a-toleps sait absolument rien de ce qui s'était passé. Or, il y a eu samedi huit jours, une voiture de MM. Dow et Cie arrivait au quai de M. Jos. Vincent avec un baril de bière con enant quinze gallons, en core àl 'adresse du colonel Stevenson. M. Vincent, qui était présent, refusa de recevoir le baril, en disant qu'il n'en avait pas été chargé. Sur ces entrefaites, un individu conduisant une voiture, arriva sur le quai e demanda à M. Vincent de lui échanger quelques monnaies. Ce dernier entra dans son bureau pour répondre au désir de l'individu et quand il revint, la voiture et le baril avaient disparu, ainsi que l'individu.

MM. William Dow s'étant assurés que le colonel Stevenson ne leur avait jamais ordonné l'envoi de ce baril de bière, on décidé d'en informer le bureau des détectives.

Les marchandises ainsi escroquées chez MM. Dufresne et Mongenais représentent une valeur d'environ $60.—Plusieurs autres marchands se sont laissés prendre de la même manière.

FEU Mme OUIMET

Ce matin a eu lieu les funérailles de madame Aldéric Ouimet, à l'église St-Jacques. L'affluence de l'aristocratie canadien et les nombreux représentants de la magistrature et du barreau donnait à ce service funèbre un cachet extraordinaire de distinction et de solennité. La défunte jouissait effectivement de l'estime de Montréal, comme l'ont attesté les envois nombreux de fleurs et des bouquets spirituels. Sur les couronnes, ancres, croix, coussins, colonnes de fleurs,nous avons remarqué entr'autres les noms des personnes suivantes : l'échevin Ouimet, lady Lafontaine, madame J. O. Villeneuve, Dr C.-Zaugg, P. E. Leblanc, V. Lamarche, Geo. A. Hughes, Ed. Guilbeault, Henri Archambault, les juges de la cour d'appel Alphonse Ouimet, A. P. Bélair, madame Armand Larocque, Gérin-Lajoie, Y. Viau, J. U. Emard, Philias Labelle, Em. Saint-Louis, Sir A. Chapleau, madame Davis, M. et Mme Morisson, Miss M. Smyth, juge L. O. Loranger, Alfred Larocque, M. et Mme Delfausse, le greffier et le personnel de la cour d'appel. Les personnes suivantes ont envoyé des bouquets spirituels : M. et Mme T. Ouimet, 40 messes ; lady Lacoste, 10 ; Mme Camille Desjardins, 20 ; C. Bisson, 9 ; Mme Tascherceau, 10 ; Cyriac Filiatrault, 300 ;J. E. Labelle, 20 ; Dr Pominville, 9 ; L. J. Forget, 8 ; Mme Dorion, 10 ; Camille Couvrette, 20 ; G. A. Raymond, 8 ; J. E. E. Léonard, 25 ; David Ouimet, 20 ; Mme Fabre, 12 ; Mme Surveyer, 20 ; Mme V. Dallaire, 20 ; les révérendes Soeurs de la Miséricorde, 510.

Toutes ces fleurs étaient artistement disposées dans la chambre mortuaire que MM. Dumaine avaient arrangées avec un goût très sobre, mais aussi fort délicat.

A l'arrivée à l'église, M. Joseph Saucier joua une marche funèbre de Greig, avec un art qu'on lui connait, et, tenant l'orgue, le choeur de St-Jacques rendit une superbe messe funèbre de Théodore Dubois. M. le chanoine Nantel, du séminaire de Ste-Thérèse, fit la levée du corps, et le révérend M. Charrier, curé de la paroisse, assisté des révérends Laurier et Filiatrault, chanta le service funèbre. L'église était remplie des amis de la famille Ouimet, qui étaient venus rendre un dernier hommage d'estime à la défunte.

A dix heures et demie, le cortège se mit en marche vers le cimetière de la Côte des Neiges, où est situé le terrain de la famille Ouimet.

Les porteurs des coins du poêle étaient les honorables juges Loranger, Baby, Lacoste, l'honorable A.Desjardins, MM. G. A. Hughes, L. J. A. Surveyer, M. Guilbeault, ex-député de Joliette, et M. Bellemare, directeur de la banque d'Epargnes.

Le deuil était conduit par l'honorable Aldéric Ouimet et le chevalier Larocque, suivis des deux fils de la défunte, Paul et Eugène, et des parents de la famille.

Remarqués aussi dans le cortège, les révérends MM. Nantel et Rouleau, de Ste-Thérèse ; Vanier de St-Laurent ; les honorables juges de Lorimier, Wurtele, Tait, Jetté, Mathieu, Curran, l'honorable G. A. Nantel, l'honorable J. I. Tarte, M. Gobeil, sous-ministre des travaux publics ; M. Coste, ingénieur en chef du gouvernement ; l'honorable P. E. Leblanc, MM. J. E. Ouimet, Arthur Dansereau, échevin Ouimet, Téléphore Ouimet, Léandre Ouimet, Adélard Ouimet, Camille Desjardins, Alfred Larocque, Wilfrid Ouimet, Emmanuel Saint Louis, Adolphe Bélair, Alfred Labelle, Dr Mount, J. C. Auger, M. Gravel, de Gravel et frères, A. L. de Martigny, Dr A. Ouimet, notaire P. A. Longpré, Joseph Girouard, L. J. Demers, de "l'Evénement" et W. J. McGuire, du "Mercury" de Québec ; S. Filiatrault, W. Mercier, MM. Bisaillon, Brosseau et Lajoie, Baudin, Cardinal et Loranger, J. L. Archambault, L. J. Ethier, Thos. Fortin, L. A. Chauvin, Célestin Bergevin, Emile Léonard et Edouard Surveyer, avocats ; le lieutenant colonel Labelle, les majors Hébert et McRay, les capitaines Beauchamp, Ostelle, Tarte et Laframboise, les lieutenants Dansereau, Ouimet, Loranger et Germain, représentaient le 65ème bataillon.

Chacune des paroisses des comtés de Laval avaient aussi envoyés des délégués au service.

LE CONSUL AMERICAIN

Réfute complètement les accusations portées contre lui

VICTIME D'ADVERSAIRES POLITIQUES

Le major Bittinger est un ancien journaliste

Le nouveau consul général des Etats-Unis, le major John L. Bittinger, est arrivé à Montréal.

Comme de graves objections ont été faites à la nomination du major par des ennemis politiques de son parti, objections dont nous avons déjà raconté la nature, notre représentant a obtenu une entrevue avec le nouveau consul pour lui donner occasion de réfuter ces accusations.

Le major Bittinger est un homme de taille moyenne, robuste, la figure complètement rasée, tout comme McKinley, son chef de parti, à qui il doit sa nomination.

Le major, qui est un ancien journaliste, a fourni avec bonne grâce toutes les informations voulues à notre représentant.

Le major JOHN L. BITTINGER

" J'ai été injustement condamné par un juge du district ouest de Missouri, pour une offense commise par un député chargé par le gouvernement d'administrer le bureau d'inspecteur du revenu après ma démission, à ce poste.

" Le juge chargé d'instruire le procès a rendu une décision si étrange, à mon égard, qu'elle a soulevé des sentiments de désapprobation unanimes et que le lendemain même du jugement ce même juge ordonnait de suspendre toutes mesures prises contre moi. Je n'eus, d'ailleurs, aucune peine à obtenir l'intervention du président Grant, dans cette affaire. Plus tard, après enquête, mon accusateur, l'avocat de district, était destitué pour sa bévue volontaire, je crois.

"J'ai de nombreux ennemis politiques, nous a dit M. Bittinger, et vous savez combien ces gens-là sont dangereux. Les accusations portées contre moi sont sans fondement, je puis le dire hautement et formellement. J'ai avec moi toute la population honnête de mon district, cela me suffit. Les témoignages d'affection qui m'ont été prodigués à mon départ sont un bagage que j'ai emporté soigneusement avec moi. Je savais que cela me serait utile ici, où je constate que mes ennemis ont fait de puissants efforts pour détruire ma réputation. " Et le major nous montra alors des copies de journaux de St Joseph, Mo., sa place natale, remplis d'éloges et de félicitations à son égard.

Le major Bittinger est descendu au St Lawrence Hall. Il ne prendra pas charge du consulat d'ici à quelque temps, jusqu'à ce que les formalités nécessaires du transfert aient été faites.

La nomination du major faite après l'ajournement du Sénat, ne pourra être ratifiée qu'en décembre. Cela ne l'empêche nullement de prendre son poste à Montréal et d'administrer le consulat.

NOS PAVAGES

Les réparations qu'y font les Entrepreneurs

Une difficulté avec les Compagnies du Gaz et du chemin de fer Urbain

On sait que depuis plusieurs semaines, le département des chemins est aux prise avec les entrepreneurs de pavage pour leur faire réparer le pavage en asphalte, dont ils sont encore responsables, d'après les termes de leurs contrats. Voici ce qu'a dit à ce sujet, au représentant de "La Presse", ce matin, M. Barlow, l'assistant ingénieur de la cité : "MM. Bastien et Valiquette ont terminé leurs réparations au pavage de la rue St Denis. La Sicily Asphaltum Co., elle, est à réparer les rues Bleury, Ste Catherine-Ouest, Ontario, carré Chaboillez et autres. Quant aux pavages pour lesquels la garantie des entrepreneurs est expirée, c'est à la ville d'y voir ; mais il n'y a pas d'argent de voté pour cela, de sorte que le département de la voirie n'y peut rien, pour le moment du moins.

Les compagnies du gaz et du chemin de fer urbain se déclarent prêtes à réparer elles-mêmes le pavage, lorsqu'elles le brisent pour ouvrir les rues ; mais les entrepreneurs qui ont fait le pavage, voudraient faire eux-mêmes ces réparations avec l'argent que leur donneraient les compagnies susdites, parce que ce sont eux qui sont responsables du pavage et non les compagnies en question. Cette difficulté a été cause de nombreux retards apportés aux travaux.

LE PROTONOTAIRE POURSUIVI

Pour avoir émis un capias

M. H. St-Louis, agissant au nom de son client Elisha Basburgh, poursuit le protonotaire Turcotte au montant de $100, pour avoir émis un capias contre M. Vasburgh, quand suivant la prétention du savant avocat, il n'en avait pas le droit. C'est à la demande d'une certaine Alice Bocash que ce capias a été émis.

LES POMPIERS DE POUGHKEPSIE

Les pompiers de Poughkepsie, N. Y., qui ont fait leur excursion annuelle à Montréal, cette année, sont partis ce matin, à bord d'un train spécial du N. Y. Central, pour rentrer dans leurs foyers.

—L'académie de Musique de Québec vient d'accorder un diplôme à une de nos jeunes Montréalaises, Mlle Emélie Dépatie, professeur de piano, dont la famille demeure au No 1977 de la rue St Jacques.

LE CARDINAL TASCHEREAU

Graves inquiétudes sur sa santé

LE DENOUEMENT EST PROCHE

Exposition de Trois-Rivières — MM. Laurier et Marchand présents, mardi

QUEBEC CALOMNIE

(Dépêche spéciale)

Québec, 3 — La santé de Son Eminence le cardinal Taschereau cause en ce moment bien des inquiétudes à tous les citoyens de Québec et spécialement à ceux qui l'entourent plus immédiatement. Le dernier bulletin concernant son état, connu ce matin, est loin d'être rassurant. En résumé, il est à l'effet que le cardinal s'en va lentement. Sa faiblesse est extrême, les membres inférieurs sont enflés. Le clergé et les fidèles du diocèse suivent avec anxiété le travail de la maladie.

—Sir Wilfrid Laurier et l'hon. F. G. Marchand, présideront à l'ouverture de l'Exposition des Trois-Rivières, mardi prochain, le 7.

—Dans les cercles judiciaires on se plaint du fait, que certains journaux de Québec et de Montréal ont certainement exagéré la série des vols commis ici, depuis quelque temps. Le tout se résume à quelques exploits de vulgaires pickpokets étrangers ; ce qui est loin d'avoir les proportions de brigandages. Les autorités déclarent que c'est à tort que l'on fait à Québec la réputation d'un repaire de bandits.

—Le "Quebec Cricket Club" jouera une fort intéressante partie, demain, sur les plaines d'Abraham avec le club de la Batterie de la citadelle.

—Un colporteur étranger qui s'en allait nonchalamment sur la voie du Pacifique de St Roch, a été frappé par une locomotive et projeté à 25 pieds de distance. Chose très extraordinaire le colporteur en a été quitte pour la perte de ses bibelots, et n'a reçu aucun mal.

—La Compagnie du pont de Québec tiendra son assemblée annuelle, mardi, à Québec.

—M. Edouard Duggan, ci-devant du bureau des mesureurs de bois, vient d'être nommé au bureau d'accise de Québec.

—Un cocher du nom de Philippe Turgeon, descendait, hier après-midi, la rue de LaChevrotière, lorsque son cheval prit soudain le mors-aux-dents. A l'extrémité nord de la rue se trouve une pente excessivement raide, que l'equipage descendit avec la rapidité de l'éclair. Le cheval est venu s'écraser sur la maison de M. Paul Parent, maître-plombier, située immédiatement au pied de la côte. Le cocher Turgeon a été projeté tête première sur la muraille de la maison. Il a été recueilli privé de sentiments et transporté à l'Hôtel-Dieu où il n'a pas encore recouvré connaissance. Son état est désespéré.

—Le "Savoy", propriété de M. Menier, qui tient la ligne entre Québec et l'Ile Anticosti, est parti à midi, avec une cargaison générale, provisions de bouche et autres, en route pour l'île. Le "Savoy" transporte en même temps 125 hommes qui s'en vont passer l'hiver à l'île d'Anticosti. Le départ du navire a donné lieu à une scène assez originale. On sait qu'il n'y a pas longtemps, certains événements, à l'Ile d'Anticosti, avaient donné lieu à un commencement de mutinerie. Or, avant le départ du vaisseau, le détective J. Fleury et le détective Patry, sur instruction du commandant, ont fait des perquisitions sur la personne de tous les nouveaux engagés, afin de s'assurer s'ils ne portaient pas sur eux d'armes, et s'ils n'avaient pas du whiskey en leur possession. Le travail a été long et a fort amusé les nombreux spectateurs. Le but de ces perquisitions était de prévenir tout moyen de révolte toujours fort à craindre dans un pays neuf.

—Le 92e bataillon, contrairement à ce qui avait été annoncé, ne prendra pas part au camp qui s'ouvre le 7, à St Joseph de Lévis. Ce bataillon ne campera qu'au mois de juin, l'année prochaine.

—Une demande de cession a été faite contre M. Plamondon, manufacturier de chaussures de St Roch.

M. L'ABBE DAUTH

Nommé visiteur écclésiastique de nos maisons d'éducation

Mgr l'archevêque de Montréal qui, tout le monde le sait déjà, a tant à coeur le progrès de l'enseignement,vient de confier à M. l'abbé Dauth, prêtre de l'archevêché, une très importante mission : celle de visiter les diverses maisons d'éducation de son diocèse.

C'est ainsi que Sa Grandeur pourra être parfaitement mise au courant des auteurs que l'on étudie, des méthodes suivies, des progrès réalisés et des améliorations qu'il y aurait à apporter à ces méthodes.

Des conférences pédagogiques seront aussi données aux religieuses des pensionnats et des académies.

M. l'abbé Dauth à qui sont confiées ces honorables fonctions est un homme de lettres, qui a fait à Paris des études spéciales, qui possède très bien la langue anglaise et qui, pendant plusieurs années, a fait partie du bureau des examinateurs nommés par le gouvernement de Québec. Il est parfaitement qualifié pour cette charge nouvelle, et nous sommes assurés qu'il s'en acquittera avec grand succès et grand profit pour la cause de l'éducation. M. l'abbé Dauth prend actuellement quelque temps de vacances aux Etats-Unis.

CLUB NAUTIQUE DE LONGUEUIL

Le professeur R. Liebich donnera, mercredi soir, le 15 courant, un grand concert au club Longueuil, avec le concours de plusieurs artistes bien connus à Montréal. Le programme est admirablement choisi et renferme plusieurs très jolis morceaux de chant et de musique. Parmi les artistes qui prendront part à ce concert, mentionnons Mlle Marie Hollinshead, Mme Jean Harvey, Mlles Grace Breckon et Thivierge, MM. J. O. Rouleau, A. F. Ibbotson, Cathcart Wallace, T. de G. Stewart, Wm. Archibald Anderson, James Johnson, J. Parker et plusieurs autres de grand mérite. Le concert sera suivi d'un bonnet hop, avec orchestre auquel l'auditoire est cordialement invité. Les recettes de ce concert iront au club nautique Longueuil, et il est à espérer que tous les amis du club seront présents. Le concert commencera à 8.15 heures. Le prix du billet est de 25 cents.

DIMANCHE PROCHAIN

Excellent programme pour dimanche prochain au Parc Sohmer.

LES ARTISANS

Tous les mêmes officiers réélus hier soir

PLUSIEURS DELEGUES DES ETATS-UNIS

Plusieurs succursales seront fondées bientot

Hier soir, a eu lieu l'assemblée générale semestrielle de la société des Artisans Canadiens-français, sous la présidence de M. l'échevin T. A. Grothé.

Les diverses succursales étaient représentées comme suit : Succursale de Québec, M. F. X. Bélanger ; Lévis, M. J. B. Boulet ; Trois-Rivières, Dr L. P. Normand et C. D. Hébert ; St Hyacinthe, colonel Alphonse Denis et J. N. Lemieux ; Sorel, F. X. A. Paradis ; Farnham, G. C. Poulin ; Valleyfield, J. H. Doray ; Ottawa, John Chamard ; Worcester, Alfred Roy ; Manchester, le Dr Fugère et S. Nourri ; Woonsocket, Arthur Decelles.

M. le chanoine Archambault, chapelain de la société, fut appelé à adresser la parole.

Il me tardait, dit l'orateur, de rencontrer les membres de la société des Artisans Canadiens-Français, de leur exprimer de vive voix, combien je suis heureux et fier d'avoir été choisi par mon archevêque pour le remplacer comme chapelain de cette admirable association.

M. le chanoine fit un joli discours que les membres ont bien applaudi.

Ensuite ont eu lieu les élections et tous les mêmes officiers ont été réélus. Voici comment se compose le bureau de direction ; président, M. T. A. Grothé ; 1er vice-président, M. Joseph Thibault ; 2e vice-président, M. L. S. Gendron ; secrétaire, M. J. G. W. McGown ; trésorier, M. Henri Roy ; 1er commissaire-ordonnateur, M. H. Branchaud ; 2e comm.-ord., M. H. Maillé ; directeurs, MM. Marcel Fontaine, Alfred Lambert, Domina Gagné, Thomas Moll et Nap. Deschamps.

Censeurs : MM. Napoléon Théoret, Narcisse Lapointe et Eugène Langevin.

Le président et les autres officiers ont fait des discours de remerciement.

Des succursales seront fondées come suit : le 5 septembre, à Lowell ; le 6, à Everhill ; le 7, à Salem : le 8, à Providence ; le 9, à Fall River ; le 10, à Holyoke. MM. T. A. Grothé, L. S. Gendron, J. G. W. McGown, Henri Roy, le curé Auclair, F. X. Bélanger et Napoléon Lachance, se rendront aux Etats-Unis à cette fin.

COUR DE POLICE

En cour de police, ce matin, M. le juge Dugas, étant sur le banc, un épicier de la rue Rachel a été condamné à $150 d'amende et les frais, ou trois mois, pour avoir laissé prendre de la boisson dans son établissement.

—Edward Davidson, pour le vol d'un d'un habit de serge bleue chez une dame Lawrence Moore, No 159 rue Vitré, a été condamné à 3 mois de travaux forcés. La plaignante tient un débit de tabac, cigares, etc. L'accusé aurait profité de l'occasion que la propriétaire, servait d'autres pratiques pour commettre le vol.

La cause d'un commerçant du nom de Joseph Monette, demeurant au No 11 rue Casgrain, ville St Louis, qui poursuivait deux petits garçons nommés Hormisdas Brossard et Olivier Desormeau, pour dommages à la propriété, a été déboutée. M. Monette se plaignait que les deux gamins avaient tué un de ses cochons en le frappant à coups de bâton. Les deux accusés ont nié cela cependant et le tribunal leur a donné gain de cause.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie., courtiers, 77 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 3.00 heures p.m.

STOCK	Vend	Ach	STOCK	Vend	Ach.
Can. P. Ry	72¼	72	B.Commerce	140	135
Can. P. L. B.	.....	.....	R. V.-Maris.	100	73
D. S. S. & A.	4½	4	B.Hochelaga	142½	140
D. S. A. Pr.	9	7	N.-W. Ld Pr.	58½	56
Com. Cable	183¾	183	M. Cott. Co.	140	133
Cable C. Bds	107½	106	M. Cott. Bds.	.....	.....
Cable R. Bds	.....	.....	C.C.C. Co.	60	35
M. Tel. Co.	185	176½	C.C.C.Co Bds.	99	85
R. & O. N. xd	95¼	95	D. Cott. Co.	84	81
M. St. Ry.	221¾	221½	D. Cott. Bds.	.....	.....
M.S R.New	213	211	Peoples H&L	43	40
M. Gas Co.	194	193¾	" Bds	92½	90
Bell Tel. Co.	175	169	Windsor H.	110	99
R. E. Light.	138	135	St John's Ry	150	124
Toronto St R	82⅝	82½	Cornwall R.	52½	.....
Halifax L.Co	114	112½	Can. Paper	.....	.....
Halifax T.Rs	108	105	Com. Bonds	.....	.....
B. Montréal	240	235	Gas xd	.....	.....
B. Ontario	100	87	M. Gas Bds.	.....	.....
B.N.America	.....	.....	Hal. H&L Co	.....	.....
B. Molson	210	200	Hal. H&L Bds	.....	.....
B. Toronto	231	227½	Halifax Bds	.....	.....
B. J.-Cartier	.....	.....	W.L& Trust	.....	.....
B Marchands	189	177	Land. Com.	.....	.....
B Merc. Hal	189	173	M. L.& Mort.	.....	.....
East. T. Bk.	.....	150	Dom.Coal Pd	109⅝	109
M. Québec	.....	124	Dom.Coal C.	23	20
B. Nationale	90	.....	Dom.Coal Bd	102	.....
B. Union	.....	101½	Ot. El. St.	.....	.....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac. Ry—25 à 72½.
Commercial Cable Co—50 à 183½, 25 à 183¾.
Com. Cable C. Bds—$1,000 à 106.
R. & O. Nav. Co—100 à 92½, 25 à 92¾, 14 à 92½.
Montreal St Ry—150 à 221½, 10 à 221.
Montréal St. N. 8—175 à 211¾, 25 à 212.
Montreal Gas Co—25 à 193¾, 350 à 193½, 50 à 193⅝, 250 à 194, 50 à 194⅛, 25 à 193¾, 125 à 194, 25 à 193¾, 225 à 194.
Toronto Ry Co—50 à 82¾, 50 à 82⅞, 75 à 82¾.
Banque des Marchands—17 à 180.
Banque d'Hochelaga—58 à 140¼.
Dominion Coal Pfd—125 à 110½, 25 à 109½, 25 109¾.

VENTES DE L'APRES-MIDI

R. & O. Nav. Co.—75 à 93, 107 à 94, 25 à 94¾, 75 à 95, 50 à 95¼.
Montreal St. R—25 à 221½.
Mont Str. N. 8—400 à 212.
Montreal Gaz—25 à 193¾, 75 à 193⅞, 50 194.
Toronto Railway Co.,—100 à 82⅝.
Banque Hochelaga—5 à 140¼.
Dominion Coal Com.—100 à 21¼.
Dominion Coal Pfd—100 à 109, 100 à 109¼.

BOURSE DE NEW-YORK

VALEURS	Ouv.	Clot.	VALEURS	Ouv.	Clot.
A.Cotton Oil.	26	25½	Manh. Elev.	107	106¼
C.C.Oil.pref.	.....	.....	Mis. Pacific	30	28½
A.Tobac.Co.	95⅝	95	Mich. Cent.	109¼	109
A.T.Co. pref.	.....	.....	Nat. Lead Co	38½	38⅝
A.Sug Rfg Co	157⅝	154⅞	N.Lead Co.p.	.....	108½
A.S.R.C.pref	118¾	117	North Amer.	5⅝	5½
A.Sp.Mfg Co	14½	14¼	N.Pac.C.,n.	17⅞	17⅞
A.S